
SE TAIRE ET FAIRE





ŒUVRES
COMPLÈTES
DE FRÉRET.
TOME SECOND.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE FRÉRET.

TOME SECOND.

ŒUVRES
COMPLÈTES
DE FRÉRET,

Secrétaire de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

ÉDITION augmentée de plusieurs ouvrages inédits, et rédigée par feu M. DE SEPTCHÊNES.

HISTOIRE. — TOME II.

A PARIS,

Chez { DANDRÉ, Libraire, rue du Cimetière S. André-des-Arts, n°. 15; OBRÉ, rue S. Denis, n°. 20.

AN IV. (1796.)



OBSERVATIONS SUR LA GÉNÉALOGIE DE PYTHAGORE;

Et sur l'usage chronologique que l'on en a tiré pour déterminer l'époque de la prise de Troye.

Le système chronologique de M. Newton est connu en France par la traduction de son ouvrage sur les anciennes monarchies. On sait que ce géometre célebre, ayant entrepris de diminuer la durée des temps qui ont précédé l'époque de Cyrus, il a été obligé, pour rapprocher de cette époque celle du dé-

luge d'Ogyges, celle de la prise de Troye, et même plusieurs autres époques postérieures des tems historiques, de supposer que les Grecs s'étoient trompés de six cent quarante-un ans sur la durée de mille vingt qu'ils assignoient à l'intervalle depuis Ogyges jusquà l'Olympiade de Coræbus, de cent vingt-huit ans sur la durée de quatre cens huit qu'ils comptoient après Ératosthene, entre la prise de Troye et la premiere Olympiade, etc.

Aux diverses preuves qu'avoit données M. Newton dans sa chronologie imprimée en anglois et en françois, le savant et laborieux académicien qui a entrepris de réhabiliter ce systême peu accrédité même en Angleterre, en a ajouté une, de laquelle M. Newton n'avoit pas pensé à faire usage. Cette preuve, qu'il fonde sur la généalogie de Pythagore, a deux parties.

La premiere est tirée de la généalogie des ancêtres de ce philosophe, rappor-

tée dans Pausanias et dans Diogène-Laërce, et dépend du nombre des générations, quoique ces deux écrivains ne s'accordent ni sur le nombre de ces générations, ni sur les noms de ceux qui les composent.

La seconde partie de la preuve est tirée de la combinaison des divers détails d'une ou de plusieurs traditions Pythagoriciennes sur le passage de l'ame d'Œthalide fils de Mercure, dans différens corps humains, qu'elle avoit, disoit-on, *informez* (1) avant que d'entrer dans celui de Pythagore. On a prétendu déterminer par le nombre de ces passages, et par un intervalle de deux cent sept ans, pendant lesquels cette ame avoit, disoit-on, séjourné dans les enfers, la durée du tems écoulé depuis Œthalide contemporain des Argonautes, jusqu'à Pythagore; et montrer que

(1) Ce terme pris dans l'acception ſcholaſtique, pour désigner l'entrée d'une ame dans le corps qu'elle anime, m'a paru le ſeul qui put exprimer la pensée de ceux qui débitoient cette tradition.

cette distance est la même que celle de la chronologie de M. Newton. Quoique les deux parties de cette preuve soient proposées comme se confirmant mutuellement, je serai obligé de les séparer, et de les examiner chacune à part, parce qu'elles sont absolument indépendantes l'une de l'autre.

ARTICLE PREMIER.

Premiere partie de la preuve.

Quoiqu'il y ait quelques variétés sur le nom du pere de Pythagore, il est sûr par le témoignage du philosophe Héraclite et par celui d'Hérodote (1), que son vrai nom étoit *Mnésarque*, et non pas *Démarate*, comme on le trouve dans l'abréviateur des Trogue-Pompée (2), ou *Mnémaque*, comme l'écrit Diogène en deux endroits (3). On s'accorde encore assez à mettre le séjour de ce Mnésarque à Samos. Hermippus cité par

(1) Heracli. apud Laërt. VIII. 7. Herodot. IV. 95.
(2) Just. hist. XX.
(3) Diogen. VIII.

Diogéne, le faisoit graveur de cachets (1), et on assuroit même que Pythagore avoit excellé dans cet art : selon d'autres (2), Mnésarque étoit un marchand, mais ce point est indifférent pour la question présente.

C'est de l'origine de ce Mnésarque et du nombre de ses ancêtres qu'il s'agit. Or, sur cet article, les écrivains les plus anciens et les mieux instruits de l'histoire des philosophes, ceux qui en avoient fait une étude particuliere, étoient absolument opposés entr'eux, comme Porphyre en convient (3), et comme l'hitorien Lycus nous l'assuroit au cinquieme livre de son histoire (4) ; ce qui a fait dire à Josephe (5) que le probléme de l'origine de Pythagore n'étoit pas moins difficile à résoudre que celui de la partie d'Homére. Cette considéra-

(1) Idem ibid.
(2) Porph. Jambl. &c.
(3) Porphyr. vitâ Pythagoræ.
(4) Lycus apud Porph. suprà.
(5) Joseph contra Appion.

tion doit nous empêcher, en général, de prendre quelqu'une des différentes traditions débitées sur cet article, pour le fondement d'aucun système; car puisqu'il n'y avoit aucune de ces traditions qui ne fût contestée, il n'y en a aucune que l'on puisse alléguer en preuve avant que d'en avoir établi la vérité. Je donnerai dans la suite le détail de toutes ces variétés; mais je vais commencer par examiner la tradition que rapporte Pausanias, et sur laquelle on s'est uniquement fondé.

Pausanias (1) décrivant les antiquités de Phliunte petite ville du Péloponnese, située entre Argos et Sicyone, raconte la maniere dont elle fut soumise aux Doriens sous Rhegnidas fils de Phalces et petit-fils de Téménus, ce qui arriva deux générations au moins après le retour des Héraclides, car Téménus avoit été un des chefs de cette expédition.

« Rhegnidas fit proposer à ceux de

(1) Lib. II, c. 12.

» Phliunte de le reconnoître pour roi,
» et de partager leurs terres avec celles
» des Doriens. Le Phliasien Hippasus
» vouloit que l'on rejettât ses proposi-
» tions, et que l'on prît les armes pour
» repousser les Doriens, mais il ne put
» se faire écouter. Ceux de Phliunte in-
» timidés par la puissance des Héracli-
» des, crurent devoir acheter la paix
» aux dépens de leur liberté et d'une
» partie de leur bien. Hippasus, et
» ceux de son parti abandonnant Phliun-
» te, allerent chercher de nouveaux
» établissemens à Samos. C'est de cet
» Hippasus, continue Pausanias, que le
» philosophe Pythagore descendoit à la
» quatrieme génération : Ἱππάσου δὲ
» τούτου τέταρτος ἦν ἀπόγονος ;
» car Pythagore eut pour pere Mnésar-
» que fils d'Euphron et petit-fils d'Hip-
» pasus. Telle est, ajoute Pausanias, la
» tradition de Phliunte, sur laquelle
» ceux de Sicyone s'accordent avec eux
en plusieurs points. » Pausanias ne dit

pas *en tous*, mais seulement *en plusieurs*.

Avant que d'examiner si cette tradition s'accorde avec celle qui est rapportée dans Diogène-Laërce, il faut voir si la généalogie donnée par Pausanias, est suffisante pour remplir même dans le systême de M. Newton, l'intervalle écoulé depuis le retour des Héraclides jusqu'à la naissance de Pythagore. Par la généalogie rapportée dans Pausanias, ce philosophe est le quatrieme depuis Hippasus; et comme cet Hippasus étoit le contemporain de Rhegnidas petit-fils de Téménus, et qu'il devoit avoir le même âge que lui, puisqu'il se mêloit déja des affaires publiques et de donner des conseils à ses citoyens, il ne se trouvera que quatre générations entre le retour des Héraclides conduits par Téménus, et la naissance de Pythagore; 1°. celle de Phalces fils de Téménus, 2°. celle de son fils Rhegnidas contemporain d'Hippasus, 3°. celle d'Euphron

fils d'Hippasus, 4°. celle de Mnésarque pere de Pythagore. Évaluant ces générations à trois pour un siecle, suivant la méthode des anciens, on aura seulement cent trente-trois ans depuis la naissance de Phalces fils de Téménus, l'un des chefs de l'expédition des Héraclides, jusqu'à celle de Pythagore.

La date précise de la naissance de Pythagore est un point qu'il est impossible de déterminer; et tous les efforts de deux des plus savans hommes de l'Europe, de Dodwel et de Bentley, qui ont disputé contradictoirement ce point de chronologie dans la controverse excitée en Angleterre au sujet des épîtres qui portent le nom de Phalaris, n'ont servi qu'à mieux faire sentir cette impossibilité, par l'opposition qui se trouve entre les divers témoignages des anciens. Il y a cependant certains termes au-delà desquels on ne peut vraisemblablement porter la date de cette naissance; elle ne peut être antérieure à l'an 623.

avant l'ère chrétienne, ni postérieure à l'an 569. Ainsi, ajoutant la durée commune de quatre générations, ou cent trente-trois ans, à chacune de ces deux dates, on aura nécessairement pour la naissance de Phalces fils de Téménus, les années 735 et 702 avant Jesus-Christ, ou quelqu'une des années intermédiaires.

Le retour des Héraclides dans le Péloponese sous la conduite de Téménus pere de Phalces, quatre-vingts ans après la prise de Troye, est, selon M. Newton, de l'an 824. Téménus étoit alors en âge de commander une partie de l'armée des Héraclides, et il avoit au moins vingt-cinq ou trente ans. La naissance de Phalces, est, par le cacul précédent, de l'an 755, ou même de l'année 702. Donc il y aura un espace de cent vingt-deux ans, ou du moins de soixante-neuf ans, entre la conquête de l'Argolide par Téménus, et la naissance de son fils Phalces. Téménus auroit eu alors cent quar-

A

rante-huit ans, ou du moins quatre-vingt-quinze ans; et comme il fut assassiné dans la suite par ce même Phalces, il doit avoir survécu à sa naissance au moins vingt ou vingt-cinq ans, et avoir vécu en tout cent vingt ans, ou peut-être même cent soixante-dix ans, suivant le tems auquel on mettra la naissance de Pythagore. L'absurdité de cette conséquence montre que, même dans le systême de M. Newton, on ne peut recevoir la généalogie donnée par Pausanias, et c'est peut-être pour cette raison que ce Géometre, qui avoit employé des témoignages bien moins précis, n'a pas voulu faire usage de celui-ci.

Diogéne-Laërce rapportant quelques-unes des anciennes opinions embrassées par les anciens, au sujet de l'origine de la famille de Pythagore, dit qu'il y avoit des écrivains qui faisoient cette famille originaire de Phliunte; Mæmacus ou Marmacus pere de Pytha-

gore, étoit, selon eux, fils d'Hippasus et petit-fils d'Eutyphron, dont le pere Cléonyme avoit été chassé de Phliunte.

Dans cette généalogie, l'ayeul de Pythagore est nommé Hippasus, et non Euphron. Son bisayeul est Eutyphron, et non pas Hippasus, et ce ne fut pas le bisayeul de Pythagore, mais son trisayeul, qui fut chassé de Phliunte. Enfin, ce trisayeul n'est point cet Hippasus qui voulut s'opposer à Rhegnidas, mais un Cléonyme que Diogéne nomme simplement Banni de Phliunte, Φυγάδος ἐκ Φλιοῦντος, sans faire aucune mention, ni de Rhegnidas, ni des Doriens.

Pour concilier ensemble ces deux manieres différentes de rapporter la même généalogie; pour les lier l'une à l'autre, et pour les faire quadrer avec le système de M. Newton, il faudra, que Pythagore soit le cinquième, et non le quatrième, depuis la conquête de Phliunte sous le petit-fils de Téme-

nus, comme le dit Pausanias ; il faudra corriger son témoignage, et dès-lors ce ne sera plus sur son témoignage que l'on s'appuiera, mais sur une correction de laquelle il faudra donner d'autres preuves que celle du besoin que l'on aura eu de la faire. Je l'ai dit ailleurs, mais je crois que l'on ne peut trop le répéter ; un passage qui a eu besoin d'être corrigé, n'ajoute après sa correction, aucune force nouvelle aux raisons qu'on a eues de la faire : c'est-là une des régles fondamentales de la critique.

Diogéne-Laërce ne nomme point les auteurs dont il avoit tiré sa généalogie de Pythagore, lui qui cite cependant si volontiers, mais il ne l'avoit point imaginé ; et quelle que puisse être l'autorité de ses garans, elle sera bien foible, si elle ne l'emporte pas sur les traditions particuliéres des Phliasiens du siécle des Antonins, traditions sur lesquelles leurs voisins de Sicyone n'étoient pas en tout d'accord avec eux.

Par où ceux de Phliunte, ville médiocre située au milieu des terres, qui n'avoit aucun commerce maritime, et qui n'a jamais joué un rôle considérable, avoient-ils pu au tems de Pausanias, conserver le souvenir de ce détail des générations d'une famille qui étoit éteinte depuis cinq à six cents ans, et qui étoit sortie de leur ville il y en avoit alors plus de neuf cens? Ces Phliasiens avoient sans doute oui dire que plusieurs anciens écrivains faisoient la famille de Pythagore originaire de Phliunte, et là-dessus ils avoient bâti une généalogie, que Pausanias rapporte sans la garantir. C'étoit dans les écrivains de la vie de Pythagore qu'il falloit chercher ce détail, où nous voyons qu'ils remontoient jusqu'à la cinquieme génération avant ce philosophe, et nous n'avons aucune preuve qu'ils eussent parlé de ce qui avoit obligé Cléonyme son trisayeul, d'abandonner Phliunte. Si la cause qu'en rapportoient les Phliasiens eût été connue à ces écri-

vains, comme elle l'auroit été, au cas que la tradition de Phliunte eût été véritable, elle faisoit trop d'honneur à la famille de Pythagore, pour qu'ils eussent manqué d'en faire mention. Cette tradition supposoit que le fondateur de la famille de Pythagore, soit Hippasus, soit Cléonyme, n'avoit abandonné sa patrie, que pour se soustraire au joug des Héraclides, et lorsqu'il désespéra de lui inspirer le courage de leur résister.

Je passe à la variété des opinions débitées par les anciens sur l'origine de la famille de Pythagore, parce que cette variété démontre leur incertitude.

Le nom de ce philosophe étoit devenu extrêmement célèbre, mais cette même célébrité que lui avoient acquise sa vertu, son esprit et son savoir, n'avoit servi qu'à rendre son histoire et celle de sa famille encore plus incertaines, par la licence que les admirateurs et les ennemis de sa doctrine s'étoient également donnée de défigurer cette

histoire, et de la charger des fables les plus absurdes et les plus ridicules. Il n'est question ici que de l'origine de Pythagore, et j'écarte tout ce qui lui est étranger.

Cette origine paroissoit à l'Historien Lycus, et après lui à Porphyre un de ces problêmes qu'il n'est pas possible de résoudre, parce que, selon les uns, la famille de Pythagore étoit originaire de l'isle même de Samos, et descendue des anciens habitans, auxquels la colonie Ionienne s'étoit unie; que, selon d'autres, elle venoit de Phliunte, et que, selon les troisiemes, elle avoit passé de Métaponte ville d'Italie, dans l'isle de Samos.

L'Historien Lycus, né à Rhége dans l'Italie, étoit contemporain de Démétrius de Phalère, avec lequel il avoit eu de violens démêlés, selon Suidas, ainsi il étoit du siècle d'Alexandre et de ses successeurs immédiats; on le trouve cité plusieurs fois dans les anciens, et il pa-

roit qu'il étoit en quelque considération, puisqu'Agatharchide le joignant à Théopompe (1), assure qu'après la description que l'un et l'autre ont donnée des pays situés à l'occident de la Grece, il reste bien peu de choses à en dire.

Hermippus et Hippobotus (2) étoient du sentiment qui faisoit la famille de Pythagore originaire de Samos même. Hermippus de Smyrne, auquel Athénée (3) donne toujours le surnom de *Callimachien*, Καλλιμάχειος, (que Vossius (4) explique par *disciple de Callimaque*) avoit écrit une vie de Pythagore, laquelle, au jugement de Josephe (5), l'emportoit pour l'exactitude et la vérité, sur toutes les autres, qui étoient pourtant en très-grand nom.

(1) Agatharchid. apud phot. cod. 290, p. 1360.

(2) Diog. Laërt. lib. VIII, ex lect. manuscript. Clem. strom. I.

(3) Athen. V, 213 et passim.

(4) Vossius, hist. græc. I, 16.

(5) Josep. contra Appion, lib. I, cap. 22 pag. 1345. Ἐπιμελέστατος.

bre; il avoit aussi publié quelques autres ouvrages sur l'histoire des Philosophes, et on le voit très-souvent cité. Le tems d'Hippobotus n'est pas connu, on voit seulement que Porphyre et Iamblique le citant avec Néanthe (1), pour le même fait, le nomment le premier, d'où l'on pourroit peut-être conclure qu'il étoit plus ancien que lui. Néanthe de Cyzique avoit été disciple de l'Historien Philiséus, écolier d'Isocrate. Hippobotus avoit beaucoup écrit sur l'histoire des philosophes et sur celle des Sectes de la philosophie, et il est souvent cité par Diogéne-Laërce.

Les trois origines différentes dont parle Lycus, n'étoient pas les seules que l'on donnât à la famille de Pythagore. Théopompe (1), Aristoxéne et Aristarque assuroient qu'elle descendoit des anciens Pélasges ou Tyrrhéniens, qui, après avoir été chassés d'Athenes peu après

(1) Porph. c. 61. Iambl. c. 189.

(2) Clem. strom. I. Euseb. præparat. X, 4 Theodoret. therapeut. I. Herodot. IV, 145. VI, 138. Strab. XIV.

le retour des Héraclides, s'emparérent de Lemnos, et se répandirent de-là dans les isles voisines. Les anciens habitans de Samos étoient *Léléges*, nation absolument différente des Tyrrhénes ou Pélasges. Le Stoïcien Cléanthe (1), Diodore de Sicile, Plutarque et Diogéne-Laërce font mention de cette opinion, et elle semble avoir été la plus commune parmi les anciens.

Il seroit inutile de s'arrêter à faire connoître l'âge et l'autorité de Théopompe. Disciple d'Isocrate, il avoit vécu sous Philippe et sous Alexandre, et les anciens louent sur-tout le soin qu'il s'étoit donné, et les dépenses qu'il avoit faites pour s'instruire de la vérité des choses qu'il rapportoit.

Aristoxéne de Tarente disciple d'Aristote, est plus connu par ses élémens d'Harmonie, qui sont parvenus jusqu'à nous, que par ses autres écrits; mais

(1) Cleanth. apud Porphyr. Diod. excerpt. vales. p. 241, ex lib. VI. Plut. sympos. cap. 7 et 8. Diog. Laërt. VIII. c. 1. Athen. lib III. Dion. Halic. epist. ad Pomp.

il avoit publié un très-grand nombre d'ouvrages dont Fabricius a rassemblé les titres (1), et la vie de Pythagore en étoit un. Elle est citée souvent et avec éloge par les anciens, et Aulu-Gelle citant cet ouvrage d'Aristoxéne, l'appelle (2) *Vir litterarum veterum diligentissimus* : « il avoit, dit-il, consulté « avec soin le Pythagoricien Xénophile, « l'un des derniers chefs de l'école Ita-« lique; il avoit eu des conférences avec « le jeune Denys de Syracuse dans sa re-« traite à Corinthe, sur les détails de « quelques aventures attribuées à des « Pythagoriciens ; il avoit aussi recueilli « et comparé avec soin les traditions des « Vieillards qui avoient vu l'école Ita-« lique dans un état plus florissant. » Le voisinage de Crotone et de Métaponte, villes peu éloignées de Tarente, l'avoit mis à portée de faire ces recherches, et il paroît que le fruit de cet examen avoit été de rejetter beaucoup de tra-

(1) Biblioт. græc. III 10.

(2) Noct. attic. IV. 2.

ditions débitées à l'occasion de Pythagore et de ses disciples, et même d'en démontrer la fausseté, sans en avoir pu cependant désabuser le public, qui préfère toujours dans l'histoire des hommes célébres, le merveilleux, et même le bizarre et l'absurde, au vrai simple et ordinaire.

L'Aristarque cité par Clément, est apparemment le Critique, car on ne connoît guere que deux écrivains de ce nom, l'Astronome Aristarque de Samos, et le Grammairien de l'école d'Alexandrie (1).

Quoique le Stoïcien Cléanthe rapportât cette opinion de l'origine Tyrrhénienne ou Pélasgique de Pythagore, et qu'il le fît même d'une façon assez étendue, comme on le voit dans Porphyre, ce n'étoit pourtant pas celle-là qu'il suivoit. Selon lui, Mnésarque pere de Pythagore étoit un marchand Phœ-

(1) Ils ont vécu à peu près dans le même temps, dans le troisieme siecle avant l'ère chrétienne.

nicien établi à Tyr, qui dans une famine alla porter du bled à Samos, et auquel les Samiens, en reconnoissance de ce service, accorderent le droit de bourgeoisie. Cléanthe ajoutoit que Mnésarque, qui prit alors ce nom Grec, s'établit à Samos, qu'il y eut un fils auquel il donna le nom de Pythagore, et qu'il mena à Tyr pour y être instruit dans les sciences des Phoeniciens. Le reste du récit de Cléanthe est étranger à l'objet que je traite ici, c'étoit au cinquiéme livre de ses Mythiques que Cléanthe rapportoit ce détail; cet ouvrage étoit sûrement du Stoïcien Cléanthe, disciple de Zénon, et qui succéda à ce philosophe dans la conduite de l'école Stoïcienne vers la cxxxiv.e Olympiade, ou vers l'an 240 avant Jesus-Christ (1).

Clément Alexandrin, et après lui Eusébe et Théodoret (2), attribuent à un

(1) Voyez Dodwel diss. de Dicaearc. n.° 18, &c. au vol. 11 des petits géographes.

(2) Clem. strom. I. Euseb. X, ij. Theodor. therapeut. I

Néanthe la même opinion de l'origine Phœnicienne de Pythagore, et c'est sans doute au Néanthe de Cyzique, disciple de Philiscus, lequel avoit étudié dans l'école d'Isocrate, et devoit être à peu-près du même tems que Cléanthe, ou peut-être même un peu plus ancien.

Porphyre (1) rapporte dans un grand détail ce qui se trouvoit sur l'origine de Pythagore dans la vie de ce philosophe, écrite par un Appollonius que l'on ne sait pas trop comment distinguer parmi les soixante-dix-neuf écrivains de ce nom dont Fabricius nous a donné la liste (2). Selon cet Appollonius, Pythaïs mere de Pythagore descendoit d'Ancée, celui qui avoit le premier fondé la ville de Samos. Apollonius ne parloit point de la famille de Mnésarque, parce que c'étoit Appollon qu'il regardoit comme le véritable pere de Pythagore. Mnésarque, selon lui,

(1) Porph. c. 20, [illegible], etc.
(2) Bibl. gr. III, c. 20, [illegible]

étoit seulement son pere putatif. Cette fable, qui étoit assez ancienne, nous montre comment il faut regarder en général, toutes ces traditions que l'on débitoit au sujet de Pythagore; Iamblique, qui ne l'adopte cependant pas, nous apprend qu'elle se trouvoit dans les ouvrages d'Épiménide, d'Eudoxe et Xénocrate.

Indépendamment de l'ancien Épiménide de Créte, que l'on fait disciple de Pythagore, et sous le nom duquel on avoit publié quelques ouvrages, Diogéne-Laërce (1) nous apprend qu'il y avoit eu trois écrivains de ce nom, dont un avoit publié un livre sur les généalogies des anciennes familles, et ce pourroit bien être celui dont nous parle Iamblique, mais son tems nous est inconnu.

Eudoxe de Cnide (2), Astronome très-célébre dans l'antiquité, et l'un des pre-

(1) Diog. Epimen.

(2) Diog. l. VIII. Eudox.

miers

miers auteurs de l'astronomie systématique, laquelle mit les Grecs en état de construire les tables astronomiques, avoit étudié sous le Pythagoricien Archytas, et Diogéne le range parmi ceux de cette secte; ainsi il seroit fort possible que parlant de l'origine du fondateur de sa secte, il eût adopté la fable qui le faisoit fils d'Appollon. Cet Eudoxe avoit été aussi disciple de Platon.

Il y a eu un autre Eudoxe qui étoit de l'isle de Rhodes, et que Diogéne nomme Historien. Il se trouve cité dans le recueil des choses merveilleuses du Grammairien Apollonius; et comme ce Grammairien ne cite que des Historiens anciens, on en peut conclure que cet Eudoxe a vécu au moins sous les successeurs d'Alexandre.

Pour le Xénocrate cité par Iamblique, il ne peut être différent du philosophe de ce nom, lequel succéda à Speusippus fils de Platon dans la conduite de l'école Platonicienne, depuis l'an 334,

jusqu'à l'an 309. Il avoit publié un très-grand nombre d'ouvrages dont Diogéne nous a conservé les titres, et parmi lesquels on en trouve qui avoient pour objet l'histoire des personnages célébres, entre lesquels Pythagore devoit tenir un des premiers rangs, aux yeux d'un auteur philosophe et d'un philosophe qui, comme nous l'apprend Porphyre (1), avoit adopté une partie des dogmes Pythagoriciens.

Iamblique (2) professoit une espece d'idolatrie épurée, et dont il ne paroît pas que les principes pussent s'accorder avec les amours des dieux pour les femmes mortelles; aussi rejette-t-il formellement cette fable qui supposoit Phythagore le fruit d'une intrigue d'Apollon avec Pythaïs femme de Mnésarque. Iamblique suppose que le pere et la mere de Pythagore étoient de la même famille, descendus l'un et l'autre d'Ancée; mais

[1] Porphyr. vita Pyth. cap. 53.
[2] Iamblich. cap. 8.

il assure que cet Ancée né à Samé ville de Céphalenie, avoit conduit une colonie dans l'isle à laquelle il donna le nom de Samos. Cette colonie étoit composée, selon lui, de *Céphaleniens*, d'*Arcadiens*, de *Thessaliens*, d'*Athéniens*, d'*Épidauriens*, et de quelques habitans de *Chalcis* dans l'Eubé. Iamblique ajoute que non seulement les généalogies des familles particuliéres, mais encore les fêtes des dieux et les cérémonies des sacrifices, fournissoient la preuve de ces origines si différentes des habitans de Samos.

Il est singulier que parmi tous ces peuples, il ne soit fait aucune mention des Phliasiens.

Au reste, comme Iamblique écrivoit sous les successeurs de Constantin, et dans un tems où l'isle de Samos étoit chrétienne, il n'y a pas d'apparence que ce qu'il dit des fêtes et des cérémonies particuliéres des sacrifices, pût encore avoir lieu de son tems; c'étoit sans doute

de quelqu'ancien écrivain qu'il avoit tiré ce détail, et peut-être d'Apollonius, qu'il paroît avoir copié en cet endroit.

Il y a même lieu de soupçonner qu'Iamblique, dont l'ouvrage semble fait pour concilier les diverses traditions, s'est donné quelque licence en cette occasion, car il est difficile d'ajuster cette colonie conduite à Samos par Ancée de Céphalenie, avec ce que nous apprenons dans les anciens, des antiquités de Samos d'Ionie. Il est sûr qu'Homére regardoit le nom de l'isle de Samos comme plus ancien que la guerre de Troye. (1) Il le donne dans l'Iliade à l'Isle voisine des côtés de l'Asie; or il est impossible que la colonie d'Ancée, composée des six peuples différens dont parle Iamblique, fut antérieure à la guerre de Troye, cependant il faudroit qu'elle le fût, si c'étoit cet Ancée qui avoit donné le nom de Samos à cette Isle.

(1) Illiad. vers. 78 et 753.

Le poëte Asius de Samos, cité par Pausanias (1) parloit d'un ancien Ancée, fils de Neptune et d'Astypalé, fille de Phoenix, lequel avoit régné sur les Léléges, et avoit épousé Samia, fille du Fleuve Mæandre; il en avoit eu cinq enfans, dont un avoit porté le nom de Samus. Le même poëte donnoit pour femme à Phoenix, Périmede, fille d'OEnoeus. La ressemblance de ce nom avec celui du roi de Calidon, pere de Méléagre et de Déjanire, a servi, sans doute, de fondement à Apollonius de Rhodes (2), pour confondre l'argonaute Ancée, avec Ancée, fils de Neptune; ce qui a fait dire ensuite au scholiaste de ce poëte, que cet argonaute étoit fils de Neptune et d'Astipalée, fille de phoenix; mais il est constant, par plusieurs passages d'Appollodore, plus exact et mieux instruit qu'Apollonius, 1°. (3) que cet

[1] Paus. VII, 4.

[2] Apol. Argon. I, vers. 185.

[3] Apoll. lib. I, n.° 8, 10, 16, 20.

Ancée qui se trouva à l'expédition des Argonautes, succéda à Typhis, dans l'emploi de pilote, et qui mourut d'une blessure reçue à la chasse de Calydon, étoit fils de Lycurgue, roi de la ville de Phénée, et d'un canton de l'Arcadie : 2o. (1) que son fils Agapénor fut un des princes qui prétendoient à l'hymen d'Hélene : 3o. que la mere de cet Ancée se nommoit Cléophyle, ou, selon d'autres, Eurynome, et qu'elle étoit Arcadienne. Pausanias (2) ajoute qu'Ancée étant mort sans enfans, avant son pere Lycurgue, la couronne passa à son cousin Echémus. Le scholiaste d'Apollonius (3) nous apprend que la circonstance du détail de la mort d'Ancée à la chasse de Calydon, se trouvoit dans le huitieme livre de Phéricide.

Aucun de ces caracteres ne peut convenir à cet ancien Ancée du poëte Asius,

1] Lib. III, no. 10, 2.

2] Pauf. VIII, 4.

3] Lib. I vers. 188.

qui fut roi des Léléges de l'Asie mineure, qui régnoit sur les bords du Mæandre, et qui laissa cinq enfans. Il y a plus d'apparence que ce poëte parloit du même Ancée, roi des Léléges, dont Phérécide faisoit mention, selon Strabon (1), et qui avoit régné sur une partie du pays où les Ioniens s'établirent dans la suite, depuis Éphése jusqu'à Phocée, dans le voisinage des isles de Samos et de Chio.

Phoenix, ayeul maternel d'Ancée, et que le poëte Asius faisoit pere d'Europe et d'Astypalée, est sans doute l'ancien Phœnix fils d'Agénor et frere de Cadmus; car Appollodore reconnoît que d'anciens auteurs faisoient Europe fille de Poenix, et non sa soeur. Les Léléges de l'Asie mineure faisoient ainsi remonter leurs antiquités, jusqu'au tems de Cadmus, dont les compagnons avoient fait plusieurs établissemens dans les isles de la mer Égée.

(1) Lib. XIV, p. 532.

Le récit d'Iamblique nous obligeroit de reconnoître un troisieme Ancée de Céphalenie inconnu à toute l'antiquité, et une colonie antérieure à la guerre de Troye, dont Homère ne paroît pas avoir eu la moindre idée. Ainsi, quelque détaillée et quelque suivie que paroisse la narration d'Iamblique, on ne peut la regarder tout au plus que comme une imagination des écrivains postérieurs, qui ne peut se concilier avec les traditions plus anciennes, et rapportées dans les écrivains du bon siecle.

La premiere tradition faisoit cette famille d'origine Samienne, soit que par-là on voulut marquer qu'elle descendoit des Ioniens qui avoient conduit une colonie Hellénique à Samos, soit qu'on voulut la faire descendre des anciens Léléges, ce qui semble avoir été le sentiment d'Appollonius, qui marquoit Ancée fondateur de Samos, pour le chef de la famille dont étoit Pythaïs.

La seconde opinion, ou celle de Théo-

pompe, d'Aristoxéne, d'Aristarque et de plusieurs autres, supposoit cette famille d'origine Pélasgique ou Tyrrhénienne, et la faisoit descendre des Pélasges, chassés d'Athènes

Dans la troisieme opinion, cette famille étoit originaire de Phliunte près de Sicyone.

Dans la quatrieme, elle étoit de Métaponte en Italie.

Dans la cinquieme, elle venoit de l'isle de Céphalenie, à l'occident du Péloponnese.

Enfin dans la sixieme, elle n'étoit devenue Grecque que par le droit de bourgeoisie accordé à Mnésarque de Tyr. Elle étoit originaire de Phoenicie.

Avant que de se déterminer en faveur d'une de ces opinions, il faut les avoir discutées toutes six; et je doute, qu'après la discussion la plus exacte, la question cesse d'être problématique. Ainsi, quand bien même la tradition de ceux de Phliunte seroit aussi favo-

rable au systême chronologique de M. Newton, qu'elle lui est contraire, avant de pouvoir rien établir sur un semblable fondement, il faudroit avoir prouvé qu'elle doit être préférée aux cinq autres. Ce préliminaire est indispensable.

ARTICLE II.

Seconde partie de la preuve chronologique, tirée de l'époque de Pythagore.

Cette preuve est fondée sur une tradition Pythagoricienne, rapportée dans les anciens, au sujet des différentes migrations de l'ame d'HEthalide, fils de Mercure, laquelle avant que d'entrer dans le corps de Pythagore, avoit *informé* (1) successivement les corps d'Euphorbe tué à la guerre de Troye par Ménélas, d'un Hermotime de Samos, et d'un pêcheur de l'isle de Délos nommé Pyrrhus. A cette premiere tradition on en

[1] Il faut se ressouvenir de ce que j'ai dit du sens auquel j'employe ce mot.

joint une autre qui n'avoit aucune liaison avec la premiere, et suivant laquelle l'ame d'AEthalide avoit passé deux cent sept ans dans les enfers avant que de venir sur la terre informer le corps du philosophe Pythagore. On suppose 1o. que le passage de l'ame d'AEthalide dans le corps d'Euphorbe, d'Hermotime et de Pyrrhus, s'étoit fait immédiatement, et sans aucun intervalle entre la mort de l'un et la naissance de l'autre; 2o. qu'il n'y avoit eu d'intervalle qu'entre la mort du pêcheur Pyrrhus et la naissance de Pythagore, et que cet intervalle est celui des deux cent sept ans de séjour dans les enfers.

Ainsi, joignant ensemble ces deux durées, celle du séjour aux enfers et celle de la vie d'Hermotime et de Pyrrhus, on prétend avoir la mesure de l'intervalle écoulé depuis la mort d'Euphorbe jusqu'à la naissance de Pythagore. M. Newton met la prise de Troye en l'an 904 avant Jesus-Christ. La mort d'Eu-

phorbe est de cette même année. La naissance de Pythagore est, au plutôt, de l'an 621 et, au plus tard, de l'an 569. Donc elle est postérieure à la mort d'Euphorbe de trois cent trente-cinq ans au plus; et de deux cent quatre-vingt-deux ans au moins. Otant de l'une et de l'autre de ces durées les deux cent sept ans de séjour que l'ame d'AEthalide avoit fait dans les enfers, il restera pour la vie d'Hermotime et pour celle du pêcheur Pyrrhus, prises ensemble, une durée de soixante-quinze ans, ou tout au plus de cent ving-huit ans.

On suppose que les deux différentes traditions que l'on réunit pour en former une preuve, avoient toutes deux Pythagore pour leur auteur, et de-là on conclud qu'il comptoit environ trois cens ans entre la prise de Troye et le tems de sa naissance.

La singularité d'une semblable preuve chronologique, et la maniere dont on l'a proposée, feront excuser l'étendue

que je serai obligé de donner à cette seconde observation, et même le sérieux avec lequel j'examinerai la tradition sur laquelle est fondée cette preuve.

Héraclide de Pont (1), qui avoit étudié sous Speusippus fils de Platon, et ensuite sous Aristote, rapportoit dans un de ses ouvrages (que Diogéne-Laërce ne nomme pas, mais qui pouvoit être le traité des enfers ou des Pythagoriciens) que Pythagore assuroit que son ame étoit la même que celle d'AEthalide fils de Mercure, à laquelle ce Dieu avoit accordé le privilege de ne point boire les éaux du fleuve Léthé, et de conserver le souvenir, non seulement de ce qu'elle auroit vu dans les enfers, mais encore de tout ce qui lui seroit arrivé dans les différens corps, soit d'hommes, soit d'animaux, soit de plantes, qu'elle *informeroit* successivement dans ses métempsychoses. Cette ame, ajoutoit Pythagore, (c'est toujours Hé-

(1) Vide Fabric. biblioth. græc. Voss. de hist. Græcis. Diogen. VIII, n.° 4.

raclide qui parle) passa quelque tems après la mort d'AEthalide, dans le corps d'Euphorbe tué par Ménélas à la guerre de Troye. Elle anima ensuite le corps d'Hermotime, ensuite celui d'un pêcheur de l'isle de Délos nommé Pyrrhus, et ensuite celui du philosophe de Samos. J'examinerai séparément ce qu'Héraclide contoit de cet Hermotime, ce détail feroit perdre de vue la suite de la preuve.

Diogène-Laërce, dont l'ouvrage est écrit sans méthode comme sans critique, rapporte quelques pages plus bas, et dans un endroit où il ne s'agit nullement des migrations de l'ame de Pythagore, que ce philosophe disoit de lui-même dans un écrit, *αὐτος ἐν τῇ γραφῇ φησὶ*, qu'il étoit venu habiter parmi les hommes, après avoir resté deux cent sept ans dans les enfers (1).

[1] *Nota* que cette citation et la phrase entiere de Diogene, semblent insérées après coup, soit par lui-même, soit par un autre. Les mots Τοι γὰρ qui commencent la phrase,

Quoique ces deux traditions fussent indépendantes l'une de l'autre, on les a jointes ensemble, et on a supposé,

1o. Que la mort du pêcheur de Délos avoit précédé de deux cent sept ans la naissance de Pythagore :

2o. Que la mort d'Euphorbe n'avoit été séparée par aucun intervalle, de la naissance d'Hermotime :

3o. Que la naissance de Pyrrhus avoit de même suivi immédiatement la mort d'Hermotime.

Si l'on demande une raison de cette variété, je doute que l'on puisse en donner d'autre que le besoin que l'on avoit de la supposer pour former la preuve chronologique dont il s'agit.

La naissance de Pythagore étant, comme je l'ai déja dit, de l'an 569 avant l'ère chrétienne, au plus tard,

ne se liant point avec la fin de la phrase qui la précede immédiatement, mais avec celle qui finit par les mots θεοδ φώνας. C'est une remarque, sur laquelle je n'insiste pas, dont je ne prétends rien conclure, et que je ne fais que pour plus d'exactitude.

elle n'est postérieure à la prise de Troye, dans le systême de M. Newton, que de trois cent trente-cinq ans. Or, si l'on ôte de cette durée de têms les deux cent sept ans de séjour dans les enfers depuis la mort du pêcheur Pyrrhus, il ne restera plus que cent vingt-huit ans pour la vie de ce même Pyrrhus et pour celle d'Hermotime. Ces deux hommes n'auront vécu que soixante-quatre ans chacun. Si l'on place la naissance de Pythagore en 622, la mort du pêcheur Pyrrhus sera de l'an 829, et postérieure seulement de soixante-quinze ans à la prise de Troye en 904. La vie de chacun de ces deux hommes sera seulement de trente-sept à trente-huit ans, l'une portant l'autre, les deux ensemble ne faisant que soixante-quinze ans.

On sent combien il y a de choses à dire contre une semblable preuve, mais je tâcherai de les rapporter toutes aux trois propositions suivantes.

1o. La tradition dont il s'agit est rap-

portée avec des différences si essentielles, sur le nombre des migrations de l'ame de Pythagore, sur le nom, sur la condition et sur le sexe de ceux dans lesquels on fait passer cette ame, qu'elle ne mériteroit aucune considération, quand bien même il s'agiroit d'un fait historique et possible, comme pourroit être le nombre des générations naturelles d'une famille ordinaire ; que sera-ce lorsqu'il s'agira d'une fiction aussi absurde et aussi puérile que l'est celle dont il est question ?

2o. La tradition n'étoit ni ancienne, ni conforme à la doctrine des Pythagoriciens sur la métempsicose.

3o. En supposant même que cette tradition fut ancienne et uniformément rapportée, on ne pourroit l'employer pour l'usage chronologique auquel on la fait servir.

PREMIERE PROPOSITION.

Cette tradition est rappportée de neuf

manieres différentes, et avec des variétés essentielles.

10. Cette tradition, ainsi qu'elle se lisoit dans l'ouvrage d'Héraclide, ne comptoit, comme on l'a vu, que deux migrations de l'ame d'AEthalide, entre la mort d'Euphorbe et la naissance de Pythagore.

Cet Héraclide de Pont étoit un homme qui avoit publié un très-grand nombre d'ouvrages, et sur toutes sortes de matieres, mais il ne paroît pas que son témoignage fût d'un grand poids en matiere d'histoire. Dans Cicéron (1), l'Épicurien Velléïus l'accuse d'avoir rempli ses livres de fables puériles, *puerilibus fabulis refersit libros*, et cela dans un endroit où ce qu'il en rapporte confirmant le système qu'il veut établir, il auroit eu intérêt de ne pas affoiblir l'autorité de son témoignage; ainsi le titre de savant, *doctus*, que Cicéron donne à Héraclide, ne doit point être mis en

(1) De nat. deor. lib. 1, 5, 13.

opposition avec ce jugement de Velléius. Le défaut de critique, ou même la crédulité pour les fables, et l'érudition, sont deux choses qui ne vont que trop souvent de compagnie.

Plutarque porte encore un jugement plus fâcheux d'Héraclide. Après avoir rapporté la maniere peu exacte dont il racontoit la prise de Rome par les Gaulois, il ajoute qu'il n'est pas étonnant qu'un écrivain *aussi fabuleux et aussi menteur qu'Héraclide, ait défiguré cet événement.* Diogène-Laërce nous apprend aussi qu'on accusoit Héraclide de plusieurs faussetés littéraires, soit pour s'attribuer les ouvrages d'autrui, soit pour en publier sous des noms anciens; et quelques circonstances qu'il rapporte de son histoire, nous montrent qu'il ne s'étoit pas même toujours borné aux faussetés purement littéraires. Dans la longue liste de ses ouvrages, on en voit un qui avoit pour titre Περὶ τῶν Πυθαγορείων, des *Pythagoriciens* ou *Pythagoriens.*

Cette dénomination désigne les nouveaux Pythagoriciens, ou ceux qui avoient embrassé la secte de Pythagore, depuis que ses écoles ayant été détruites, ceux qui les composoient avoient été obligés de se répandre dans la Grece. On donnoit le nom de Πυθαγορικοὶ à ceux qui composoient les écoles ou communautés fondées par Pythagore (1), celui de Πυθαγόρεοι aux disciples qu'ils avoient formés, et celui de Πυθαγορισταί ou de Pythagorisans, à ceux qui n'adoptant qu'une partie des dogmes Pythagoriciens, étoient au fond regardés comme des étrangers par ceux de la secte; ce nom de Pythagoristes ou de Pythagorisans, se trouve employé dans des fragmens de comédie du poëte Cratinus, du poëte Aristophon et du poëte Alexis (2). On le trouve aussi dans la XIVe. Idylle de Théocrite, et le Scho-

1 Vita pythag. apud Phot. Jamblic. vita Piyhag. Schol. Theocr. idyll, XIV, v. 5.

2 Diog. Laërt. pyth. VIII, 38. Suid. Xenpoh. Athen. III, 34, IV, 17, VI, 9, XIII, 2.

Kaste explique sur ce mot, qu'elle étoit la différence des *Pythagorciiens* observateurs de tous les dogmes de Pythagore, et des Pythagoristes ou Pythagorisans, tel qu'étoit, selon lui, Platon, qui n'avoit adopté que quelques points de la doctrine de cette secte. On peut conclure de-là que les Πυθαγόρεοι, dont avoit traité Héraclide, n'étoient pas les anciens Pythagoriciens, mais les nouveaux, qui s'étoient répandus dans la Grece après la destruction des écoles Pythagoriciennes en Italie.

2°. Dicéarque et Cléarque (1), tous deux disciples d'Aristote et camarades d'école d'Héraclide, avoient rapporté cette même fable des migrations de l'ame de Pythagore, mais d'une maniere bien différente ; car après la mort d'Euphorbe, ils faisoient passer l'ame du fils de Mercure dans le corps de *Pyrandre*, delà dans le corps d'un *Callideas* (2), et

1 Aul. Gell. IV, 9.

2 *Stanley*, *hist. philos.* lit *Callicles*, je ne sais sur quel fondement.

de-là dans le corps de la courtisanne Alcé, d'où elle avoit enfin passé dans celui de Pythagore. Ils comptoient aussi trois migrations entre Euphorbe et Pythagore, et ne s'accordoient avec Héraclide, ni sur le nombre, ni sur le nom, ni sur le sexe de ceux dont l'ame d'AEthalide avoit *informé* le corps. Dicéarque et Cléarque sont trop célébres, pour qu'il soit nécessaire de m'arrêter à les faire connoître.

Josephe contre Apion, dis que Cléarque ne le cede en mérite à aucun Péripatéticien. Pour Dicéarque, nous en avons des fragmens assez considérables, pour juger qu'il mérite les éloges que lui donnent les anciens. Au reste, un homme qui, comme lui, nioit l'existence des ames (1), c'est-à-dire, qu'elles fussent quelque chose de distingué du corps, ne pouvoit rapporter sérieusement cette tradition.

3o. Tertullien (2) alléguant cette tra-

1 Cicer. Tuscul. quæst. 1.

2 Tertullian. de anima, c. 28.

dition, nomme à la vérité les mêmes personnages qu'Héraclide, mais il les arrange autrement que lui : *Quomodo persuadebit*, dit-il en parlant de Pythagore (2), *Æthalidem, et Euphorbum, et Pyrrhum piscatorem, et Hermotimum, se retrò ante Pythagoram fuisse !*

4°. Saint Jérôme (2) dans sa réponse à Rufin, rapporte cette même tradition avec de nouvelles variétés. Il nomme à la vérité Hermotime et Pyrrhus pour les deux dernieres migrations, mais il place un Callidès entre Euphrobe et Hermotime, comptant ainsi trois migrations intermédiaires, comme Dicéarque, mais adoptant les noms marqués par Héraclide.

5°. Porphyre parle de cette même tradition (3), mais il ne la rapporte qu'après avoir observé que l'on ignoroit ab-

1 De animâ, c. 28.

2 Hieron, Apol. adversùs Rufin.

3 Vita Pythagor. cap. 19.

solument ce que Pythagore avoit dit à ses disciples dans les conférences qu'il avoit avec eux, parce que tout cela restoit enséveli sous un secret impénétrable, et il n'en parle qu'en la mettant au nombre des choses auxquelles il doute qu'on veuille ajouter foi. Il compte (1), de même que Dicéarque et Saint Jérôme, trois migrations entre Euphorbe et Pythagore, mais il donne le nom d'AEthalide à celui que ce pere nomme Callidès (2). Il n'y a pas d'apparence que Porphyre se soit trompé sur la place de cet AEthalide, car rapportant ailleurs cette même tradition (3), on ne voit point qu'il parlât du fils de Mercure, et qu'il remontât au-delà d'Euphorbe tué à la guerre de Troye; il distingue même les dégrès par les termes de *premierement*, *secondement*, etc. ce qui montre qu'il vouloit les rapporter dans l'ordre qu'il a suivi.

1 Cap. 23.
2 Cap. 44.
3 Cap. 26.

6.° Le Scholiaste de Sophocle (1), après avoir raconté une fable (2) que l'on débitoit au sujet de Pythagore, et à laquelle il prétend que le poëte pourroit bien avoir fait allusion, rapporte la tradition dont il s'agit, à peu près de même qu'elle se trouve dans Héraclide, si ce n'est qu'il donne au pêcheur de Délos le nom de Pythius, et non celui de Pyrrus.

7.° Le Scholiaste d'Apollonius de Rhodes (3) trouvant dans ce poëte le nom d'AEthalide et la fable du don que lui avoit fait son pere Mercure, rapporte à ce sujet la tradition Pythagoricienne, et cela de deux manieres différentes, qui ne s'accordent, ni entr'elles, ni avec les précédentes. Suivant la premiére, l'ame d'Euphorbe passa d'a-

1 Soph. Electr. v. 60.

2 C'est la fable selon laquelle Pythagore, après avoir fait courir le bruit de sa mort, se tint renfermé dans un souterrein, pendant plusieurs années, et se donna, en sortant de-là, pour un homme qui revenoit des enfers.

3 Argon. lib. I, vers. 641.

bord dans le corps d'un homme de Créte nommé Pyrrhus, et ensuite dans celui d'un homme d'Élis dont il ne marque pas le nom.

8.° La seconde maniere de rapporter la tradition, est celle que le Scholiaste attribue à Pythagore lui-même, et qu'il suppose tirée d'un ouvrage de ce Philosophe sur la transmigration des ames. Selon cette tradition, entre la mort d'Euphorbe et la naissance de Pythagore, cette ame n'avoit occupé qu'un seul corps, savoir, celui d'un fils de Mercure, qui étoit né des amours de ce dieu avec une courtisanne de Samos.

Enfin, la neuvieme façon de raconter cette histoire de l'ame d'Euphorbe, est celle qui ne la faisoit entrer dans aucun corps humain, pendant le tems qui s'étoit écoulé depuis la mort de ce Héros jusqu'à la naissance de Pythagore. Cette neuvième est celle qu'a suivie Philostrate, soit dans sa vie d'Apollonius de Thyane, soit dans ses Héroïques, (1) où

(1) Heroïc. p. 700.

Pythagore dit que l'ame d'Euphorbe, en passant dans son corps, est devenue Grecque de Barbare qu'elle étoit, pacifique et compatissante, de guerriere et d'impitoyable (1), etc.

Lactance et Iamblique (2) rapportent cette tradition de la même façon que Philostrate ; ils supposent que l'ame d'Euphorbe entra dans le corps de Pythagore, sans avoir passé dans celui d'aucun autre : par ce passage intermédiaire, elle auroit cessé d'être l'ame d'Euphorbe. Si on veut expliquer Ovide (3) par lui-même, et ne lui faire dire que ce qu'il dit dans ce beau discours qu'il met à la bouche de Pythagore, il faudra reconnoître aussi qu'il suivoit cette derniere maniere de rapporter la tradition, et il semble que c'étoit celle qui étoit la plus communément reçue. On ne

1 Appollonius et son historien Philostrate étoient tous deux des partisans zèlés du pythagorisme moderne, qui étoit alors la secte dominante dans le paganisme.

2 Lact. lib. III, p. 118. Iambl. vita Pythagoræ.

3 Metamorphos. lib. XV.

peut en faire aucun usage pour la preuve chronologique ; ainsi je ne m'y arrêterai pas.

Dans l'ouvrage publié par Gronovius sous le titre de *Philosophoumena Origenis* (1), et qui est une espece d'exposition assez imparfaite de l'ancienne philosophie, on rapporte, à l'occasion du dogme de la Métempsycose, le nom des différens personnages dans le corps desquels l'ame de Pythagore avoit passé, avant que d'entrer dans le sien ; ces personnages sont Æthalide avant la guerre de Troye ; Euphorbe pendant cette guerre ; Hermotime de Samos depuis cette guerre ; ensuite Pyrrhus de Délos ; et enfin le philosophe Pythagore.

C'est le seul témoignage qui se trouve conforme à celui d'Héraclide, pour le nombre et pour les cinq noms des migrations intermédiaires ; mais si l'on en veut faire usage, il faudra avouer en même tems qu'Hermotime dont parle

1 Thesaur. antiq. Græc. vol. X, et separat. Hamb. 1706.

Héraclide, étoit de Samos, et par conséquent postérieur à l'établissement des Grecs dans cette isle, c'est-à-dire, éloigné de la mort d'Euphorbe de cent quarante ans au moins, ou de plus de quatre générations.

Des huit premieres manieres de rapporter la tradition, la seconde, la quatrieme et la cinquieme comptent trois migrations, la huitieme n'en compte qu'une seule. Il ne reste donc que la troisieme, la sixieme et la septieme, qui s'accordent avec celle d'Héraclide à compter, comme je viens de le dire, deux migrations entre Euphorbe et Pythagore; mais si elles s'accordent avec lui sur le nombre, elles en diffèrent sur les noms, et sur l'ordre dans lequel elles les placent.

L'auteur de l'exposition des dogmes philosophiques, est le seul qui convienne avec Héraclide sur le nombre et sur les noms, mais en même tems il suppose une distance de cent quarante ans au

moins entre Euphorbe et Hermotime, et par-là il détruit l'induction chronologique.

On a voulu faire usage, pour autoriser cette tradition, d'un principe de critique que j'avois employé autrefois dans une dissertation sur la certitude historique. Ce principe est, que les variations des anciens dans des circonstances peu importantes d'un fait historique sur le gros duquel ils sont d'accord entr'eux, loin d'affoiblir l'autorité de ces écrivains, peuvent servir quelquefois à l'augmenter, parce qu'elles nous montrent qu'ils ont consulté des mémoires différents, et que là où ils sont d'accord entr'eux, il est naturel de supposer que, ne s'étant point copiés les uns les autres, leur accord ne peut venir que de celui de leurs mémoires. Mais quelle application peut-on faire de ce principe à la tradition présente, sur laquelle il n'y a pas deux témoins qui s'accordent parfaitement entr'eux, et où les variétés roulent sur les

circonstances essentielles du fait; car le nombre, les noms et l'ordre des personnages sont ici une chose essentielle dans l'usage chronologique que l'on en veut faire?

Tout ce que l'on peut conclure raisonnablement de ces différentes traditions, c'est qu'au tems d'Héraclide et de Dicéarque les nouveaux Pythagoriciens débitoient beaucoup de fables sur le fondateur de leur secte, et qu'une de ces fables avoit pour objet de donner l'histoire de l'ame de ce philosophe avant qu'elle fût entrée dans son corps; mais cette derniere fable étoit-elle ancienne, et étoit-elle fondée sur quelques discours de ce philosophe ou de ses premiers disciples, étoit-elle conforme à leurs dogmes? C'est ce que j'examinerai dans les preuves de la seconde proposition. Je me contente de conclure ici, que cette fable est rapportée avec tant de variétés essentielles sur le nombre précis des migrations, que l'on ne peut s'assurer com-

bien ceux qui l'avoient débitée les premiers, comptoient de générations entre la prise de Troye et la naissance de Pythagore, et que par conséquent une preuve chronologique appuyée sur de tels fondemens, ne doit mériter aucune considération.

SECONDE PROPOSITION.

Que cette tradition n'étoit ni ancienne, ni conforme à la doctrine des Pythagoriciens sur la Métempsycose.

(Nouveauté de la tradition.)

Il y a plusieurs circonstances dans cette tradition, qui, je crois, doivent être examinées séparément.

La premiere est le don du souvenir de toutes les choses passées, accordé par Mercure à son fils AEthalide. La seconde est le passage de l'ame d'AEthalide dans le corps d'Euphorbe ; et la troisieme, le passage de cette meme ame dans plusieurs corps différens, depuis

la mort d'Euphorbe, jusqu'à la naissance de Pythagore.

Sur le premier article, il faut observer que Phérécyde, l'historien, cité par le Scholiaste d'Appollonius (1), disoit bien que Mercure avoit accordé à l'ame de son fils AEthalide le privilége d'habiter tantôt dans les enfers et tantôt sur la terre, mais qu'il ne parloit, ni de ce don de mémoire dont Appollonius fait mention, ni de ce privilége de conserver dans chaque métempsycose, le souvenir de ce qu'il avoit vu dans les corps qu'il avoit animés précédemment. Héraclide et Dicéarque sont les plus anciens que l'on sache en avoir parlé.

Appolonius ne fait aucune mention de la Métempsycose, et le Scholiaste explique le terme d'E' ἑτερήμερος employé ordinairement par le Poëte en parlant d'AEthalide, par *un homme qui passe alternativement un jour sur la terre et un jour dans les enfers.*

1 Argon, lib. I, vers. 641.

On ne trouve le nom de cet Æthalide dans aucun des poëtes anciens, tels qu'Homère, Hésiode et Pindare; il n'est point nommé dans les Tragiques, et Apollodore qui, dans sa bibliothéque, a rassemblé avec tant de soin toutes les anciennes fables, ne fait aucune mention de ce fils de Mercure. Il n'en est pas non plus parlé dans Pausanias. Pindare dans sa quatrieme ode Pythienne, nommant les héros enfans des Dieux qui se trouverent à l'expédition des Argonautes, ne parle point de cet Æthalide, mais de deux autres fils de Mercure, Échion et Érytus (1).

D'où l'on peut conclure que cette fable rapportée par Phérécyde, étoit tout au plus quelqu'une de ces fictions peu accréditées, particulieres à quelques villes ou à quelques familles, au-delà desquelles elles n'étoient point connues, et auxquelles il étoit facile de faire des additions ou des retranchemens;

(1) Pyth. IV, vers. 319

Si cette fiction du séjour alternatif d'AEthalide sur la terre et dans les enfers eût été un peu répandue, elle étoit trop commode à ceux qui vouloient faire débiter dans leurs ouvrages des nouvelles de l'autre monde, pour qu'ils ne s'en fussent pas souvent servis. A l'égard de la seconde circonstance, de celle qui faisoit passer l'ame d'AEthalide dans le corps d'Euphorbe, elle a dû certainement être inconnue avant Pythagore, c'est à lui que les Grecs devoient la premiere idée de la métempsycose; ils le regardoient même comme l'inventeur de cette opinion, qu'elle fut bien plus ancienne en Égypte, comme le remarque Hérodote. Il y a même assez d'apparence que cette circonstance étoit une addition faite à la premiere tradition, suivant laquelle les migrations connues de l'ame de Pythagore ne remontoient pas au-delà du Troyen Euphorbe. Le propre des traditions fabuleuses est en général, de se charger toujours d'âge

en âge de nouvelles circonstances. Mais dans cette occasion, la circonstance du don fait par Mercure à l'ame d'Æthalide, étant le fondement du souvenir que conservoit cette ame, des choses qu'elle avoit vues dans ses différentes migrations, et par conséquent la base de toute la fiction, dès qu'elle eut été une fois imaginée, il n'étoit pas possible qu'elle fût omise par oubli, elle étoit la seule circonstance essentielle pour rendre le récit probable dans le système du Paganisme.

Enfin, la troisieme circonstance de ce récit d'Héraclide et des autres écrivains que j'ai cité, est le séjour de l'ame d'Euphorbe dans plusieurs corps humains, pendant l'intervalle écoulé depuis la mort de ce prince jusquà la naissance de Pythagore. Suivant une maniere de rapporter cette tradition, cette ame avoit *informé* trois corps différens entre Euphorbe et Pythagore; suivant une seconde, elle n'en avoit *informé* que deux; suivant la troisieme elle n'en avoit *informé* qu'un seul; et enfin selon

la plus commune opinion, elle n'étoit entrée dans aucun corps humain pendant la durée de cet intervalle. D'où seroient venues ces variétés, si la tradition eût été fondée sur quelqu'ancien témoignage? Ne voit-on pas là tous les caracteres de ces traditions populaires, qui n'ayant aucun fondement fixe, prennent une forme nouvelle dans toutes les bouches par où elles passent?

Dans le systême chronologique qui occasionne cette discussion, on suppose que les deux premieres migrations, car on adopte ce nombre sans aucune autre raison que celle de la convenance avec le systême; on suppose, dis-je, que les deux premieres migrations n'ont été séparées par aucun intervalle, que l'ame d'Euphorbe est entrée immédiatement après sa mort dans le corps d'Hermotime, et qu'après la mort de celui-ci elle a passé de même dans le corps du pêcheur Pyrrhus de Délos. Mais on abandonne cette supposition au sujet de la migration suivante, et on fait séjourner l'ame

d'Euphorbe pendant deux cent sept ans dans les enfers au sortir du corps de Pyrrhus. Quelle est la raion de ces deux différentes suppositions ? On n'en a donné aucune, et il est sûr qu'elles ne peuvent être fondées sur la façon dont s'expriment les auteurs qui rapportent la tradition. Héraclide employe précisément la même formule en parlant des trois migrations, pourquoi l'expliquer différemment ?

Voici comme il s'exprime dans Diogène (1) : *Euphorbe étant mort, son ame passa ensuite dans le corps d'Hermotime*, ἐπειδὴ. (2) : plus bas, *Hermotime étant mort, son ame devint ensuite*, ἐπειδὴ, *Pyrrhus de Délos*; et enfin *Pyrrhus étant mort, son ame devint ensuite*, ἐπειδὴ (3), *Pythagore*.

1 Diog. Laërt. VIII, 4, 5.

(2) ἐπιδὴ δὲ Εὔφορϐος ἀποθάνοι μεσαϐμεναι τὴν ψυχὴν ἀυτῦ, etc.

(3) ἐπειδὴ δὲ Ερμότινος ἀπέθαεν γενέθαι Πυθαγόραν.

C'est là même chose dans tons les autres écrivains. Ainsi, pour ne point mettre d'intervalle entre les deux migrations, tandis que l'on en suppose un entre la seconde et la troisieme, il faut avoir quelque raison particuliere.

Mais il y a plus, c'est que l'on ne peut admettre ce passage immédiat des ames d'un corps dans un autre, sans détruire absolument le système Pythagoricien de la métempsycose, tel qu'il nous est donné par les anciens. Je ne suppose point que le véritable système de Pythagore sur cet article, de même que sur tout le reste de sa doctrine, puisse nous être connu avec quelque certitude; mais je crois que si nous voulons former aujourd'hui une exposition de ce système, nous devons la faire sur ce que nous trouvons dans les plus anciens écrivains, en nous attachant sur-tout aux points dans lesquels les écrivains postérieurs s'accordent avec les premiers. Or un des points sur lesquels on a le moins varié, est

celui qui suppose un certain intervalle de tems qui sépare chaque différente migration des ames : intervalle pendant lequel elles étoient punies ou récompensées, en conséquence du jugement qu'elles avoient subi aussi-tôt après leur mort.

Porphyre reconnoît dans la vie de Pythagore, que l'on ne peut s'assurer de la doctrine que ce philosophe enseignoit à ses disciples, à cause du secret inviolable qu'ils gardoient là-dessus avec tous les étrangers ; mais à cette première raison il en ajoute d'autres, qui avoient lieu pour le tems auquel la destruction des écoles ou communautés Pythagoriciennes dans l'Italie, obligera ceux qui les composoient de se répandre dans la Grece.

Ces raisons sont.

1o. La forme énygmatique sous laquelle ces dogmes étoient proposés.

2o. Le langage Dorien dans lequel étoient écrits les ouvrages publiés par

ces philosophes, langage peu entendu dans la Grece, et qui par lui-même étoit déja fort obscur.

3o. Le peu de cas que l'on fit de ces ouvrages, que l'on regarda comme supposés, ou du moins comme étant publiés par des hommes *qui n'avoient de Pythagoricien que le nom, et qui violoient le précepte fondamental de leur secte.*

Clément Alexandrin (1) nous apprend que le Pythagoricien Hipparque ayant publié un ouvrage où quelques-uns des dogmes de la secte étoient exposés d'une maniere intelligible; il fut non-seulement banni de l'école, mais retranché du corps, et déclaré *mort philosophiquement.* Comme tel, on lui éleva un tombeau avec une épitaphe qui marquoit le genre de sa mort. Iamblique remarque que les ouvrages de Philolaüs furent les premiers qui furent communiqués à des étrangers, encore ne le furent-

1 Stromat. V. adde origen. contra. Cels. lib. VIII.

ils qu'après sa mort, par sa veuve et par ses enfans, que la pauvreté obligea de les vendre à Dion de Syracuse. Les écoles étoient alors détruites, et le petit nombre de ceux des Pythagoriciens qui s'étoient sauvés, n'avoit plus de ressource que dans la curiosité qu'avoient quelques hommes riches, de s'intruire des dogmes de leur ancien maître (2).

4°. Que Platon, Aristote, Speusippe, Aristoxène et Xénocrate s'étant appropriés ce qu'il y avoit de meilleur dans ces livres, et l'ayant donné comme leurs propres découvertes, ils affecterent d'attribuer aux Pythagoriciens tout ce que les ennemis de cette secte avoient débité pour la rendre ridicule et même odieuse, en sorte que cette doctrine ne passa plus, selon que le disoient les *Pythagoréens*, Πυθαγορεὸι, que pour un amas d'opinions puériles et extravagantes.

Cette remarque de Porphyre et d'Iamblique nous apprend quelle étoit la source

1 Iambl. Pythag. §. 200.

des traditions absurdes répandues sur le compte de Pythagore, et recueillies avec tant de soin par les écrivains de l'Histoire philosophique, quoiqu'elles ne fussent propres, au fond, qu'à rendre la personne et la doctrine de ce philosophe méprisables.

Les Pythagoriciens eux-mêmes, comme Porphyre et Iamblique, n'ont pas craint de les rapporter; mais c'étoit le caractere des Grecs en général, de vouloir dire sur un sujet tout ce qui s'en pouvoit dire; et chez eux *bien parler*, c'étoit *parler beaucoup, avec facilité et avec élégance.* Il suffit de jeter les yeux sur les ouvrages de Platon et d'Aristote, pour se convaincre que les philosophes eux-mêmes n'avoient pas une autre idée du *bien parler*.

Porphyre et Iamblique écrivoient d'ailleurs dans un siécle où les regles de la critique étoient peu connues et encore moins observées, et où tout ce qui avoit l'air merveilleux, étoit sûr d'être

bien reçu. Pythagore étoit même regardé alors comme une espece de prophete, que le Paganisme expirant croyoit pouvoir opposer à ceux qui le combattoient, et dans l'histoire duquel il falloit par conséquent trouver aussi des prodiges et des miracles.

Si l'on veut bien faire réflexion sur toutes ces choses, on ne sera plus surpris de trouver tant de récits contradictoires au sujet de Pythagore et du Pythagorisme, rapportés par le même écrivain, sans qu'il ose le plus souvent prendre parti, et témoigner qu'il donne la préférence à quelqu'une de ces opinions.

Ainsi, pour s'assûrer qu'un fait de la vie de Pythagore, ou un point de sa doctrine étoit reçu communément, il ne suffit pas qu'il soit rapporté par un écrivain, même par un de ceux qui se disoient Pythagoriciens; il faut qu'il le soit par le plus grand nombre, et que l'on n'ait point de preuves qu'il ait été

rejetté par les écrivains exacts et bien instruits.

Le plus ancien écrivain Grec qui ait parlé du dogme de la Métempsycose avec quelque détail, est Hérodote. *Ce dogme est né*, dit-il (1), *en Egypte, quoique des gens dont je veux bien ne pas dire le nom, s'en soient fait honneur dans la Grece.* Il ajoute que dans le système Égyptien, *l'ame, au sortir du corps d'un homme, passoit dans celui de quelqu'animal, et qu'après avoir circulé ainsi dans les corps d'animaux de toutes les especes différentes, quadrupedes, oiseaux, poissons, reptiles, ce n'étoit qu'au bout de trois mille ans qu'elle revenoit animer un corps humain.*

Cette circulation des ames dans le corps des animaux de toute espece, faisoit aussi partie de l'ancien système Pythagoricien (2). Empédocle, qui avoit

1 Lib. II, num. 123.

2 Elian. XII, 17, de animal. Diogen. Laërt. VIII, 77 Empedocl. Athen, VIII, pag. 365.

adopté presque tous les dogmes de cette secte, en faisoit une mention formelle dans des vers de lui que nous ont conservés AElien et Diogéne-Laërce, et il nous assure en parlant de lui-même, qu'il a été autrefois *homme, femme, plante, poisson et oiseau* (1). Aristote fait allusion à ces vers d'Empédocle, dans son traité de la respiration (2), ainsi on ne peut douter qu'ils ne fussent de cet ancien philosophe.

Platon (3) fait aussi mention de cette circulation des ames dans des corps d'animaux, et on continua de la croire parmi les nouveaux Pythagoriciens (4) jusqu'au tems de Porphyre, qui rejetta

1 Sextus Empiricus, IX, n.° 128, rapporte d'autres vers d'Empédocle, qui supposent cette même circulation des ames humaines dans les corps des différentes especes d'êtres vivans. *Adde Plut. de superstit. pag. 171, et de usu carnium: Origen. contra Cels. V, pag.* 64. On trouve encore un troisieme passage d'Empédocle dans Porphyre, *de abst. lib. II*, c. 21 et 27.

2 Aristot. de respirat. Vide P. Petiti, observ, Miscellan. l. I. c. 23.

3 Lib. X de republicâ.

4 August. de civit. dei, lib. X, 30; XII, 20.

le premier ce passage des ames humaines dans les corps des animaux. Au siecle d'Apollonius de Thyane et de Philostrate (1), on pensoit comme les Anciens, et Plotin maître de Porphyre, étoit encore de leur sentiment (2).

Ainsi, pendant long-tems il n'y eut aucune variation sur cet article du dogme de la Métempsycose qui faisoit entrer l'ame humaine dans les corps des animaux, de même que dans celui des hommes.

Platon a détaillé fort au long le systême de la Métempsycose dans deux ouvrages différens, dans son Phædrus et dans le dixieme livre de sa république.

Dans le Phædrus (3), Socrate voulant rendre raison du transport qui nous saisit

1 Phil. Apollon. vitâ, lib. III, 4 et 5. August. supra.

2 Philostrate a écrit sous l'empire de Sévere et a dédié sa vie d'Apollonius à l'impératrice Julia. Plotin, mort l'an 270 de J. C. admet, *enneade III, lib.* 4, *cap.* 2, le passage des ames, non seulement dans les animaux, mais encore dans les plantes, comme faisoit Empédocle.

3 Phædr, p. 1221., etc.

à la vue d'un bel objet, remonte jusqu'à la premiere origine des ames, et prend de-là occasion d'exposer le systême Pythagoricien sous des images qui sont du moins agréables et brillantes, si elles ne sont ni exactes ni lumineuses.

« Nos ames, éternelles de leur na-
« ture, habitent, dit il, dans leur état
« naturel, avec les dieux qui occupent
» les limites du monde sensible et du
« monde intelligible ; de tems en tems
« ces dieux pénetrent au-delà de ces
« limites, et vont dans les espaces in-
« telligibles contempler la vérité, la
« vertu, la sagesse et la beauté dans leur
« propre essence, dans l'être qui seul
« existe véritablement et par lui-même,
« dans cet être supérieur dont tous les
« autres sont l'ouvrage, et qui ne peut
« être envisagé que par la partie la plus
« pure et la plus sublime de l'intelli-
« gence. Les ames accompagnent les
« dieux dans ces voyages ; celles qui ne

peuvent

» peuvent ou ne veulent pas les sui-
» vre ; perdant l'activité de leur essence,
» s'appésantissent peu à peu, tombent
» bientôt dans les spheres inférieures,
» et se dégradant toujours de plus en
» plus de leur premiere perfection, elles
» traversent ces différentes spheres, et
» ne s'arrêtent que lorsqu'elles sont ar-
» rivées sur la terre.

» Là elles se trouvent attachées par
» les loix de la déesse Adastrie ou de
» la Fatalité, à des corps vivans qu'elles
» sont forcées d'animer. Celles de ces
» ames qui avoient autrefois accom-
» pagné les dieux dans quelques-uns de
» leurs voyages précédens, celles qui ont
» contemplé au moins une fois la vérité
» éternelle dans son essence, ne sont
» pas unies à des corps d'animaux ;
» elles entrent d'abord dans des corps
» humains, et passent successivement
» par neuf états et neuf conditions dif-
» férentes. Au tems de leur premiere
» naissance, lorsqu'elles conservent en-

» core une partie de leurs connoissances
» primitives, elles animent des philo-
» sophes, des amateurs de la beauté (1).
» A leur seconde naissance elles de-
» viennent des rois revêtus d'une auto-
» rité légitime, des Gouverneurs d'ar-
» mées, des ministres d'état. A leur
» troisieme elles forment des magistrats,
» des hommes chargés de manier les
» deniers publics; et se dégradant ainsi
» de génération, en génération, elles
» parviennent à leur neuvieme nais-
» sance, lors de laquelle elles sont con-
» damnées à entrer dans le corps d'un
» Tyran. Chacune de ces naissances est
» séparée de l'autre par un intervalle
» de mille ans; et si pendant un espace
» de dix mille ans ces ames n'ont pas
» recouvré leur perfection primordiale,
» elles sont forcées de recommencer un
» nouveau cercle de générations pen-

1 On sait quels étoient ceux que Platon désignoit par ce titre, leur nom est de ceux que la bienséance ne nous permet pas même de prononcer.

» dant un autre espace de dix mille » ans.

» A la fin de chacune des neuf générations, c'est-à-dire, lorsque l'ame » sort du corps dans lequel elle avoit » été placée, elle est conduite dans les » enfers, et là toutes ses actions sont » examinées par des juges inflexibles. » Celles de ces ames qui ont pratiqué » toutes les vertus de l'état qu'elles » avoient embrassé, sont enlevées dans » une région du ciel, où elles goûtent » la félicité dont elles se sont rendues » dignes. Pour les autres, reléguées » dans le Tartare, elles sont livrées à » des supplices proportionnés aux fautes » qu'elles ont commises. Au bout de » mille ans, les unes et les autres sont » ramenées dans le même lieu où elles » avoient été jugées. Là, celles qui » avoient animé des corps humains, » ont la liberté de choisir entre les corps » de cette espece et ceux des animaux. »
Ceci semble former quelque contradic-

tion avec ce qui avoit été dit d'abord sur les neuf degrés de générations, mais il ne faut pas demander tant de justesse à l'auteur d'une fiction, et d'ailleurs cela est indifférent à mon objet, qui n'est nullement d'expliquer ce systême.

» Les ames qui n'ont jamais envi- » sagé la vérité éternelle, sont enfer- » mées dès leur premiere naissance, » dans des corps d'animaux, elles ne » passent jamais dans des corps hu- » mains; cependant, comme la justice » est la loi commune de tous les êtres » vivans, et qu'il y a des vertus propres » aux animaux de chaque espece, ces » ames subissent aussi un jugement, » ont leurs peines et leurs récompenses, » et peuvent choisir l'espece dans la- » quelle elles rentreront à chaque gé- » nération nouvelle. »

Socrate assure que les ames humaines qui ayant choisi par trois fois consécutives la classe des philosophes ou des

amateurs de la beauté, y ont pratiqué exactement toutes les loix de la justice et de la vertu, recouvrent après ces trois générations, leur perfection, et retournent au bout de trois mille ans, et non plutôt, dans le séjour des dieux, tandis que celles qui ont préféré quelqu'une des huit autres classes, sont obligées de subir les neuf générations, et d'habiter notre monde pendant neuf mille ans.

Il est clair, par cette exposition du dogme de la métempsycose, qu'au temps de Platon on supposoit qu'il se passoit nécessairement mille ans avant que l'ame qui étoit sortie d'un corps humain, pût revenir animer un second. Les Egyptiens donnoient, comme on l'a vu, trois mille ans à cet intervalle : mais sans doute les Grecs avoient cru devoir en abréger la durée ; aussi les Egyptiens les traitoient-ils d'enfans, et leur reprochoient-ils de n'avoir que des connoissances modernes,

et que des idées bornées sur la durée des temps (1).

Platon débite au dixieme livre de la république (2), une nouvelle fable fondée, comme la premiere, sur le dogme de la métempsycose. Il y décrit ce qui se passe dans les enfers, lorsque les mille ans de récompense ou de punition étant expirés, les ames sont rassemblées pour choisir les corps où elles doivent rentrer de nouveau. On suppose que cette relation a été faite par Eris, fils d'Arménius, qui, ayant passé douze jours parmi les morts, revint à lui comme on le mettoit sur le bucher, et raconta ce qu'il avoit vu dans les enfers. Si la fable de Pythagore, ou du moins celle d'AEthalide, avoit été connue à Platon, auroit-il eu besoin d'aller imaginer un barbare de Pamphylie, tandis qu'il pouvoit la mettre dans la bouche d'un fils de Mercure, d'un homme auquel ce dieu avoit accordé le privilege de

[1] Plat. in Critia.

[2] Plat. de republicâ, lib. X, p. 761.

ne point boire des eaux du fleuve Léthé ; et de conserver la mémoire de tout ce qu'il avoit vu dans les enfers ? Ce n'est-là, j'en conviens, qu'une preuve négative tout au plus ; mais il est des occasions où la critique sévere reconnoît que les preuves de ce genre, lorsqu'elles sont complettes, peuvent opérer en nous une entiere persuasion. Par où peut-on prouver que certains usages, certains dogmes, etc. n'étoient pas encore connus dans un siecle, si ce n'est par le silence des écrivains de ce même siecle, qui auroient eu occasion d'en parler, s'ils avoient été reçus de leur temps ?

Platon, dans la relation du pamphylien Eris, suppose la même durée de *mille ans au moins*, entre chaque génération des ames ; je dis mille ans au moins, parce que l'état de châtiment ou d'expiation duroit plus long-temps pour les ames qui s'étoient souillées par des crimes plus considérables.

Platon parle de cette espece de résur-

rection du pamphylien Eris, comme d'un événement de son temps. Or cet Eris qui étoit du IVe. siecle avant l'ère chrétienne, vit les ames d'Ajax, d'Ulisse, d'Orphée, et des autres héros grecs, se présenter pour entrer dans de nouveaux corps, soit d'hommes, soit d'animaux, après avoir passé mille ans dans les enfers, depuis que la mort les avoit séparées des corps qu'elles avoient *informés* au temps de la guerre de Troye; donc Platon suppose entre le temps de cet Eris et celui de cette guerre, un intervalle de mille ans; donc il plaçoit cette guerre treize ou quatorze cens ans avant l'ère chrétienne: on pourroit donner cette preuve, comme une démonstration du calcul chronologique suivi par Platon.

Virgile donnant, au sixieme livre de son énéide, une espece d'exposition du systême de la métempsycose, suppose, comme Platon, que les ames ne reviennent animer de nouveaux corps, qu'a-

près qu'elles ont passé mille ans dans les enfers :

Donec longa dies, perfecto temporis
orbe,
Concretam exemit labem . . . . .
. . . . Ubi mille rotam volvere per
annos,
Lethæum ad fluvium deus evocat.

Aucun de ceux qui ont parlé de la métempsycose, n'a dit que les ames entroient dans de nouveaux corps, aussitôt après être sorties du premier; et quoique tous n'aient pas marqué la durée de cet intervalle destiné à la purgation, quoique plusieurs aient pu en faire la durée moins considérable, on ne peut rien conclure de cette variété qui suppose toujours l'existence d'un intervalle.

C'est dans la doctrine commune des Pythagoriciens qu'il faut chercher de quoi suppléer à ce silence. Sera-t-il permis de l'opposer à des témoignages formels et unanimes?

Lorsque Porphyre donne une expo-

sition abrégée de la doctrine Pythagoricienne, telle qu'on la peut former, dit-il, en réunissant les points sur lesquels on est d'accord, il la réduit à trois articles :

1°. A l'immortalité des ames par leur nature :

2°. Au passage de ces ames dans des corps d'animaux différens, εἰς ἄλλα γένη ζώων :

3°. A leur retour dans des corps de même espece, au bout d'une certaine révolution ou période ; car, ajoute Porphyre, tous les êtres vivans sont animés, selon Pythagore, par des ames de même espece, ὁμογενῆ.

Comme ce n'est point ici une histoire que je donne du dogme de la Métempsycose, je supprime bien des détails, il me suffit de ne rien omettre de ce qui a rapport à mon objet ; on me permettra cependant de rapporter ici deux passages de Pindare, qui font une allu-

sion manifeste au dogme de la Métempsycose, quoique ce rapport n'ait été apperçu par aucun des commentateurs de ce poëte (1).

Dans la premiere olympionique composée vers la LXXIIIe. olympiade, et adressée à Hiéron de Syracuse, Pindare, après avoir rapporté l'histoire de Pélops, fils de *Tantale*, et après avoir protesté contre la fiction scandaleuse qui faisoit dévorer le corps de ce jeune prince par les Dieux, passe à la description du supplice effrayant que souffre Tantale dans les enfers. « Ce malheureux » prince fait sans cesse de vains efforts » pour se dérober à la chûte d'un roc » énorme que Jupiter tient suspendu » au-dessus de lui, et qu'il voit sans » cesse prêt à l'accabler. Tel est, dit » Pindare, le sort affreux de Tantale; » la terreur renaissante à chaque ins» tant, dont son ame sera éternelle-

1 C'est à feu M. de la Barre, de cette académie, que je dois ces deux passages, et c'est lui qui me les a fait remarquer.

» ment atteinté (1) forme le quatrième
» supplice auquel il est condamné,
» après en avoir déja essuyé trois autres ».
Si les interprétes avoient voulu se donner la peine de comparer cette ode avec la suivante, ils se seroient épargné bien du verbiage sur ce quatrieme supplice précédé de trois autres. Les hommes éclairés, dit Pindare dans cette ode, qui est la seconde olympionique adressée à Hiéron d'Agrigente, et relative à la victoire que ce prince remporta aux jeux de la LXXVIIe. olympiade, quatre cens soixante-douze ans avant l'ère chrétienne ; « les hommes éclairés lisent sans peine dans l'avenir, et savent qu'aussi-tôt après la mort, les
» ames incorrigibles des méchans sont
» livrées aux supplices les plus cruels ;
» que dans le royaume de Pluton il est
» un juge redoutable qui discute les
» crimes commis sur la terre, et pro-

1 Ἐμπεδόμοχθον, *perpetuò laboriosum*, ce qui emporte l'idée d'un état qui ne doit point finir.

» nonce avec une inflexible sévérité des
» arrêts inévitables. Dans ces demeures
» souterraines, les justes mènent une
» vie exempte de peine, ils conversent
» avec les divinités respectables de ces
» lieux, tandis que ceux qui ont aimé
» le parjure, souffrent des tourmens
» dont la seule vue fait horreur.

» Pour ceux qui, après avoir demeuré
» jusqu'à quatre fois sur la terre et dans
» les enfers, ont conservé dans ces di-
» vers états leurs ames toujours pures,
» ils sont conduits au palais de Saturne,
» et vont habiter les isles fortunées,
» où ce Dieu regne sur les ames des
» héros vertueux, etc. Le carquois que
» je porte, ajoute Pindare, est rempli
» de traits vifs et légers; leur bruit qui est
» entendu des personnes intelligentes,
» échappe à la multitude, elle a besoin
» d'interprètes pour me comprendre ».

En joignant ces deux passages de Pindare, il est facile d'appercevoir que dans son systême;

1°. L'ame du même homme animoit jusqu'à trois fois différentes des corps humains :

2°. Qu'il y avoit un intervalle entre la mort et la renaissance de ces ames, intervalle qui étoit un état de bonheur pour les justes, et de supplice pour les méchans :

3°. Que les ames qui avoient persévéré dans la justice pendant leurs trois vies humaines, alloient habiter avec les héros dans l'Empire de Saturne, tandis que celles qui ne s'étoient servi de leur retour sur la terre que pour se souiller par de nouveaux crimes, étoient condamnées à des supplices qui ne devoient point avoir de fin, Ἀπάλαμον βίον .... ἐμπεδόμοχθον, dit Pindare.

On voit là le fond du dogme Pythagoricien exposé dans Platon; il y a quelque différence dans les détails, mais on ne doit pas en être surpris. Ces odes ont été composées dans un tems où Pythagore étoit peut-être encore vivant, du

moins étoit-ce avant la mort de ceux de ses disciples qu'il avoit formés lui-même ; ainsi le secret étoit encore assez religieusement gardé, et l'on devinoit les détails de son système sur la métempsycose, plutôt qu'on ne les savoit. Sa doctrine étoit cependant en grand honneur dans la Sicile, qui avoit un commerce presque continuel avec les villes Grecques d'Italie ; et c'étoit sans doute en faveur des philosophes Siciliens, que Pindare a suivi dans ces deux odes, un dogme qui devoit être inintelligible pour le reste de la Grece, où ce système des trois retours de la même ame humaine sur la terre, étoit absolument inconnu. C'est apparemment pour répondre à ce que sa premiere ode avoit fait dire là-dessus, qu'il avoue dans la seconde, que le commun des hommes a quelquefois besoin d'un interpréte pour comprendre le sens de ses paroles.

En voilà, je crois, plus qu'il n'en faut, pour montrer que la tradition sur

les différentes migrations de l'ame de Pythagore, n'étoit ni ancienne, ni conforme au systême de ce philosophe sur la métempsycose; elle n'est rapportée que par des écrivains postérieurs à Aristote, et ces écrivains le font avec tant de variétés, qu'il n'est presque pas possible d'en trouver deux qui conviennent exactement entr'eux. L'intervalle de la mort d'Euphorbe à la naissance de Pythagore, étoit déja trop court pour que l'ame de ce héros eût achevé le tems qui, selon tous les Pythagoriciens, étoit prescrit à son séjour dans les enfers; cependant on supposoit que pendant cet intervalle, cette ame étoit revenue plusieurs fois sur la terre animer un corps humain. L'usage chronologique que l'on fait de cette tradition, ajoute même de nouvelles contradictions entr'elle et le systême Pythagoricien, puisque l'on suppose que cette même ame a *informé* trois corps différens sans avoir fait aucun séjour dans les enfers, et sans au-

un intervalle. Cela est formellement contraire à tous les écrivains qui ont parlé de ce systême d'une maniere détaillée, et même contraire aux circonstances dont cette tradition se trouve accompagnée dans plusieurs de ceux qui la rapportent, comme on le verra dans les preuves de la troisieme proposition.

Parmi les témoignages de ceux qui ont marqué un intervalle de séjour dans les enfers pour les ames, entre leur sortie d'un corps humain et leur entrée dans un autre, je n'ai point fait mention de cet écrit attribué à Pythagore par Diogéne-Laërce, dans lequel ce philosophe disoit que son ame avoit passé deux cens sept ans dans les enfers avant que de revenir sur la terre. Diogéne ne dit point que dans cet écrit il fût parlé des migrations antérieures; et quand même il en auroit été parlé, comme il n'y a point d'apparence que l'on y suivît deux systêmes opposés, il faudroit toujours supposer que les premieres migrations

étoient séparées par un intervalle de plusieurs siecles, de même que les dernieres.

Mais quelle pouvoit être l'autorité de ce prétendu écrit de Pythagore ? C'étoit sans doute, de même que l'ouvrage sur la métempsycose, cité par le Scholiaste d'Appollonius, un ouvrage supposé, et cela dans un tems assez moderne, puisque les anciens, ni même Diogene-Laërce, ne font aucune mention expresse de ces écrits de Pythagore parmi ses ouvrages. On sait que ce philosophe n'avoit publié aucun écrit, et que les mémoires qu'il pouvoit avoir laissés, ne sortirent point des mains de ses enfans, et l'on nommoit même les auteurs de tous les ouvrages publiés dans la suite sous son nom. Diogéne-Laërce est d'un avis contraire, mais son autorité personnelle est très-médiocre en critique ; et, de plus, le passage même d'Héraclite qu'il rapporte pour prouver son sentiment, ne dit point que Pythagore eût

écrit ; il dit seulement que Pythagore avoit acquis une grande érudition en lisant les écrits, et en rassemblant les opinions des autres hommes, et que c'étoit en les combinant qu'il avoit formé son système. C'est-là une observation faite il y a long-tems par les commentateurs de Diogéne-Laërce.

On ne voit point qu'Aristote, qui avoit composé un ouvrage sur les dogmes des Pythagoriens, ait jamais cité Pythagore ni ses écrits ; il est du moins sûr que, parmi le grand nombre des ouvrages des anciens philosophes dont Simplicius parle dans ses commentaires sur Aristote, il ne s'en trouve aucun qui porte le nom de Pythagore ; et lorsque ce commentateur parle des opinions de Pythagore, il ne cite jamais que les Pythagoriens.

Je finis cet article par un passage d'Empédocle, qui peut nous montrer quel a été le fondement de toutes ces traditions sur le souvenir que l'ame de

Pythagore avoit conservé dans les corps qu'elle avoit animés autrefois (1). C'est Porphyre qui nous a conservé ces vers d'Empédocle ; les ouvrages de ce philosophe subsistoient encore de son tems, et Simplicius les cite souvent dans ses commentaires sur les ouvrages d'Aristote.

Diogéne, dans la vie d'Empédocle, rapporte les deux premiers de ces six vers conservés par Porphyre ; on les trouve aussi dans Iamblique (2). Diogéne ajoute que ces vers étoient cités par Timée l'Historien, dans son neuvieme livre, pour prouver qu'Empédocle avoit fait mention de Pythagore ; ainsi on ne peut douter que dès le tems de Timée, ils ne se trouvassent dans les livres d'Empédocle, qui a fleuri vers la LXXXIV.e Olympiade et aux tems d'Hérodote.

Cet homme, disoit Empédocle, ΤΙΣ

1 De vitâ Pyth. cap. 30.

2 Iambl. c. 15.

ANHP (on sait que les Pythagoriciens parlant de leur maître depuis sa mort, ne le nommoient jamais par son nom, mais qu'ils l'appeloient simplement l'homme ; c'est Apollonius cité par Iamblique, qui nous l'apprend), « cet homme » donc, disoit Empédocle, rempli de » connoissances sublimes, renfermoit » en lui-même, comme en un trésor, » les découvertes de tous les âges ; et » lorsque son esprit s'abandonnoit tout » entier à la méditation, non seule- » ment il découvroit la nature de tous » les êtres, mais il embrassoit encore » d'un même coup d'œil, dix, ou même » vingt âges d'hommes : »

Καί τε δέκ' Ἀνθρώπων χαί τ' εἴκοσιν αἰώνεοςι.

Ce qu'Empédocle avoit dit par une exagération poëtique, fut sans doute pris à la lettre ; on imagina que Pythagore se souvenoit de ce qu'il avoit vu dans les générations précédentes, et comme l'attachement de ses sectateurs

alloit pour lui jusqu'à l'adoration, on bâtit sur cette premiere supposition des histoires détaillées, dans lesquelles on racontoit ce qui lui étoit arrivé dans les générations précédentes. Le fondateur d'une secte philosophique, laquelle étoit une espece d'ordre ou de société religieuse, ne pouvoit manquer d'avoir sa légende.

TROISIEME PROPOSITION.

Quand bien même on supposeroit l'ancienneté et l'uniformité de cette tradition des différens passages de la même ame d'Euphorbe dans plusieurs corps humains, avant que d'entrer dans le corps de Pythagore, les détails dont elle est accompagnée dans ceux des anciens qui l'ont un peu circonstanciée, montrent qu'ils n'ont pu l'entendre comme on le fait dans le système chronologique que j'examine, et où l'on suppose que l'ame d'Euphorbe entra dans les corps d'Hermotime et de Pyrrhus, dans les

deux générations qui, suivirent immédiatement la prise de Troye.

Héraclide (1), par exemple, dit que l'ame d'Euphorbe étant dans le corps d'Hermotime, ce dernier voulut donner une preuve sensible qu'il avoit conservé le souvenir de ce qui lui étoit arrivé pendant la guerre de Troye; que pour cela il se transporta au temple des Branchides (c'étoit un temple et un Oracle d'Apollon, situé auprès de Milet, ville d'Ionie) que là il montra un vieux bouclier *déja tout pourri*, Διασεση πυῖαν ἤδη, et duquel il ne restoit plus que l'*Umbo*, ou la bosse, qui étoit d'yvoire, Πρόσωπον; qu'il reconnut ce bouclier pour être celui là même dont il s'étoit servi au siege de Troye, que Ménélas lui avoit enlevé avec ses armes, et qu'il avoit consacré à Apollon à son retour de Troye.

J'observerai d'abord, que le récit d'Héraclide est contraire à ce que disent

1 Diogen. Laërt. VIII, 5.

presque tous ceux qui ont parlé de l'aventure de ce bouclier ; ils en attribuent la reconnoissance à Pythagore lui-même : *Clypeo Trojana refixo tempora testatus.... non sordidus author Naturæ verique*, dit Horace. Ovide, au quinzieme livre de ses métamorphoses, fait parler ainsi Pythagore : *Panthoïdes Euphorbus eram.... Cognovi clypeum.... Nuper Abanteis templo Junonis in Argis.* Ce point est si constant, que je ne m'arrêterai point à nommer tous ceux qui ont parlé ainsi ; je me contenterai de citer Porphyre et Iamblique, qui attribuent tous deux à Pythagore la reconnoissance de ce bouclier d'Euphorbe, et qui placent la scène de cette aventure dans le temple de Junon à Mycéne (1), où l'on montroit en effet encore au tems de Pausanias (2) le bouclier d'Euphorbe, et

1 Ce temple, situé à dix stades de Mycène et à quarante d'Argos, étoit commun à ces deux villes. *Strab. VIII*, 368.

2 Paus. II, 17.

cela

cela sans faire aucune mention, ni d'Hermotime, ni de Pythagore; mais il n'est pas question d'examiner ici la narration d'Héraclide, il s'agit seulement de voir si elle peut s'accorder avec la supposition par laquelle on fait vivre Hermotime à la génération qui suivit immédiatement la mort d'Euphorbe et la prise de Troye.

1.o Héraclide place la scène de l'aventure dans le temple des Branchides auprès de Milet. 2.o Il suppose le bouclier d'Euphorbe dans un état où la vétusté put seulement le réduire, Διασεσηπυῖαν ἤδη, il n'en restoit plus d'entier que les ornemens d'yvoire. 3.o Il faut supposer encore que l'on avoit oublié qu'il avoit été consacré par Ménélas, sans quoi il n'eût pas été difficile de le reconnoître pour avoir appartenu à Euphorbe.

1.o Le temple et l'Oracle des Branchides n'avoient été fondés que par Branchus fils de Smicrus originaire de



Delphes, qui avoient été s'établir à Milet (1), or ce Smicrus étant un descendant du prêtre Machareus (2) fils de Daëtas, qui tua Pyrrhus fils d'Achille, il est clair que l'aventure d'Hermotime a dû être postérieure de plusieurs générations, et même de quelques siecles à la prise de Troye. D'ailleurs, la ville Grecque de Milet, qui étoit déja bâtie lorsque Smicrus, pere de Branchus, s'y retira, étoit une des douze cités fondées par les conducteurs de la colonie Ionienne. Or cette colonie passa en Asie soixante ans après le retour des Héraclides (3), et cent quarante ans après la prise de Troye, suivant la chronologie d'Ératosthene, suivie en ce point par tous les autres chronologistes. Homére fait à la vérité mention de la ville de Milet dans son Iliade (4), mais c'étoit alors,

1 Conon, narrat. 33, apud Phot.

2 Απογονος. Strab. IX, 421. Paus. X, 858. Asclepiades in tragic. apud schol. Pindari, Nemea VII, vers. 62, pag. 383.

3 Clem. Alex. I, 336, stromat.

4 Illiad. B, vers. 867.

comme lui-même la nomme, une ville des Cariens *au langage barbare*, Καρῶν βαρβαροφώνων. La petite ville de Didyma et le temple d'Apollon *Didyméen*, situés à vingt stades de la mer, n'existoient point encore, et Homére ne donne en aucun endroit de ses Poëmes, le nom de Didyméen à ce dieu, il ne met pas même la Carie au rang des pays dans lesquels il étoit adoré.

Héraclide suppose dans son récit, que Ménélas passa à Milet au retour de Troye; cependant la route de ce prince, décrite par Homére (1) dans le plus grand détail, nous montre qu'il n'approcha pas même de la Carie où est cette ville : la chose est constante pour ceux qui ont lu l'Odyssée avec la plus légere attention; mais comme il s'agit moins ici de la vérité du récit d'Héraclide, que de la maniere dont il a pu l'entendre, je ne m'y arrêterai pas, il me suffit que l'aventure soit

1 Odyss. III, v. 159, 278, 287; IV, 80, &c.

nécessairement postérieure, dans ce récit, à la prise de Troye de plusieurs générations, puisqu'on la fait arriver dans un temple fondé par les descendans de Macharéus, meurtrier de Pyrrhus, fils d'Achille, et quelque tems après la fondation de Milet, postérieure de cent quarante ans à la prise de Troye.

Ce sont donc au moins cent quarante ans à ajouter à l'intervalle de trois cent trente-cinq ans, qui se trouve dans la chronologie de M. Newton, entre la prise de Troye et la date de la naissance de Pythagore. Si cette naissance est de l'an 569, ajoutant les quatre cent soixante-quinze ans, on aura pour la date de la prise de troye, l'an 1044. Si la naissance de Pythagore est de l'an 622, on aura l'an 1097. M. Newton met la prise de Troye en 904; c'est une différence de cent quarante, ou même de cent quatre-vingt-treize ans.

La seconde circonstance qui suppose

que l'on avoit oublié par qui ce bouclier avoit été consacré au temple des Branchides, et même qu'il étoit tellement détruit, qu'il n'en restoit d'entier que les ornemens d'yvoire, nous prouve encore qu'Héraclide n'a pu rapporter cet événement à la génération qui suivit immédiatement la prise de Troye. On a opposé qu'Euphorbe ayant été tué la dixieme année de la guerre, son bouclier qui lui avoit servi long-tems, dévoit être fort endommagé lors de sa mort. Tout paroît bon dans la chaleur de la dispute; et sans cela, on auroit pensé qu'Euphorbe fils d'un prince aîné de Priam, étoit en état d'avoir un bouclier neuf, lorsque le sien étoit hors d'état de le fendre. On se seroit même souvenu qu'Homére parlant des armes dont Euphorbe étoit couvert lorsque Ménélas le tua, leur donne les mêmes titres de κλυτὰ τεύχεα at de τεύχεα καλὰ, qu'il employe en parlant des armes impénétrables qu'Achille avoit

prêtées à Patrocle, et dont Hector s'empara (1). Je ne m'arrêterai pas non plus à remarquer quelle étoit la solidité de ces anciens boucliers, leur construction est décrite trop de fois et avec trop de soin dans Homére, pour qu'on puisse l'ignorer.

Dans la tradition que le Scholiaste d'Apollonius donne comme étant tirée d'un ouvrage de Pythagore lui-même, on fait passer l'ame d'Euphorbe dans le corps d'un fils que Mercure avoit eu d'une courtisane de Samos. Donc Samos bâtie, et déja assez peuplée et assez riche pour qu'il y eût des courtisannes. Samos étoit une colonie Ionienne, et par conséquent postérieure de cent quarante ans au moins à la prise de Troye; car les Ioniens ne passerent dans cette isle qu'après s'être établis dans la terre ferme (2).

Tertullien (3), comme on l'a vu, place

1 Illiad. P. vers. 70, 91. Ibid. v. 125.
2 Strab. XV, 603.
3 De animâ, cap. 28.

Hermotime après le pêcheur Pyrrhus, et immédiatement avant Pythagore, et c'est peut-être là ce qui a fait penser au pere de Mourgues Jésuite, dans son plan théologique du Paganisme (1), ouvrage qui méritoit sans doute d'être plus connu et plus lu qu'il ne l'est, que l'Hermotime d'Héraclide est le même que cet Hermotime de Clazoméne, duquel on racontoit une fable qui s'accorderoit assez bien avec ce qu'Héraclide nous rapporte de son Hermotime, si l'auteur des *philosophoumena*, publiés sous le nom d'origéne, ne nous apprenoit que ce dernier étoit de Samos, et non de Clazoméne. Cette fable se trouve détaillée au long dans l'histoire merveilleuse d'Appollonius; mais comme Pline et Lucien en font aussi mention, et que Tertullien et Origéne s'en sont servis pour tourner en ridicule les partisans de l'idolatrie (2), on ne peut gueres douter

1 Vol. I, p. 509

2 Plin. VII. Lucian. mus. enerm. Tertullian. de anim. cap. 44, 46. Origen. contra Cels. lib. III.

que ce ne fût-là une opinion assez communément répandue.

Cet Hermotime de Clazoméne avoit, dit-on, le secret de séparer son ame de son corps; elle quittoit ce corps comme on dépouille un habit, et dans cet état d'activité, débarrassée du fardeau qui l'attachoit au même lieu, elle se transportoit dans les pays les plus éloignés, et par les connoissances qu'elle acquéroit dans ses voyages, elle se mettoit en état de faire les prédictions les plus merveilleuses, lorsqu'au retour de ses courses elle s'étoit de nouveau revêtue de son corps. Ce manege dura plusieurs années; mais enfin la chose ayant été découverte par ses envieux, ils gagnerent sa femme, et pendant un des voyages de son ame, s'étant emparés du corps qu'elle avoit abandonné, ils le firent passer pour celui d'un homme mort, et le brûlerent, afin qu'elle ne pût y rentrer à son retour. Appollonius dit que les Clazoméniens rendirent à cet Hermotime les honneurs divins, et qu'ils lui bâtirent

un temple dont l'entrée étoit interdite aux femmes. Origéne et Tertullien n'épargnent pas le Paganisme, sur le culte d'un semblable Dieu.

Apollonius, qui suit une espece d'ordre chronologique dans les six premiers chapitres de son ouvrage, place Hermotime avant Abaris, et après Aristée de Proconnese. Harpocration dit que les uns mettoient Abaris à la IXe et les autres à la XXIe olympiade; mais que, selon Pindare, il avoit vécu au tems de Crœsus. Pour Aristée de Proconnese, dont l'ame avoit eu le même privilége que celle d'Hermotime de Clazoméne, Suidas le fait vivre au tems de Cyrus et de Crœsus; mais il devoit être beaucoup plus ancien, suivant Hérodote, qui dit que sept ans après qu'on eut cessé de le voir dans la ville de Proconnese, il apparut à ses concitoyens, et leur récita le poëme des Arimaspiens; que trois cent quarante ans après il apparut une seconde fois à ceux de Métaponte, pour leur ordon-

ner d'élever à Apollon un autel accompagné d'une statue qui le représentât lui Aristée. Hérodote ajoute que ceux de Métaponte ayant consulté l'oracle de Delphes, exécuterent ce qui leur avoit été ordonné, et que, de son tems, on voyoit encore la statue d'Aristée. Hérodote ne parle de cette derniere apparition que sur la foi d'une tradition, ainsi on peut bien supposer qu'il croyoit le tems d'Aristée antérieur à celui où il vivoit d'environ quatre cens ans; cependant comme dans son récit il fait mention de la ville de Cyzique, il faut que la premiere disparition d'Aristée soit postérieure à la fondation de cette ville. Or, Anaximene de Lampsaque cité par Strabon (1), nous apprend que Cyzique étoit une colonie Milésienne, ainsi la fondation de Cyzique est certainement postérieure à celle de Milet (2).

1 Strab. XIV, 635.

2 Eusebe place la fondation de Cyzique à la vingt-quatrieme olympiade, ou à l'an 689; mais si cette date avoit lieu, les nombres d'Hérodote ne pourroient subsister.

'Aristote parle d'un Hermotime de Clazoméne plus ancien qu'Anaxagorn, et qui avoit enseigné avant lui la nécessité de recourir à un principe intelligent pour pouvoir rendre raison de la formation des êtres. Comme Anaxagore étoit le premier des philosophes Ioniens qui eût été s'établir dans la Grece, et qui eût ouvert une école permanente dans Athènes, il n'est pas surprenant qu'on l'ait fait auteur d'une doctrine que l'on n'avoit point encore entendu enseigner méthodiquement. Mais il est singulier que celui qui étoit probablement le premier auteur du systéme, Hermotime de Clazoméne, n'ait plus été connu que par une fable aussi ridicule que celle qui est rapportée dans Apollonius et dans Pline. Nous pouvons juger par cet exemple, de l'histoire de la plupart des autres philosophes, et sur-tout de celle de Pythagore. On ne s'embarrassoit guéres de donner une idée exacte de leurs opinions et de leurs dogmes, pourvu que

l'on pût remplir leurs histoires de choses merveilleuses ou du moins singulieres, et propres à exciter l'attention d'un peuple qui cherchoit bien moins à être instruit qu'à être amusé. L'aventure de Démosthene avec les Athéniens, en est un bel exemple ; on sait que dans une occasion où ni l'éloquence de cet orateur, ni le danger pressant de toute la Grece, ne pouvoient fixer l'attention du peuple d'Athénes à l'importance des matieres que l'on traitoit, le commencement d'un petit conte d'enfant dissipa leurs distractions, et les obligea d'écouter le discours de Démosthéne.

Pour réduire à quelques propositions simples ce que j'ai établi dans ces observations, j'ai montré dans la premiere observation 1°. Que les deux généalogies de Pythagore, dans Pausanias et dans Diogéne-Laërce, ne peuvent suffire, même dans la chronologie de M. Newton, pour remplir l'intervalle écoulé

depuis la prise de Troye jusqu'à la naissance de Pythagore. 2°. Que ces deux généalogies ne s'accordent, ni sur le nom, ni sur le nombre des ancêtres de Pythagore. 3°. Que dès le tems de l'historien Lycus, contemporain de Démétrius de Phalère, l'origine de Pythagore, et l'histoire de sa famille étoient une chose sur laquelle on ne pouvoit s'accorder, et que ce point étoit regardé par d'anciens écrivains, comme un problême insoluble. 4°. Que nous connoissons encore six opinions toutes différentes suivies par les anciens, au sujet de l'origine de Pythagore; d'où j'ai conclu qu'avant de pouvoir rien établir sur une de ces traditions, il faut montrer, non seulement qu'elle est préférable aux autres, mais encore qu'elle a par elle-même un degré de certitude suffissant pour nous déterminer à la recevoir.

Si l'on veut se retrancher à nous faire regarder cette tradition rapportée par Pausanias, comme une preuve de la

chronologie qu'il a suivie, je me contenterai de répondre que l'opinion particuliere de Pausanias sur la date de la prise de Troye, doit se chercher, non dans une tradition singuliere qu'il donne, comme celle des Phliasiens, et sans la garantir, mais dans les endroits où il parle de chronologie, et dans ceux où il rapporte des généalogies détaillées des grandes familles, des familles royales. Or, dans tous ces endroits, il est sûr qu'il suit l'opinion commune des chronologistes. Il faut interpréter un auteur par lui-même, et les endroits obscurs par ceux qui sont nettement et clairement exposés ; quoique M. Newton ait presque par-tout violé cette régle de critique, elle n'en est pas moins une régle fondamentale, et dont on ne peut négliger l'observation sans s'exposer à faire bien de faux raisonnemens.

Dans la seconde observation, j'ai montré 1o. Que la tradition Pythagoricienne sur les différentes migrations de l'ame

d'Euphorbe, est rapportée avec tant de variétés essentielles, qu'elle ne peut être regardée, ni comme une tradition ancienne, ni comme une tradition qui avoit une origine certaine et constante; que c'étoit une de ces fables populaires, qui, n'étant fondées sur le témoignage d'aucun auteur connu, prennent des formes différentes dans la bouche de tous ceux qui les répétent. 2o. Que cette tradition, de la façon qu'on l'explique, est absolument contraire au dogme Pythagorien de la Métempsycose, dogme dans lequel on suppose pour chaque ame, un certain intervalle de séjour dans les enfers entre sa sortie d'un corps et son entrée dans un autre corps. 3o. Enfin, que les détails dont cette tradition est accompagnée dans le récit d'Héraclide et de quelques autres, supposent nécessairement un intervalle de plus de cent quarante ans entre la mort d'Euphorbe et l'aventure d'Hermotime, et que par conséquent on ne peut sans con-

tredire Héraclide, placer, comme on l'a fait, la naissance d'Hermotime au tems de la mort d'Euphorbe et de la prise de Troye.

RECHERCHES

Sur le temps auquel le philosophe Pythagore, fondateur de la secte italique, peut avoir vécu.

Les dates de la naissance et de la mort de ce philosophe, ne peuvent se déterminer avec une entiere précision, à cause de la variété d'opinions qui a régné parmi les anciens, sur ces deux points. Je me proposerai uniquement de montrer quels sont les deux termes au de-là desquels on ne peut placer l'époque de sa naissance et celle de sa mort, sans contredire ce que les anciens ont regardé comme des points constans et indubitables.

Diodore de Sicile nous assure (1) que

1 Lib. XII, pag. 294, D.

la mort de Pythagore est postérieure à la ruine de Sybaris ; et les détails que les écrivains anciens de l'histoire philosophique, nous ont laissés de cette mort, ou supposent la même chose, ou ne contiennent rien qui y soit contraire.

Eusebe (1) place la ruine de Sybaris à l'an 509 avant l'ère chrétienne, et cette date s'accorde avec la chronologie de Diodore. Cet historien nous apprend que Sybaris ne fut repeuplée que la soixante-dix-huitieme année après sa destruction, et que la nouvelle colonie abandonna ce lieu, au bout de cinq ans, pour aller s'établir à quelque distance de-là, auprès de la fontaine nommée Thurium, qui donna son nom à la nouvelle ville que l'on y fonda, la troisieme année de la 83e. olympiade, ou l'an 446 avant l'ère chrétienne (2) ; ajoutant les deux durées de cinquante-huit ans et de cinq ans, on aura l'an 509, comme dans Eusebe,

1 Eusebius, num. 1508, olymp. LXVII, an. 4.

2 Diodor. XII.

pour celui de la ruine de Sybaris, et pour celui après lequel il faut placer la date de la mort de Pythagore. Il semble par le récit d'Iamblique, que la mort de Pythagore arriva un an ou deux après la ruine de Sybaris; et, par cette raison, je prendrai l'an 507, ou l'an 508, dans les calculs suivans, mais cependant sans m'engager à défendre cette date précise; car en d'autres endroits, les calculs d'Iamblique supposent cette mort postérieure de quinze ou seize ans à la destruction de Sybaris, et, par conséquent, vers l'an 495. Tout ce que je veux conclure de-là, c'est que la mort de Pythagore ne peut être antérieure à l'an 509. Cette conséquence est conforme au témoignage d'Apollonius (1), auteur d'une vie de Pythagore, citée par Iamblique, et à l'opinion de Cicéron, qui fait survivre ce philosophe au temps de la destruction de Sybaris, et de l'abolition de la royauté

1 Apollon. apud Iambl. p. 204, 210. Cic. Tuscul. lib. IV, adde Solin. cap. 17.

parmi les Romains, événemens de l'an 509 et de l'an 508 avant Jesus-Christ.

Les anciens varient entre eux sur la durée de la vie de Pythagore; celui qui la fait la plus longue, est l'auteur anonyme d'un traité des fards (1), qui se trouve parmi les œuvres de Galien; il lui donne cent ving-sept ans. En plaçant, comme j'ai fait, la mort de Pythagore, à l'an 507, devant l'ére chrétienne, la naissance de ce philosophe sera de l'an 634. Aucun de ceux qui nous ont donné des listes des *Macrobes*, c'est à-dire, de ceux dont la vie a été extraordinairement longue, n'a compté Pythagore parmi eux; ainsi il y a beaucoup d'apparence que l'opinion de cet Anonyme n'étoit pas celle du plus grand nombre.

L'auteur de la vie anonyme, abrégée par Photius (2), donne cent quatre ans de durée à la vie de Pythagore; cette

1 Anonymus, de medic. faciel.

2 Phot. codice 248.

durée ajoutée à l'an 507, donne l'an 611. pour l'époque de sa naissance.

Iamblique (1) dit que Pythagore a vécu près de cent ans; Tzetzès (2) dit quatre-vingt-dix-neuf, ce qui revient au même, et donne pour l'époque de sa naissance l'an 606 ou 607. Iamblique ajoute que Pythagore avoit présidé pendant trente neuf ans à l'école Italique, ce qui suppose la fondation de cette école de l'an 546. au plutôt.

Suivant Diogéne-Laërce (3) Pythagore a vécu quatre-vingt-dix ans; s'il est mort en 507. Il est né en 597.

Héraclide fils de Sérapion (4), auteur d'un abrégé des ouvrages de Sotion et de Satyrus sur les successions des sectes philosophiques, donnoit seulement quatre-vingts ans de durée à la vie de Pythagore, et par-là sa naissance ne seroit que de l'an 587.

1 Iambl. c. 38.

2 Tzetz. chil. XI, v. 93.

3 Diogen, VIII, 44.

4 Diogen. Ibid.

L'Historien Antilochus cité par Clément Alexandrin (1), comptoit trois cent douze ans, en remontant de la mort d'Épicure à un tems de la vie de Pythagore, qu'il désignoit par le mot Ἡλικία. La mort d'Épicure (2) est du 10. Gamelion de l'Archontat de Pytharatus, ou de la seconde année de la CXXVII.e Olympiade, ce qui répond au commencement de l'année 270 avant J.C. Ajoutant les trois cent douze ans, on aura l'an 582 pour le tems de la vie de Pythagore, désigné par Antilochus.

Il est certain par un passage de ce même Héraclide cité plus haut (3), que les Pythagoriciens donnoient le nom d'*Helikia* aux quatre portions égales dans lesquelles ils partageoient la durée ordinaire de la vie humaine, qu'ils fixoient à quatre-vingts ans. Les écrivains

1 Strm. I, p. 133.

2 Diogen. Laërt. Epicur.

3 Id. VIII, 44.

Grecs, sur-tout les chronologistes (1), employent fréquemment ce mot pour désigner, ou la force de l'âge, ou le tems dans lequel a commencé la célébrité de celui dont ils veulent marquer le tems. Thucydide, Xénophon, AEschine et d'autres plus anciens, employent ce même mot pour désigner le commencement de l'âge militaire, celui auquel on pouvoit être admis dans les troupes, âge fixé à vingt ans ou environ (2).

Si l'on fait commencer l'*Herlikia* de Pythagore, ou sa célébrité, au tems de son départ de Samos pour aller prendre les leçons de Phérécyde, d'Anaximandre et de Thalès, car c'est-là, à proprement parler, le commencement de sa vie philosophique; comme il avoit alors dix-huit ans, selon Iamblique, il faudra mettre sa naissance en l'an 600. avant J. C.

1 Dodwel. dissert. de ætate pythag. p. 165.

2 Vide Bentley, dissertat. upon Phalar. p. 507.

Suivant le calcul que nous donne Iamblique (1) des différens voyages de Pythagore, il passa en Égypte à l'âge de vingt-deux ans; il y demeura vingt-deux ans, après quoi il alla dans la Babylonie, et il employa douze ans à s'instruire, soit avec les prêtres Chaldéens, soit avec les Mages de Perse, et revint au bout de trente-huit ans dans l'isle de Samos, que la Tyrannie de Polycrate l'obligea d'abandonner pour passer en Italie. Selon Iamblique, il devoit avoir alors cinquante-six ans.

Clément Alexandrin et Iamblique (2) placent l'arrivée de Pythagore en Italie à la LXII.e Olympiade, ou à celle dans laquelle Érixias remporta le prix, c'est-à dire, à l'an 532 ou 533 avant J. C. Si Pythagore avoit alors cinquante-six ans, il devoit être né en 587. Le même Iamblique suppose qu'il avoit présidé trente-neuf ans à l'école qu'il fonda en

1 Iambl. cap. 4.

2 Clem. strom. I, pag. 321 et 343. Iambl. cap. 7.

ce pays, ce qui reculeroit sa mort jusqu'à l'an 496, au moins, et la supposeroit postérieure à la prise de Sybaris, de quatorze ou quinze ans, comme je l'ai observé plus haut; mais le détail de ces dates d'Iamblique donne lieu à trop de difficultés, pour ne nous être pas un peu suspect, il fixeroit la naissance de Pythagore à l'an 596 ou 594.

Diodore de Sicile (1) place le passage de Pythagore en Italie sous l'Archontat de Thériclès, dans le courant de la LXI.e Olympiade, c'est-à-dire, à peu-près vers l'an 534, ce qui se rapporte assez à la chronologie d'Iamblique et de Clément.

Denys d'Halicarnasse (2), réfutant l'opinion de ceux qui faisoient Numa disciple de Pythagore, assure que ce philosophe ne passa en Italie qu'après la L.e Olympiade, et long-tems depuis la mort de Numa. Cicéron, Tite-Live,

1 Excerpt. Vales. pag. 441.

2 Dionys. lib. II, pag. 120.

Plutarque,

Plutarque, Aulu-Gelle et tous les Historiens exacts, s'accordent à soutenir l'opinion défendue par Denys d'Halicarnasse, et à réfuter ceux qui croyoient que Numa et Pythagore avoient été contemporains. Cicéron et Aulu-Gelle (1), qui ont un peu plus détaillé leur opinion sur cette matiere, sont conformes à la chronologie de Diodore, d'Iamblique et de Clément; ils placent l'arrivée de Pythagore sur la fin du regne de Servius-Tullius, ou même au commencement de celui du second Tarquin, ce qui revient à l'an 534, environ.

Aristoxene, disciple d'Aristote, disoit dans sa vie de Pythagore, citée par Porphyre (2), que ce philosophe, âgé pour lors de quarante ans, voyant que la tyrannie de Polycrate devenoit de jour en jour plus insupportable, prit le parti d'abandonner Samos pour aller chercher un établissement plus tranquille

1 Cicer. Tuscul. lib. I. Aulu-Gellius, XVII, c. 21.
2 Porphy. vitâ Pythag. p. 13.

parmi les Grecs d'Italie. Les termes d'Aristoxene montrent qu'il s'agit - là d'un tems où la tyrannie de Polycrate étoit dans sa plus grande force, et duroit depuis plusieurs années.

Strabon (1) a même supposé que le passage de Pythagore en Italie étoit de la fin de cette tyrannie de Polycrate; car après avoir dit qu'elle fut la cause qui avoit obligé Pythagore dans sa jeunesse, de quitter sa patrie pour aller voyager dans l'Egypte et dans la Babylonie, il ajoute que Pythagore trouvant, au retour de ses voyages, que cette tyrannie n'avoit point diminué, prit le parti d'abandonner tout-à-fait Samos pour passer en Italie.

La mort de Polycrate arriva, selon le récit d'Hérodote (2) pendant la maladie de laquelle Cambyse mourut, ce qui donne l'an 522 avant Jésus-Christ, ou la troisieme année de la LXIV.e Olym-

1 Strab. XIV.

2 Herod. lib. III, cap. 124.

piade. Eusébe marque dans sa chronologie, le commencement de la tyrannie de Polycrate à la seconde année de la LXI.e Olympiade, ou à l'an 535. D'autres Manuscrits d'Eusébe marquent les années 533, 532, 527. On sait à combien de variétés les manuscrits de cette chronologie sont sujets. Le passage de Pythagore en Italie doit donc se placer entre les années 522, et 535 avant J. C. Il avoit alors quarante ans, selon Aristoxene, dont sa naissance doit se placer entre les années 562 et 575.

Diodore, Iamblique et Clément, marquent le tems du passage de Pythagore en Italie à l'an 532 ou 534. Ces deux dates se trouvent renfermées entre les années 535 et 522, et par conséquent elles confirment le témoignage d'Aristoxene, et il faudra encore en conclure que la date de 535, marquée par Eusébe, est celle du commencement de la tyrannie déclarée de Polycrate, et de l'entiere destruction de la liberté des Samiens.

On voit par tout ce que je viens de rapporter, que, malgré la variété qui régnoit dans les traditions des anciens, au sujet de Pythagore, il y avoit cependant quelques points dans lesquels le plus grand nombre s'accordoit, et que ces points doivent servir de base à tous les systêmes que l'on voudra proposer sur la chronologie de son histoire. Ces points sont, 1.° La destruction de Sybaris en 509, événement antérieur à la mort de Pythagore. 2.° La mort de Polycrate en 522, et le passage de Pythagore en Italie, postérieur au commencement de la tyrannie déclarée de ce prince, marquée par Eusebe à l'an 535.

Quelque parti que l'on prenne sur la durée de la vie de Pythagore, et sur l'âge qu'il avoit, lorsqu'il passa en Italie, on sera obligé de fixer la date de sa naissance au plutôt vers l'an 600 avant Jesus-Christ. Pour la faire remonter beaucoup plus haut, il faudra démentir ce

qu'il y avoit de plus constant parmi les anciens, et supposer qu'ils se sont grossiérement trompés dans la détermination des dates de ceux des événemens de sa vie qui étoient liés avec certains faits célebres de l'histoire générale, dont les époques étoient connues avec le plus de certitude. Je ne prétends point, au reste, établir ici un systême chronologique dont je m'engage à défendre la certitude; mon objet est uniquement de montrer quel est celui qui s'accordera le mieux avec les opinions sur lesquelles le plus grand nombre des anciens est de même avis.

Des raisons de convenance avec une preuve chronologique par laquelle on a prétendu rapprocher de nous le tems de la prise de Troye, ont obligé de faire remonter la naissance de Pythagore long-temps avant l'an 600. J'ai examiné en particulier cette preuve chronologique; il ne s'agit ici que des raisons sur lesquelles on s'est fondé pour mettre la

naissance de Pythagore en 640. C'est sur quoi roulera le reste de ce mémoire.

Je réduis ces raisons à trois chefs.

1o. Un passage de Pline au sujet de l'époque d'une découverte astronomique attribuée à Pythagore.

2o. Le tems de ceux que la tradition supposoit avoit été les précepteurs de Pythagore.

3o. L'âge de ceux que cette même tradition lui donnoit pour disciples.

PREMIERE PREUVE.

Le passage de Pline.

Pline (1) faisant une espece d'histoire des principales découvertes de l'esprit humain, dit que, jusqu'au tems de Pythagore, l'étoile du soir et celle du matin, *vesperus* et *phosphorus*, avoient été regardées comme deux astres différens, mais que ce philosophe fut le premier qui, combinant les diverses observations astronomiques, démontra que ce

1 Lib. II, c. 6.

n'étoit qu'un seul et même astre, qui par son mouvement particulier, se montroit tantôt après le Soleil, et tantôt avant lui. Pline fixe l'époque de cette découverte à la XLIIe olympiade, ou à l'an de Rome 142, c'est-à-dire, à l'an 612 ou 611, avant Jesus-Christ. On est convenu qu'une semblable découverte, qui ne pouvoit être le fruit que de beaucoup d'obersavations, de méditations et de calculs, supposoit un certain âge dans son auteur. On s'est fixé à celui de vingt-cinq à trente ans, et, en conséquence, on a fixé la naissance de Pythagore à l'an 640, ou même 635. Si l'on demande pourquoi l'on a cru que l'auteur de la découverte ne devoit avoir que vingt-cinq ou trente ans, je doute que l'on en puisse fournir de raison suffisante. Une semblable découverte suppose une connoissance assez parfaite de la théorie de la planete de Vénus, et nos astronomes auront peine à se persuader qu'un jeune homme de vingt-cinq à

trente ans, qui ne pouvoit avoir fait qu'un très-petit nombre d'observations par lui-même, ait été en état d'imaginer une théorie de cette planete, aussi parfaite que l'étoit celle dont on attribuoit la découverte à Pythagore. Dans cette théorie on supposoit, de même que nous le faisons aujourd'hui, que la planete de Vénus faisoit sa révolution autour du Soleil, et la durée que l'on assignoit à cette révolution, s'éloignoit très-peu de celles que nos meilleures tables lui donnent. Les connoissances qui nous paroissent aujourd'hui les plus simples, et qui sont devenues les plus communes, ne sont pas toujours celles qui ont le moins coûté à découvrir. Le témoignage des sens ne donne à la planete de Vénus d'autre mouvement que celui qu'elle paroît avoir autour de la terre, de même que le Soleil et les autres planetes. Dans la théorie de Pythagore, il faut supposer que cette planete ne tourne pas autour de la terre, mais autour du Soleil,

et que le mouvement qu'elle paroît faire autour de nous, n'est qu'une apparence trompeuse. Ce mouvement particulier de la planete de Vénus autour du Soleil, comme centre, avoit tellement paru le seul moyen capable d'en expliquer les phénomenes, que parmi ceux même des anciens astronomes qui faisoient mouvoir le Soleil autour de la terre, le plus grand nombre supposoit que cet astre emportoit avec lui l'orbe particulier de Vénus, et qu'il étoit le centre du mouvement de cette planete.

M. de Fontenelle, dans l'histoire de l'académie des sciences, propose cette découverte de la théorie de la planete de Vénus, comme une des choses qui sont le plus capables de faire honneur à l'esprit humain, parce qu'elle suppose une longue suite d'observations et de réflexions antérieures. Ceux qui n'auront aucun intérêt de penser le contraire, en jugeront de la même maniere, et ne croiront pas qu'une semblable décou-

verte soit l'ouvrage d'un jeune homme de vingt-cinq à trente ans, et cela dans un siecle où la philosophie et l'astronomie étoient encore au berceau parmi les Grecs, et où les hommes n'avoient presque aucun secours pour s'instruire, et pour s'assurer de la nature des mouvemens célestes les plus simples. On sera beaucoup plus porté à penser que si cette découverte de la théorie de Vénus a été publiée par Pythagore en 610, il devoit alors avoir soixante ou soixante-dix ans au moins, et par conséquent être né vers l'an 680, environ.

Mais accordant ce que l'on a cru avoir besoin de supposer pour la commodité du système que j'examine, je demanderai quelle peut être l'autorité de Pline sur une semblable date, qui le met en contradiction avec toute l'antiquité. Car si Pythagore est né en 640, et qu'il ait survécu à la ruine de Sybaris arrivée en 509, il doit être mort âgé de plus de cent trente ans. De plus, n'étant passé

en Italie que depuis la tyrannie déclarée de Polycrate, ou depuis l'an 535, il devoit avoir au tems de son passage en 535, au moins cent cinq ans; conséquences absurdes, mais qui suivent nécessairement du système.

La date donnée par Pline, ne se trouve pas d'une maniere uniforme dans tous les manuscrits (1). Fabricius marque, non la XLIIe olympiade, mais la LVIIIe, ce qui recule cette date de soixante-quatre ans, et donne, non l'an 610, mais l'an 546, et pourroit s'accorder, à la rigueur, avec la chronologie véritable. D'autres manuscrits vus par le P. Hardouin, portent la XXXIIe olympiade, ou l'an 658, avant l'ère chrétienne; et les efforts même que l'on fait dans la dissertation, pour conserver la date de la XLIIe olympiade, ne servent qu'à prouver le peu de certitude de cette date dans les manuscrits. Mais sans nous arrêter à ces variétés de leçon, on peut deman-

1 Biblioth. græc. vol. I, p. 456.

der si le fait rapporté par Pline est d'une certitude qui ne laisse aucun doute, et s'il étoit bien constant dans l'antiquité, que la découverte de la théorie de Vénus fût due à Pythagore; car le philosophe Phavorin (1), en attribuoit l'honneur à Parménide, qui a fleuri vers la LXe olympiade, ou vers l'an 500 avant Jésus-Christ, plus d'un siecle après la date de Pline.

Le dogme fondamental de cette théorie eut même peine à s'établir dans la Grece, et Timée de Locres (2) avoue que de son tems il avoit un très-petit nombre de sectateurs. De-là vient sans doute qu'Apollodore dans le fragment de son second livre des Dieux, conservé par Stobée (3), le nomme un dogme Pythagoricien, et en parle comme d'une opinion particuliere à ceux de cette secte.

On lit dans Diogéne (4) que Parménide

1 Phavor. lib. V, memorab. apud Laërt. lib. IX, c. 23.
2 Tim. de animâ mundi, p. 550 edit. Vesteniane.
3 Stob. Eclog. physic. p. 55.
4 Lib. VII, cap. 14.

lui-même attribuoit cette découverte à Pythagore ; mais Casaubon, dans sa note sur cet endroit, montre que si Parménide avoit parlé ainsi, le philosophe Phavorin, homme d'une très-grande érudition, sur-tout dans l'histoire philosophique, ne lui auroit pas fait honneur de cette découverte. Casaubon lit au lieu de ὥς φησι Παρμενίδης, *comme le dit Parménide*, οἱ δὲ φασι Παρμενίδην, *d'autres disent Parménide*. Ménage (1) sur cet endroit de Diogene, adopte cette correction, et la juge également vraie et nécessaire. Lorsque Diogene (2) dans la vie de Parménide, parle de l'opinion de Phavorin, qui attribuoit à ce philosophe la découverte de la théorie de Vénus, il ajoute : *mais d'autres en font honneur à Pythagore*, οἱ δὲ Πυθαγόραν. Si Parménide lui-même eût été de cette opinion, comme le premier passage de Diogéne le suppose, seroit-il possible qu'il

1 Menag. observ. p. 367.
2 Lib. IX, num. 23.

ne l'eût pas marqué expressément en cet endroit, et qu'il se fût contenté d'employer une formule aussi vague que celle de *οἱ δὲ*, *quelques autres?* On cite dans la dissertation qui a donné occasion à ce mémoire, le passage de Diogéne-Laërce, comme s'il ne donnoit lieu à aucune difficulté, et sans faire aucune mention de la remarque de Casaubon; mais quand bien même le premier passage de Diogéne resteroit tel qu'il est, de ce que Parménide, qui a fleuri dans la LXXIXe olympiade ou vers l'an 500, et vingt ans avant la bataille de Salamine, auroit attribué à Pythagore la découverte de la théorie de Vénus, s'ensuivroit-il que cette découverte seroit de l'an 610, comme le dit Pline? car c'est à cette date qu'il en faut toujours revenir, c'est elle seule qui peut favoriser le nouveau système, et qu'il ne faut par conséquent jamais perdre de vue.

Soit que cette découverte ait été faite par Pythagore ou par Parménide, soit,

ce qui est l'opinion la plus probable, qu'on la regarde comme une connoissance qui s'étant perfectionnée peu à peu, et par une succession d'observations comparées, ne peut gueres avoir une date fixe, il sera toujours vrai de dire qu'un passage fugitif de Pline, lequel contient une date incompatible avec le système chronologique des anciens, système fondé sur les dates et sur les synchronismes de plusieurs faits célebres de l'Histoire générale, ne peut être un fondement suffisant pour rejetter ce qu'Aristoxene, Diodore, Strabon, Denys d'Alicarnasse, Cicéron, Tite-Live, Plutarque, Aulu-Gelle Porphyre, Iamblique, etc. ont regardé comme un point indubitable, savoir, le synchronisme de Pythagore âgé de quarante ans, avec la tyrannie de Polycrate et avec le regne de Servius-Tullius, ou même avec celui du dernier Tarquin; lequel commença de régner en 534 avant Jesus-Christ.

SECONDE PREUVE.

Age des philosophes dans l'école desquels Pythagore a étudié.

On donne trois[a] précepteurs à ce philosophe, savoir : Phérécyde, Thalès et Anaximandre. Je vais examiner séparément ce que nous savons du tems dans lequel ils ont vécu.

Tous les anciens s'accordent à faire Pythagore disciple de Phérécyde. Cicéron, Pline (1), Diogéne-Laërce, Porphyre, Iamblique, etc. rapportent le fait comme une chose qui n'étoit pas contestée ; mais, comme il y a eu au moins deux Phérécydes qui ont vécu dans des tems différens, l'un né dans l'isle de Syros l'une des Cyclades, et l'autre né à Athenes, il faut examiner séparément le tems dans lequel ils ont vécu. Phérécyde l'Athénien avoit publié sous le titre de *Théogonie*, un recueil de généalogies, duquel l'on trouve

a Cicer. de divin. I, 13. Plin. II, 79.

d'assez fréquentes citations dans les anciens Scholiastes. Comme dans un des fragmens de cet ouvrage, (1) qui contenoit la généalogie des Aïacides de l'Attique, il est parlé de Miltiade, fondateur de la colonie Athénienne, établie en Thrace, et oncle de ce Miltiade qui défit les Perses à la bataille de Marathon en 490. Il est visible que le Phérécyde auteur de cette théogonie, a fleuri au plutôt vers l'an 500, et qu'il n'a pu être le précepteur de Pythagore, mort dans un âge très-avancé vers l'an 509. Suidas qui donne à ce Phérécyde l'isle de Léros pour patrie, et qui lui attribue la publication des Poësies d'Orphée; le fait vivre dans la LXXV.e Olympiade, vers l'an 4[illegible]0, ce qui convient à ce que nous apprend Hérodote (2), que les Poëmes publiés sous le nom d'Orphée, étoient l'ouvrage d'Onomacrite, contemporain des enfans de Pisis-

1 Fragm. Pherecyd. apud Marcellinum, de vitâ Thucydid.
2 Herod. VII, 6.

trate : Hippias, l'aîné de ces enfans, vivoit encore au tems de la bataille de Marathon (1).

Le philosophe Phérécyde, né dans l'isle de Syros, étoit plus ancien que le Généalogiste (2). Eratosthene ne connoît qu'un seul Phérécyde de Syros, mais Andron d'Éphese, cité par Diogéne, en distinguoit deux, l'un qu'il surnomme l'Astronome, l'autre qu'il appelle le Théologien, et qu'il fait fils de Badys. C'est ce dernier qu'il assure avoir été précepteur du philosophe Pythagore.

Les anciens n'ont pas beaucoup parlé de l'Astronome ou Astrologue Phérécyde ; il paroît même qu'ils l'ont assez souvent confondu avec le théologien. Hermippus cité par Diogéne-Laërce (3),

1 Clem. Alex. stromat. V, rapporte un fragment de l'ouvrage historique de Phérécyde, dans lequel il est parlé de l'expédition de Darius, contre les Scythes, avec des circonstances qui ne sont point dans Hérodote. Ce fragment démontre que Phérécide a vécu au temps que j'ai marqué.

2 Diog. Laërt. I, num. 109.

3 Idem, ibid.

parloit d'un Phérécyde auteur de plusieurs prédictions, et mort dans le tems d'une guerre entre ceux d'Éphese et ceux de Magnésie, après avoir prophétisé la victoire que les Éphésiens devoient remporter sur les Magnésiens. Diogene rapporte encore plusieurs autres prophéties faites par ce même Phérécyde, et une entr'autres, que l'on suppose avoir précédé la conquête de Messéne par les Lacédémoniens (1). Ces prédictions de Phérécyde se trouvoient aussi rapportées dans l'ouvrage de Théopompe, intitulé *des choses merveilleuses.*

Le philosophe Phérécyde de Syros fils de Badys, ou celui qui fut surnommé le Théologien, mourut dans l'isle de Délos et y fut enseveli, ce qui arriva après le passage de Pythagore en Italie, selon Nicomaque cité par Iamblique (2), ou du moins au retour de ses voyages,

1 Euseb. præparat. lib. X.

2 Nicomac. apud Iambl. vitâ pyth. cap. 35.

selon Porphyre (1). Or cela ne se peut ajuster avec ce que l'on raconte du tems et des circonstances de la mort de l'Astrologue Phérécyde (2), car 1°. la guerre entre ceux d'Éphese et ceux de Magnésie, doit être d'un tems qui ait précédé la destruction de Magnésie : or cette destruction arriva pendant l'expédition des Cimmériens, qui brulerent Sardes et ravagerent la basse Asie, en même tems que les Scythes avoient envahi la haute Asie. L'invasion des Cimmériens arriva sous le regne d'Ardysus roi de Lydie, et avant l'an 629 avant Jesus-Christ ; dans lequel mourut ce prince, selon la chronologie d'Hérodote. Les vers du Poëte Callinus rapportés par Strabon (3), nous apprennent que l'invasion des Cimmériens, et la ruine de Magnésie par ces peuples barbares, suivit de près la guerre qu'a-

1 Porphyr. vitâ Pythag. c. 15.

2 Strab. lib. VI, p. 47. Herodot. I, 1, 15, 16 et 103 ; et IV, 1, 11, 12.

3 Strab. XIV, p. 647, 648.

voient eue les Magnésiens contre ceux d'Éphese. La mort de Phérécyde le théologien étant postérieure au retour de Pythagore à Sames après la fin de ses voyages, est arrivée pendant la Tyrannie de Polycrate sous le regne de Cambyse, et près d'un siecle après l'invasion des Cimmériens. 2.° La ruine entiere des Messéniens par ceux de Lacédémone, est, selon Pausanias, de l'an 667 avant Jesus-Christ, ou de la seconde année de la XXVIII.e Olympiade, et antérieure de près de quarante ans à l'invasion des Cimmériens. Ces deux dates peuvent, à la rigueur, se concilier entr'elles, et nous donner le tems pendant lequel l'Astrologue Phérécyde se sera rendu célèbre dans la Grece par ses prédictions, mais en même tems elles nous obligent de le regarder comme un homme très-différent du philosophe de même nom, ou de celui sous lequel Pythagore avoit étudié.

Andron d'Éphése, le seul des anciens

qui nous restent où il soit parlé de ce devin Phérécyde, le distingue formellement du précepteur de Pythagore; ainsi, si nous voulons supposer que tout ce que l'on contoit des prédictions de ce Phérécyde, avoit quelque réalité, et nous servir de ce passage pour déterminer le tems auquel Phérécyde l'Astrologue doit avoir vécu, il faudra reconnoître avec Andron, qu'il étoit très-différent du second, Phérécyde de Syros fils de Badys, surnommé le Théologien, et précepteur de Pythagore. Ainsi, toutes les conséquences chronologiques que nous tirerons du détail des prophéties de l'astrologue, ne seront d'aucun usage pour fixer le tems du théologien, et n'auront par conséquent aucune application à l'histoire de Pythagore disciple de ce dernier. Si l'opinion d'Andron d'Éphese touchant le tems auquel doit avoir vécu Phérécyde l'astrologue, mérite quelque croyance; si cet écrivain a quelqu'autorité, il faut prendre

son témoignage tout entier sans le morceller. En même tems que l'on placera la mort de ce Phérécyde avant l'an 629, il faudra reconnoître qu'il n'a point été le précepteur de Pythagore, et que ce précepteur a été le théologien Phérécyde, beaucoup moins ancien que l'astrologues. Je l'ai déja répété un grand nombre de fois, mais je ne puis me dispenser de le répéter encore; c'est détruire entiérement la force d'un témoignage que de le morceller, et d'en recevoir seulement une partie, tandis que l'on rejette l'autre.

Dans tout ce que j'ai dit jusqu'ici, j'ai bien voulu supposer la vérité de ces prédictions attribuées à Phérécyde, quoiqu'on ne puisse les regarder que comme des fables imaginées après coup, et auxquelles la superstition et l'ignorance avoient donné cours dans la Grece. Dans les faits de cette espece, les détails et les circonstances n'ont pas une autre certitude que celle du fond auquel on les

a ajoutés ; et comme ce fond, c'est-à-dire, les prophéties de Phérécyde l'astrologue, n'est lui-même qu'une pure fiction, je laisse au lecteur à juger de l'usage que l'on en peut faire pour établir une chronologie contraire à celle sur laquelle les plus savans et les plus exacts de l'antiquité s'accordent entr'eux. Le Phérécyde (1) qui fut le maître de Pythagore, étoit, selon Andron d'Ephése, le fils de Badys, celui qui est surnommé le théologien; et, selon Théopompe, il étoit le premier qui eût écrit parmi les Grecs, *sur la nature ou sur la physique, et sur les Dieux*. Strabon, Pline (2) et plusieurs autres anciens, assurent qu'il est aussi le premier qui ait banni la mesure du vers des ouvrages destinés à être rendus publics. Quelques autres philosophes suivirent son exemple, mais Cadmus et Hécatée (3) furent les premiers

1 Diog. Laërt. I, n.° 109, 106.
2 Strab. X, 487. Plin. VII, 56.
3 Suid. in Pherecyd. et in Hecatæo.

qui

qui employerent la prose dans les ouvrages purement historiques.

L'ouvrage qui avoit mérité à Phérécyde, fils de Babys ou Badys, le nom de théologien, existoit encore au tems de Diogéne-Laërce et de Clément; Diogéne (1) en rapporte même les premiers mots, mais sans en donner le titre. On le trouve dans Clément (2), qui le nomme *la théologie de Phérécyde*, et qui observe qu'il étoit écrit dans le dialecte Ionien, mais dans une maniere allégorique, et avec tant d'obscurité, qu'on le pouvoit comparer avec justice aux ouvrages d'Héraclide *le ténébreux*.

Saidas qui le nomme fils de Babys et précepteur de Pythagore, dit qu'il est le premier qui ait enseigné dans la Grece le dogme de la métempsycose.; mais les écrivains, plus anciens, et sans comparaison plus exacts, ne disent rien de semblable, ils assurent seulement qu'il

1 Diogen. 119.

2 Clem. strom. V, p. 416.

est le premier des Grecs qui ait fait un dogme philosophique de l'immortalité de l'ame : *Primus dixit animos hominum esse sempiternos*, dit Cicéron (1), qui ajoute en parlant de Phérécyde, *antiquus sane, fuit enim meo regnante Gentili.* C'est le regne de Servius-Tullius que Cicéron désigne par-là, et ce prince a regné depuis l'an 570, jusqu'à l'an 534.

D'autres, comme le poëte Chærile, faisoient Thalès le premier auteur de ce dogme philosophique (2) : aussi voyons-nous dans Cicéron (3), qu'il ne citoit le témoignage rendu au dogme de l'immortalité par Phérécyde, que comme le plus ancien témoignage écrit, *primum quod litteris existet*; il reconnoissoit même que ce dogme étoit beaucoup plus ancien, et de ceux dont on ne peut assigner l'origine. Il ajoute que

1 Cicer. Tuscul. lib. I, cap. 16.

2 Diogen. I, n.° 24.

3 Tuscul. I, 16.

ce dogme fut dans la suite beaucoup mieux développé par le disciple de Phérécide, ou par Pythagore, lequel passa en Italie sous le regne du dernier Tarquin.

Suidas prétend que Phérécyde étoit *Autodidacte*, et qu'il n'avoit eu d'autres maîtres que les livres sacrés des Phéniciens, dans lesquels il avoit puisé sa doctrine. Mais Alexandre, cité par Diogéne (1), assuroit que Phérécyde avoit pris des leçons de Pittacus de Clazoméne, l'un des sept sages. Pittacus est mort âgé de plus de soixante-dix ans, la troisieme année de la LIIe olympiade, l'an 569, avant J. C. ainsi il étoit né au plus tard l'an 639, et avoit fleuri vers l'an 608, dans la XLIIe olympiade. Cet Alexandre cité par Diogéne (2), avoit publié un ouvrage sur l'histoire des sectes philosophiques. Cicéron dit que

1 Diog. Laërt. I, num. 116.

2 Idem. n°. 79. Των Φιλοσόφων Διαδοχαὶ.

Phérécyde a vécu sous le regne de Servius-Tullius, c'est-à-dire, entre l'année 570 et l'an 534; ce qui s'accorde avec le témoignage d'Alexandre, qui le fait disciple de Pittacus, mort en 569, âgé de soixante-dix ans au moins. Phérécyde étoit né, selon Suidas, dans la XLV.e Olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 600, et il avoit fleuri, selon Diogéne, dans la LIX.e Olympiade, ou vers l'an 544, lorsqu'il avoit environ cinquante-six ans. Sa mort étant postérieure au retour de Pythagore à Samos après ses voyages, et à la tyrannie déclarée de Polycrate, elle doit tomber, selon la chronologie de Diodore et d'Iamblique, exposée ci-dessus, entre l'an 532 et l'an 540, et peut-être même beaucoup plus tard, s'il est vrai, comme on le trouve dans les fragmens de Diodore, que Pythagore, après avoir établi son école dans l'Italie, soit allé faire un voyage dans la Grece pour soigner Phérécyde dans sa derniere maladie,

ou pour lui rendre les derniers devoirs. Ces diverses dates nous montrent que Phérécyde, fils de Badys, surnommé le théologien, étant né au plutôt l'an 600, ayant fleuri vers l'an 544, et ayant survécu au tems de la tyrannie de Polycrate, n'auroit pu être le précepteur de Pythagore, comme toute l'antiquité l'a supposé, et comme on a été forcé de le reconnoître; si Pythagore étoit né, comme on le suppose, vers l'an 640 au plus tard, l'écolier auroit eu quarante ans plus que le maître.

On oppose à ces preuves, que Thalès né au plus tard l'an 640, avant l'ére chrétienne, a été, suivant Tzetzès, le disciple de Phérécyde de Syros, et que par conséquent ce Phérécyde devoit être né bien long tems avant l'an 600, et vers l'an 660 au plus tard. Je pourrois opposer à cette preuve, qu'y ayant eu deux différens Phérécydes de Syros, selon Andron d'Éphése, l'astronome, le philosophe, et tout ce que l'on rap-

poste du premier, obligeant de placer sa mort avant l'an 630, il pourroit se faire que Tzetzès auroit confondu ces deux Phérécydes, et auroit supposé que Thalès avoit pris des leçons de l'ancien Phérécyde de Syros, ou de l'astronome; par-là on lui sauveroit un anachronisme. Mais Tzetzès, lorsqu'il parle de son chef et sans citer ses garans, mérite-t-il que l'on se donne la peine de l'expliquer, lors sur-tout que, même après cette explication, il se trouvera encore en contradiction avec toute l'antiquité, comme il lui arrive ici? Il donne Phérécyde pour maître à Thalès, et tous les anciens s'accordoient à dire que Thalès étoit *Autodidacte*, et n'avoit rien appris d'aucun des autres Grecs. Diogéne-Laërce et Clément d'Alexandrie l'assurent formellement (1).

Si Thalès avoit été le disciple de Phérécyde, la Secte Ionique, fondée par Anaximandre, mais qui reconnoissoit

1 Diog. I, num. 127. Clem. strom. I, 220.

Thalès pour son premier auteur, auroit été regardée comme moins ancienne que la secte Italique fondée par Pythagore disciple de Phérécyde (1), cependant on les a toujours regardées comme ayant une égale antiquité.

De plus, si Thalès avoit été le disciple de Phérécyde, comme on avoit un ouvrage de ce dernier sous le nom de *théologie*, et dans lequel il étoit traité de la physique, jamais on n'auroit dit, comme a fait Cicéron (2), que Thalès étoit le premier qui eût fait des recherches sur les matieres philosophiques, *qui primus de talibus rebus quæsivit*; jamais on n'auroit nommé Thalès le premier chef, le conducteur, le guide de la plus ancienne secte, Αρχηγὸς titre que lui donne Aristote (3). Aucun de ceux qui ont écrit l'histoire de la philosophie ancienne, n'a pensé autre-

1 Diogen. Laërt. Proëm. n°. 14.

2 Cicer. de nat. deor. lib. I, c. 10.

3 Metaph. l. 3.

ment au sujet de Thalès, tous ont dit, ou du moins tous ont supposé que Thalès étoit le premier qui eût commencé à philosopher parmi les Grecs ; Tzetzès seul a cru le contraire, mais je ne crois pas que, quelqu'étendue que l'on donne aux principes du *Probabilisme*, on ose regarder Tzetzès comme un auteur assez grave pour rendre lui seul une opinion probable.

» Mais, a-t-on dit, Théopompe » disoit dans un de ses ouvrages, que » *Phérécyde est le premier qui ait* » *écrit dans la Grece sur la nature* » *et sur les dieux*, πρωτον γράψαι : » or, ajoute-t-on, Thalès a aussi phi» losophé sur les mêmes matieres ; c'est » un point constant, donc Tzetzès a » eu raison de dire que Thalès a été » le disciple de Phérécyde. »

Ce raisonnement suppose que Thalès avoit écrit sur les mêmes matieres que Phérécyde, et alors il faudra le pro-

1 Lib. I n.° 116.

poser ainsi : *de deux hommes qui écrivent sur le même sujet, celui qui a écrit le premier, a été le précepteur de l'autre. Or Phérécyde a écrit avant Thalès, donc Phérécyde a été le précepteur de Thalès.* Alors le raisonnement ne péchera point dans la forme ; mais en passant la majeure, dont la fausseté est cependant telle qu'elle n'a pas besoin d'être montrée, il faudra encore prouver que Thalès a écrit, et qu'il a écrit sur les mêmes matieres que Phérécyde, et c'est ce dont l'on aura certainement beaucoup de peine à venir à bout ; car c'étoit un point constant parmi tous ceux des anciens qui ont été les plus instruits sur l'histoire de la philosophie Grecque, que Thalès n'avoit laissé aucun ouvrage écrit, ni sur la théologie, ni sur la physique : on prétendoit même que le petit poëme intitulé Ναυτικὴ Ἀστρολογίας, ou *l'Astronomie des Navigateurs*, qui couroit sous son nom, étoit d'un *Phocus*

de Samos (1) Selon d'autres, Thalès avoit composé seulement deux petits Poëmes, l'un sur les Tropiques, et l'autre sur les Équinoxes; et selon le témoignage de Lobon, d'Argos, cité par Diogéne, tout ce que l'on avoit de lui se réduisoit à deux cens vers.

On trouve, il est vrai, dans un traité de Galien (2) que de son tems on montroit un traité *des premiers principes*, attribué à Thalès, et divisé en deux livres, *περὶ των Ἀρχῶν*. Ménage (3) regarde ce traité comme un ouvrage supposé, et avec raison, car le même Galien nous apprend que dans le prétendu traité de Thalès, on ne regardoit point l'eau ou l'élément fluide, comme le principe matériel de toutes choses; or s'il y a quelque chose de certain dans l'histoire de l'ancienne philosophie, c'est que ce dogme étoit le

1 Diog. Laërt. lib. I, n°. 23. Id. I, n°. 34.

2 Gal. comment. I, in lib. Hippocrat. de naturâ hum. sect. 26.

3 Vide Menag. observ. in Diog. Laërt. p. 16.

fondement de toute la physique de Thalès et de l'école Ionique qu'il avoit fondée.

Saint Augustin, dans ses livres de la cité de dieu (1), dit encore que Thalès avoit laissé un ouvrage qui contenoit ses principes sur sa philosophie, *suas disputationes litteris mandans*; mais ce qu'il ajoute, que Thalès n'y faisoit aucune mention de l'opération de l'intelligence divine, *nihil autem ex divina mente huic operi præposuit*, prouve que c'étoit aussi un ouvrage faussement attribué à Thalès; car c'est encore un point constant dans l'histoire de l'ancienne philosophie, que Thalès ne reconnoissoit d'autre principe actif dans l'univers, que l'intelligence divine. Cicéron (2) nous apprend en termes formels, qu'en même tems que Thalès regardoit l'élément fluide comme le principe matériel des êtres, il assuroit que

1 De civit. dei, lib. VIII, c. 2.

2 De nat. deor. lib. I, cap. 10.

c'étoit à l'opération de l'intelligence divine que la formation de ces êtres étoit uniquement due : *Thales enim Milesius, qui primus de talibus rebus quæsivit, aquam dixit esse initium rerum, deum autem eam mentem esse quæ ex Aqua cuncta gigneret* (1) Thalès ajoutoit que cette intelligence étoit répandue dans tout l'univers, et que tous les êtres étoient animés; mais en même tems il supposoit que dieu, ou l'intelligence divine, pénétroit tous les êtres particuliers, et c'est là-dessus qu'étoit fondée sa réponse à celui qui lui demandoit si nous pouvions cacher quelques-unes de nos actions à dieu : *non, pas même nos pensées les plus secretes*, lui dit Thalès; par où l'on voit que son opinion étoit très-différente de celle des *Hylosoistes*, ou de ceux qui faisoient la matiere animée.

Les termes de Cicéron (2), *primus*

1 Arist. de anim. lib. I, cap. 8. Cic. de legib. lib. II.

2 Cic. de natura deorum. Lact institut. VIII, cap. 14. Sympl. in phys. Aristot. lib. I, c. 6, pag. 5.

de Natura quæsivit ; ceux de Lactance, *de rerum natura primus dicitur disputasse* ; ceux de Simplicius, *il est le premier qui a donné aux Grecs la connoissance de la nature*, et un grand nombre d'expressions semblables qui se trouvent dans les anciens, prouvent bien que Thalès est le premier des Grecs qui ait philosophé, mais il n'en faut nullement conclure que Thalès ait écrit sur la philosophie ; aussi le même Simplicius que je viens de citer, assure-t-il au même endroit, que Thalès n'avoit rien laissé par écrit, si ce n'est son astronomie des Navigateurs.

Comme on a cru pouvoir faire usage dans la question présente, de ces lettres composées par des Sophistes sous le nom des anciens philosophes Grecs, dont Diogéne-Laërce a farci son ouvrage, il me doit être permis de les citer ici, non pas comme un témoignage qui soit de quelque poids en lui-même, mais comme un témoignage

auquel on a attribué quelqu'autorité. Une de ces lettres, supposée écrite par Thalès à Phérécyde, qui se trouve dans Diogéne-Laërce (1), suppose que Thalès étoit contemporain de Phérécyde, et que loin d'avoir été le disciple de ce philosophe, il le connoissoit seulement de réputation, et qu'il se proposoit de se lier avec lui lorsqu'il seroit revenu de ses voyages. Dans cette même lettre, Thalès parle à Phérécyde de l'ouvrage auquel il a oui dire qu'il travailloit, et il assure formellement que lui et Solon n'écrivent point, et qu'ils se contentent de converser avec les hommes dans leurs différens voyages, ἡμεῖς δὲ οἱ μηδὲν γράφοντες.

Il est visible par tout ce que je viens de dire, que Thalès n'avoit rien écrit sur la philosophie, et par conséquent, que quand même il seroit vrai de dire que *de deux hommes qui ont écrit sur le même sujet, celui qui a la*

1 Diogen, Laërt. Thal.

premier écrit a eté le précepteur de l'autre, cela n'auroit aucune application à la question présente, puisque Thalès s'étant contenté de philosopher de vive voix, Phérécyde, qui a le premier écrit sur la philosophie parmi les Grecs, pourroit avoir vécu long-tems après lui; et de ce que Phérécyde a eu Pythagore pour disciple, il n'en faut nullement conclurre que Pythagore est aussi ancien que Thalès : ce qui confirme cette conséquence, c'est que Thalès lui-même est mis par plusieurs anciens écrivains, au rang de ceux dont Pythagore avoit pris les leçons. Iamblique dit formellement que Pythagore, âgé de dix-huit ans, ayant quitté Samos pour passer dans l'Asie, ce fut Thalès qui lui conseilla d'aller en Égypte, pour y puiser dans le commerce des prêtres de ce pays, des connoissances qu'il chercheroit vainement dans la Grece. Iamblique (1) assure que Thalès

1 Iambl. de vitâ Pyth. n°. 12.

ajoutoit que sans son grand âge il auroit accompagné le jeune Pythagore dans ce voyage. Apollodore dans sa chronique citée par Diogéne (1), marquoit la naissance de Thalès à la premiere année de la XXXV.e Olympiade, ou à l'année 640 avant Jesus-Christ : il lui donnoit soixante-dix-huit ans de vie, et marquoit par conséquent sa mort en 562. Socicrate (2) qui le faisoit vivre quatre-vingt-dix ans, mettoit sa mort douze ans plus tard, et en 550, ou au commencement de la LVIII.e Olympiade. Thalès avoit été contemporain de ces hommes célébres que la Grece honora du nom de *Sages*, et il avoit même été le premier de ceux auxquels on donna ce titre, à l'occasion de ce trépied duquel les anciens ont tant parlé. Cet événement étoit selon Diogéne, de l'Archontat de Damasias; or la date de cet Archontat est constante par la

1 Diogen. Laërt. lib. I, num. 37 et 38.

2 Ibidem.

chronique de Paros (1) : il répond à l'an 581 avant Jesus-Christ, et à la cinquante-septieme année de la vie de Thalès, selon la chronique d'Apollodore. Le récit d'Iamblique suppose que Pythagore n'avoit gueres que vingt-deux ans lorsque Thalès étoit déja dans un âge fort avancé : donc, suivant cette tradition, la naissance de Pythagore sera postérieure de quarante-cinq ans au moins à celle de Thalès ; et ce dernier étant né l'an 640, la naissance de Pythagore sera de l'an 595 au plutôt, et ce sera vers l'an 570 que Pythagore sera passé en Égypte. Je prends, comme l'on voit, toutes les choses dans le sens le plus favorable à l'opinion que je combats, car dans la vérité, ces événemens de la vie de Pythagore doivent être moins anciens.

Si Thalès a vécu, comme le dit Hérodote (2), au tems de la guerre de

1 Chron. Arund. epoch. 39.

2 Herod. I, 75, adde 170.

Crœsus contre Cyrus, vers l'an 548, et s'il a survécu à la défaite des Lydiens, sa mort, et conséquemment sa naissance, doivent être beaucoup moins anciennes que ne le disoit Apollodore; aussi Diogéne-Laërce et Eusébe (1) placent-ils la mort de Thalès vers l'an 544, dans la LVIII.e Olympiade. Mais comme il ne s'agit pas ici d'établir une chronologie détaillée de la vie de Thalès, et qu'il seroit même très-difficile de le faire avec quelque certitude, il me suffit d'avoir prouvé que tout ce qu'il y a de certain sur le tems de la naissance, de la célébrité et de la mort de Thalès, s'accorde avec les dates établies plus haut, par rapport à la chronologie de l'histoire de Pythagore disciple de Thalès, et s'éloigne absolument du nouveau systême que l'on a proposé.

On ne peut faire remonter la naissance de Thalès au-delà de l'an 640 où la place Apollodore; peut-être même

1 Diogen. Laërt. 38. Euseb. chron.

faut-il la placer beaucoup plus bas, car s'il a survécu à la défaite des Lydiens par Cyrus, comme le dit Hérodote, et qu'il ait vécu quatre-vingt-dix ans, comme le disoit Socicrate, sa mort étant, selon Eusébe, de l'an 544, il sera né en 634 seulement. Il étoit dans un âge avancé lorsque Pythagore passa en Asie âgé de dix-huit ans; donc ce même Pythagore ne pouvoit être né en 640, il auroit été de quelques années plus âgé que Thalès.

On donne encore pour maître à Pythagore, le philosophe Anaximandre, disciple et successeur de Thalès (1). Anaximandre étoit âgé de soixante-quatre ans la seconde année de la LVIII.e Olympiade, selon Apollodore, c'est-à-dire, l'an 551, donc il étoit né l'an 614 ou 615. Si Pythagore a pris ses leçons, comme le disent Porphyre et Iamblique, il doit avoir été plus jeune que lui, et ne peut être né dès l'an 640 comme

1 Porph. cap. 2, Iambl. c. 11. Diog. Laërt. lib. II, n.° 2.

on l'a supposé. Toutes ces traditions au sujet de Thalès, de Phérécyde et d'Anaximandre, s'accordent avec la chronologie commune, qui place la mort de Pythagore après l'an 507, et sa naissance vers l'an 600 au plutôt ; et elles ne nous permettent point de supposer qu'il ait été en état de faire dès l'an 610, une découverte aussi importante et aussi difficile que celle de la théorie de la planete de Vénus, que Pline fixe à cette même année. Pour recevoir le témoignage de Pline en cette occasion, il faudroit renverser toute l'ancienne chronologie.

TROISIEME PREUVE,

Tirée de l'âge de ceux que l'on donne pour disciples à Pythagore, ou que l'on suppose du moins avoir conversé avec lui.

Ces personnages sont de deux especes, de simples philosophes, ou des législateurs, auxquels on attribuoit, ou

la fondation, ou du moins la réformation de quelques petites républiques. L'âge de ces derniers se trouvant déterminé par certaines époques de l'histoire générale, ce sera par eux que je commencerai. Ces législateurs sont Zamolxis, Zaleucus et Charondas.

Nous n'avons aucune date précise du tems auquel a vécu Zamolxis (1), mais le témoignage d'Hérodote (2) nous dispensera de l'embarras de cette discussion. Cet historien parlant de l'opinion de ceux de son tems, qui faisoient Zamolxis disciple de Pythagore, assure que c'étoit une fable, qui se détruisoit par la seule différence des tems dans lesquels l'un et l'autre avoient vécu, parce que Zamolxis étoit beaucoup plus ancien que Pythagore. De ce que les Grecs établis sur les bords du Pont-Euxin, débitoient au sujet de Pythagore une fable qu'Hérodote ne croit pas même devoir réfu-

1 Zamolxis.

2 Herodot. IV, 95.

ter en forme, en peut-on conclurre, comme l'on a fait, que tous les écrivains Grecs et Romains, si l'on en excepte Pline, ont été dans l'erreur, et qu'ils ont fait Pythagore beaucoup moins ancien qu'il n'étoit effectivement? La fausse tradition des Grecs du Pont-Euxin, seroit à la vérité favorable au nouveau système; mais où en seroit la critique, si ces raisons de commodité avoient quelque force, et si elles nous mettoient en droit de rejetter une opinion regardée par Hérodote comme une chose dont la certitude n'avoit pas besoin d'être prouvée?

La célébrité de Numa parmi les Romains, leur avoit fait soupçonner dans les siecles d'ignorance, que ce législateur pouvoit avoir été disciple de Pythagore; mais lorsqu'ils eurent examiné par eux-mêmes l'histoire de ce philosophe, ils rejetterent hautement cette opinion, et déclarerent que Numa ayant été beaucoup plus ancien que Pythagore, il

n'avoit pu recevoir ses leçons : *Annis permultis ante fuit*, dit Cicéron (1). Tite-Live dit que Pythagore a vécu plus de cent ans après Numa, *centum amplius post annos*. Les Grecs eux-mêmes, intéressés à faire regarder les sages établissemens de Numa comme le fruit des leçons d'un homme de leur nation, se sont accordés avec les écrivains Romains, à rejetter l'opinion qui faisoit Numa contemporain de Pythagore. Denys d'Halicarnasse (2) met entre eux un intervalle de plus de cent trentre-six ans ; il place le commencement de Numa en 714, et sa mort en 672. Si l'on compte du commencement de Numa, on aura l'an 578, si c'est de sa mort, on aura l'an 536. L'opinion commune plaçoit vers l'an 534 ou 535, le passage de Pythagore en Italie. Diodore, Plutarque, Eusébe, etc. s'accordent avec Denys d'Halicarnasse. La raison de con-

1 Lib. I. c. 18.

2 Lib. II. Antiq.

venance avec le nouveau systême, suffira-t-elle, je le répéte encore, pour leur faire préférer une opinion populaire établie parmi les Romains dans le tems de leur ignorance, et abandonnée universellement par eux lorsqu'ils commencerent à être plus éclairés ?

Le tems de la législation de Zaleucus (1) est marqué dans la chronique d'Eusébe, à la seconde année de la xxixe olympiade, ou à l'an 663. Supposant qu'il eût alors seulement quarante ans, il sera né l'an 703, plus de soixante ans avant la date que l'on donne à la naissance de Pythagore dans le nouveau systême.

Scymnus de Chio et Strabon (2) disent que les loix des Locriens, ou celles de Zaleucus, étoient les plus anciennes loix écrites qu'il y eut dans la Grece ; d'où il résulte qu'ils les croyoient antérieures aux loix de Dracon. La lé-

1 Zaleucus.

2 Scymn. vers. 313. Strab. IV, 259.

gislation

gislation de Dracon a précédé de quarante-sept ans celle de Solon; suivant Diodore (1), la législation de Solon est de la XLVIe olympiade, ou de l'an 594, donc celle de Dracon est de l'an 641, ce qui peut facilement s'accorder avec la date marquée dans Eusébe.

Scymnus de Chio (2) ajoute que par une exacte observation des loix de Zaleucus pendant l'espace de deux cent dix ans, les Locriens se trouverent en état de vaincre les Sybarites et de détruire leur ville, où l'observation de ces mêmes loix avoit été négligée. La ruine de Sybaris est constamment de l'an 509, comme je l'ai établi au commencement de ce mémoire; ajoutant deux cent dix ans, on aura l'an 719, pour celui de l'établissement des loix de Zaleucus. Ce raisonnement suppose que le vers de Scymnus de Chio se doit entendre de la façon que Frabricius (3) et quelques au-

1 Diodes. Sicul. apud schol. ulp. in Timocrat. Demosthen.
2 Scymn. v. 359.
3 Fabric. bibl. græc. vol. I, pag. 532.

tres critiques l'ont expliqué, mais il faut convenir aussi qu'à la rigueur les deux cent dix ans de Scymnus peuvent s'entendre de la durée de Sybaris, depuis sa fondation jusqu'à sa ruine.

Démosthène parlant de ces loix des Locriens dans sa harangue contre Timocrate, dit que depuis plus de deux cens ans qu'elles sont établies, on n'y a fait qu'un seul changement. La harangue de Démosthène est, selon l'observation de Denys d'Halicarnasse, de la quatrieme année de la CVI[e] olympiade, ou de l'an 353, avant Jesus-Christ; mais comme Démosthène dit *plus de deux cens ans*, et que ce *plus* est une quantité indéterminée, quand même il seroit sûr que ce seroit de la législation de Zaleucus qu'il auroit voulu parler, tout ce que l'on en pourroit conclure, c'est que cette législation étoit antérieure à l'an 553.

Eusébe, dans son canon chronologique, donne, comme on l'a vu, à la

législation de Zaleucus une date beaucoup plus ancienne ; Strabon et Scymnus ont supposé la même chose, puisqu'ils font cette législation antérieure à celle de Dracon, qui est de l'an 641. Par quelle régle de critique rejettera-t-on ces autorités, pour leur préférer une conséquence déduite des termes vagues et indéterminés d'un orateur qui ne nomme point Zaleucus, et qui étoit même, selon toutes les apparences, assez peu instruit des matieres chronologiques ? Des objets d'une toute autre importance, l'étude de la jurisprudence et les soins du gouvernement de la république, l'occuperent pendant tout le cours de sa vie.

Mais sans nous arrêter à discuter le tems de Zaleucus, lequel est du moins une chose très-incertaine, il y a deux autres points beaucoup plus importans à examiner. Le premier, si Zaleucus est un personnage historique. Le second, si, en reconnoissant même qu'il en étoit

un, il ne sera pas prouvé qu'il n'a pu être disciple de Pythagore.

La premiere question consiste à savoir, non pas s'il y a eu un homme du nom de Zaleucus, que l'on ait regardé dans les tems postérieurs, comme l'auteur des loix des Locriens, mais si ces loix sont en effet l'ouvrage d'un seul homme, et non pas un ramas de diverses loix déja établies en d'autres pays, et si le détail même de l'histoire de sa législation ne prouve pas que tout ce que l'on en contoit, n'avoit pour fondement que des traditions populaires indignes de toute croyance.

Ce problême n'est pas nouveau ; Cicéron nous apprend que Théopompe avoit soutenu la négative, et qu'il attaquoit assez vivement Aristote et Théophraste, qui avoient défendu l'affirmative. Cicéron se contente dans son traité des loix (1), de réduire la question à un problême indifférent : *Sive fuit*,

1 De legib. lib. II, cap. 6.

sive non fuit Zaleucus, nihil ad rem, loquimur quod traditum est. Dans ses lettres à Atticus (1), il est plus décisif; il se déclare pour le sentiment de Théopompe, et décide que l'opinion d'Aristote et de Théophraste ne doit être regardée que comme une erreur commune, *commune erratum.*

Éphorus cité par Strabon (2), assuroit que ces loix citées sous le nom de Zaleucus, n'étoient qu'un ramas des usages de Créte et de Sparte, et des décisions du sénat de l'Aréopage. Il paroît aussi qu'elles étoient les premieres dans lesquelles on eût ôté aux Juges le pouvoir d'arbitrer les peines encourues par les infractions des loix, ce qui avoit lieu dans les autres états de la Grece.

Aristote, cité par le Scholiaste de Pindare (3), rapportoit que les Locriens d'Italie, après avoir été agités par de

1 Ep. ad Attic. lib. VI, epist. I.

2 Strab. VI, 26.

3 Schol. Pindar. olymp. X, vers. 17. Suid Zaleuc.

longues séditions, allerent consulter Apollon, pour lui demander le remede par lequel ils pourroient les appaiser : *établissez chez vous de bonnes loix*, répondit le Dieu. Les Locriens étoient, dans leur origine, une société de bandits et de malfaiteurs, qui ayant continué de ne connoître d'autre droit que celui de la force, avoient peu d'idée de ces principes d'équité qui sont la base de toutes les sociétés; ainsi ils ne savoient à qui s'adresser pour trouver ces bonnes loix dont Apollon leur avoit parlé. Au milieu de leur embarras, un Pâtre nommé Zaleucus se présenta à eux, et s'offrit de les leur donner. Interrogé où il les prendroit, il répondit que la déesse Minerve, qui lui étoit apparue en songe, les lui avoit révélées. Là-dessus on le choisit pour législateur, mais auparavant il fallut l'affranchir, parce qu'il étoit esclave. Tous les anciens s'accordent à supposer que Zaleucus donna ses nouvelles loix comme l'ouvrage de Mi-

nerve ; il en est peu qui fassent mention des instructions de Pythagore (1).

Le récit d'Aristote renferme un merveilleux qui tient, comme on le voit, beaucoup plus de la fable que de l'histoire, mais qui est de plus absolument opposé à ce que nous savons par le témoignage d'Éphorus, de la nature des loix Locriennes. Comment un esclave du pays des Locriens, dont la vie s'étoit passée à garder des troupeaux dans le territoire de Locres, avoit-il pu acquérir cette profonde connoissance des loix de Créte, de Sparte et d'Athènes, non-seulement des loix générales de ces pays, mais encore des usages particuliers et des jugemens rendus dans les tribunaux ? Par quel secours s'étoit-il mis en état de comparer toutes ces loix, et d'en tirer de quoi former un corps complet, très-lié et très-détaillé de jurisprudence, où tout étoit réglé, et où rien n'étoit

1 Val. Max. I, 2. Plut. Numâ. Clem. strom. I, pag. 152. Theod. sermon. IX, ad Græcos, etc.

laissé à l'arbitrage du juge ? Les éloges donnés en toute occasion aux loix Locriennes par les anciens, ne nous permettent guéres de les regarder comme l'ouvrage d'un Pâtre.

On s'imaginera peut-être rendre la chose plus facile à croire, en supposant que ce Pâtre avoit étudié dans l'école de Pythagore, mais alors il faudra encore regarder comme une fable, tout ce que l'on dit de l'emploi et de la condition de Zaleucus ; car avant que d'être admis aux leçons de Pythagore, il falloit s'y être préparé par un silence de cinq ans et par de longues épreuves, en un mot, par un véritable noviciat, dont un esclave condamné à la garde des troupeaux, obligé de passer sa vie à la campagne et loin des villes, ne pouvoit remplir les devoirs, quand même on eût bien voulu l'y admettre.

Je ne vois pas même comment on peut concilier la chronologie du nouveau systême, qui fait mourir Pythagore en

550, avec la législation de Zaleucus, un peu avant l'an 553, qui est la date du passage de Démosthène pris à la lettre. Dicæarque, cité par Porphyre (1), nous apprenoit un détail des dernieres années de la vie de Pythagore, qui démontre que les loix des Locriens en particulier, et celles de toutes les autres villes Grecques voisines, n'étoient point regardées alors comme l'ouvrage de ses disciples. Il étoit faux, selon Dicæarque, qûe Pythagore eût péri avec ses disciples dans l'entreprise formée contre son école par les amis de Cylon. Il se retira d'abord à *Caulonie*; et ayant voulu s'établir dans la ville de Locres, il trouva sur les frontieres des Locriens, des députés qui lui défendirent l'entrée de leur pays : *Nous avons appris*, lui dirent-ils, *que vous êtes un homme sage et vertueux, et pour cette raison, nous venons vous offrir tous les secours dont vous pouvez avoir besoin*

1 Porph. vitâ Pythag. cap. 56.

pour aller chercher une retraite chez ceux qui voudront bien vous recevoir; mais nous vous defendons de venir dans notre ville, nous sommes contens de nos loix, et nous ne voulons y faire aucun changement.

Si Zaleucus, législateur des Locriens, eût été le disciple de Pythágore, si ces loix eussent été aussi nouvelles que le suppose la chronologie du nouveau systême, pourquoi les Locriens eussent-ils si fort redouté la présence de Pythagore? Devoient-ils craindre qu'il eut entrepris d'abolir des loix qui eussent été son ouvrage, car l'école de Pythagore rapportoit à son maître tout ce qu'elle faisoit?

Porphyre ajoute que Pythagore essuya les mêmes refus dans toutes les autres villes où il se présenta, à Tarente, à Métaponte, etc. La conspiration étoit générale dans toutes les villes contre Pythagore et contre ses disciples, on les regardoit par-tout comme des hommes

dont les maximes et dont la sagesse alloient à la destruction des principes de la société civile, et cela d'une maniere d'autant plus dangereuse, que c'étoit en inspirant aux hommes les maximes d'une vertu outrée, et impraticable au plus grand nombre, qu'elles les accoutumoient à regarder les loix comme insúffisantes et comme imparfaites, disposition d'esprit qui doit bientôt conduire la multitude au mépris et à l'inobservation de ces mêmes loix. La mémoire des troubles et des séditions excitées dans cette partie de l'Italie à l'occasion des Pythagoriciens, subsista longtems dans ce pays. Au tems de Porphyre on en parloit encore, et on le nommoit ἐπὶ τῶν Πυθαγορείων στάσεις.

Si on refuse d'en croire Porphyre sur ce qu'il rapporte, après Dicæarque, de l'expulsion de Pythagore par les Locriens, quoique le même fait se trouve aussi dans Thémistius (1), pourquoi vous

1 Themist, pag. 285, ed. Hard.

dra-t-on qu'il soit plus croyable lorsqu'il avance sans aucun garant, que Zaleucus avoit été disciple de Pythagore?

Porphyre et Iamblique joignent Charondas (1) législateur de plusieurs villes Grecques d'Italie et de Sicile, à Zaleucus, et le font disciple de Pythagore, comme lui, mais le tems de ce Charondas n'est pas facile à déterminer.

Diodore de Sicile (2) qui nous donne un détail très-circonstancié des loix de Charondas, assure qu'elles furent rédigées par ce législateur pour ceux de la nouvelle colonie de *Thurium*, fondée l'an 446, avant J.C. La troisieme année de la LXXXIIIe olympiade, et par conséquent plus de cent ans après le tems auquel on place dans le nouveau systême, la mort de Pythagore. Valére-Maxime et Thémistius (3), de même que Diodore, font Charondas citoyen de *Thurium*.

1 Charondas.
2 Diod. lib. XII, pag. 295.
3 Valer. Maxim. VI, 5. Themist. orat. XIV.

Aristote nous apprend que de son tems il y avoit des gens qui faisoient Charondas beaucoup plus ancien ; ils le prétendoient disciple de Zaleucus, et supposoient que Zaleucus, contemporain de Lycurgue, avoit été disciple du Musicien Thalétas ou de l'ancien Thalès.

Aristote (1) se moque de ceux qui suivoient cette opinion, mais il ne nous apprend point ce qu'il pensoit sur le tems de Charondas et de Zaleucus.

Héraclide de Pont (2) attribuoit à Charondas les loix de ceux de Rhége, et même la forme de leur gouvernement, dans lequel toutes les affaires étoient administrées par un conseil de cent hommes. Il ajoute que ces loix et cette forme de gouvernement furent abolies lors de la tyrannie d'Anaxilas. Aristote (3) marque la même époque pour celle du changement de l'ancien gouvernement de

1 Polit. II. 12.

2 Heracl. de Polit.

3 Arist. Polit. V, 1.

Rhége, mais il ne fait point mention des loix de Charondas.

Platon (1) parle de ces loix de Charondas, et dit, en général, que l'Italie et la Sicile en ont ressenti les avantages. Aristote (2) désigne en particulier, les villes d'origine Chalcidique, ce qui peut convenir à Rhége, mais non pas à *Thurium*, qui n'étoit point une colonie Chalcidique.

Il n'y a rien dans tout cela qui nous instruise du tems auquel doit avoir vécu Charondas; car même en supposant que ces loix furent abolies au tems d'Anaxilas, qui usurpa la tyrannie à Rhége la troisieme année de la LXXIe olympiade (3), ou l'an 494, et mourut en 476, après un regne de dix-huit ans, comme nous ignorons pendant combien de tems ces loix avoient été observées, nous ne pouvons déterminer par cette date, l'époque de leur établissement.

1 Plat. Polit. lib. X.
2 Arist. II, 12.
3 Diod. lib. XI, pag. 37.

Le savant Fabricius traitant dans sa bibliothéque Grecque (1), la question du tems de Pythagore, observe que rien n'est plus incertain que ce que l'on trouve dans les écrivains de l'histoire philosophique, au sujet des liaisons de Pythagore avec ces législateurs et ces philosophes que l'on supposoit sortis de son école.

La célébrité de Pythagore faisoit que toutes les sectes vouloient lui appartenir de quelque façon que ce fût, et pour y parvenir, on ne s'embarrassoit pas trop si la chronologie s'accordoit avec les faits que l'on débitoit. Fabricius étend même, et avec beaucoup de raison, à tous ces prétendus disciples de Pythagore, la réflexion que Cicéron fait au sujet de Numa : *Cùm Pythagoræ disciplinam et instituta agnoscerent, ætates autem et tempora ignorarent propter vetustatem, eos qui sapientiâ excellerent, Pythagoræ auditores fuisse crediderunt.*

1 Vol. I, p. 532.

La longueur où ce mémoire est déja parvenu, ne me permet pas de m'étendre autant qu'il me seroit facile de le faire, si je m'engageois à l'examen détaillé de tous les autres personnages que l'on suppose avoir été disciples de Pythagore, ou du moins avoir conversé avec lui, comme Hippasus, Héraclite, Xénophane, Alcméon, Brontinus, Diochæte, Épiménide, etc. La condition de celui qui avance une opinion, et celle de celui qui entreprend de l'examiner, ne sont pas égales. Il est facile au premier d'éviter la longueur et les discussions; le plus souvent il se contente de rapporter un fait, et, tout au plus, d'indiquer le témoignage sur lequel il le fonde. Il ne fait aucune mention de tous les faits et de tous les passages qui sont contraires à celui dont il veut faire usage. Il écarte toutes les raisons de douter, et il présente ses preuves sous la forme qu'il juge la plus favorable à l'opinion qu'il a entrepris de

défendre. La situation de celui qui, sans se proposer d'autre objet que celui de s'assurer si cette opinion est véritable, s'engage à l'examiner en elle-même, est bien différente. Il ne peut éviter de tout dire. Il est dans l'obligation de rapporter tous les différens témoignages sur le même fait, de les comparer entr'eux, et de balancer toutes les raisons de part et d'autre. Il se trouve par-là engagé à des discussions très-longues, et d'autant plus fatigantes pour les lecteurs même les plus sensés, que les faits sur lesquels elles roulent n'ayant par eux-mêmes aucune importance, sont de la nature de ceux dont la vérité et la fausseté nous doivent être presqu'également indifférentes. C'est là une chose dont ce mémoire ne contient déja que trop d'exemples ; et pour ne les pas multiplier davantage, je me contenterai de quelques réflexions générales au sujet de ces prétendus disciples de Pythagore : réflexions qui suffi-

ront pour mettre les lecteurs instruits en état de décider par eux-mêmes de la force que peuvent avoir de semblables preuves pour établir l'opinion qui met la naissance de Pythagore en 640 avant J. C.

La premiere chose qu'il faut observer en général, est que le plus souvent le tems de ces prétendus disciples de Pythagore est peu connu, et sujet à des difficultés très-grandes et quelquefois insolubles; que quelquefois l'opinion la plus plausible et la plus communément reçue, est absolument contraire au nouveau systême, et qu'alors on cherche moins l'opinion la plus autorisée, que celle de laquelle on espere tirer quelque avantage, sans s'inquiéter si ce que l'on allègue ne donne pas lieu à de nouveaux embarras et à de nouvelles difficultés qui ne pourroient être éclaircies que par des dissertations en forme.

La seconde chose, c'est que si Diogéne-Laërce, Porphyre, Iamblique et

les autres écrivains anciens qui ont parlé de l'histoire philosophique, ont une autorité suffisante pour persuader que tels et tels philosophes ont été contemporains de Pythagore, quoique ces synchronisme puissent former de très-grandes difficultés dans le systême chronologique le plus communément reçu, et même dans celui que ces écrivains ont suivi, à plus forte raison faudra-t-il recevoir leur témoignage, à l'égard des synchronismes qu'ils établissent entre Pythagore et des personnages dont l'âge est indubitable, tels que sont Polycrate, Cyrus, Cambyse, Amasis, etc. et avec des faits dont l'époque est indubitable, comme la ruine de Sybaris par les Crotoniates, etc.

On assure, mais sans en donner aucune preuve, qu'ils se sont trompés au sujet de ces derniers synchronismes, et qu'ils ne l'ont pas fait au sujet des premiers. La seule raison que l'on pourroit apporter de cette distinction, c'est qu il

n'est pas possible de faire quadrer avec le nouveau système, les dates certaines et dépendantes de la suite de l'histoire que nous donnent ces événemens et ces personnages célèbres; au lieu que les synchronismes avec des personnages peu connus, et dont l'histoire n'a aucune liaison avec la suite des événemens généraux, se prêtent facilement aux conjectures et aux suppositions par lesquelles on se flatte de pouvoir les ajuster avec le nouveau système.

En résumant tout ce que j'ai dit jusqu'ici, et en le dégageant des discussions où j'ai été obligé d'entrer, on verra,

1.° Que la mort de Pythagore a été postérieure à l'an 509 ou à la ruine de Sybaris, selon Diodore suivi par Porphyre, Iamblique et les autres anciens; et que la durée de sa vie n'ayant été que de quatre-vingt-dix ans, ou même de quatre-vingts ans, suivant Héraclide, il n'est pas possible que sa naissance

ait précédé l'an 600, quoiqu'elle puisse avoir été moins ancienne.

2.° Que par le calcul de l'historien Antilochus, l'an 582 avant Jésus-Christ est celui du commencement de la jeunesse de Pythagore, ou de ce que les anciens nommoient Ἡλικία.

3.° Que c'est entre les années 576 et 532 que Cicéron, Diodore de Sicile, Denys d'Halicarnasse, Tite-Live, Aulu-Gelle, Clément Alexandrin, Diogéne-Laërce, Porphyre, Iamblique, etc. placent le tems auquel Pythagore a fleuri, celui de ses voyages dans l'Orient et dans l'Égypte, et celui de sa retraite en Italie.

4.° Que ces mêmes écrivains le font contemporain de Polycrate, d'Amasis, de Cambyse, de Servius Tullius et de Tarquin le Superbe; synchronismes qui s'accordent avec les dates déterminées plus clairement et plus précisément.

5.° Que l'âge de ceux que l'on donne pour maîtres à Pythagore dans sa pre-

miere jeunessse, étant examiné et déterminé suivant l'opinion la plus commune et la mieux prouvée dans les anciens, ne peut former aucune difficulté contre la chronologie de l'histoire de Pythagore, exposée dans les quatre premiers articles.

6.° Enfin, que quand bien même il y auroit eu certain nombre de synchronismes établis dans l'Antiquité entre Pythagore et plusieurs autres personnages, qui pourroient donner lieu à quelques difficultés, il faudroit examiner 1.° avec quelle certitude le tems de ces personnages nous est connu; 2.° sur quelle autorité les écrivains de l'histoire philosophique se sont fondés pour établir ces synchronismes. Il est certain que s'il est prouvé que ces synchronismes ne puissent subsister avec la chronologie ordinaire, plus la difficulté qu'ils formeront sera forte, et plus il devront nous être suspects.

Un fait qui se lie avec toute la suite

de la tradition historique, pourra être reçu sur des preuves assez légeres, parce qu'il sera indifférent de le recevoir ou de le rejetter; mais s'il dérange toute la chronologie, si pour le recevoir il faut rejetter tout ce qui passoit pour être le plus assuré, alors on ne peut se rendre trop difficile sur le choix et sur la nature des preuves de ce nouveau fait, parce que ces preuves ne doivent pas seulement avoir la force qui seroit suffisante pour établir un fait particulier, isolé, et indépendant de l'histoire générale, elles doivent encore avoir toute la force qui est nécessaire pour renverser une suite de faits différens liés les uns aux autres, et pour détruire la certitude de toutes les preuves particulieres concordantes entr'elles, dont l'assemblage produit la certitude historique de cette suite de faits.

SUR LA DATE DE LA BATAILLE DE MARATHON.

On sait que Plutarque a fait contre Hérodote un traité, dans lequel il s'attache à noircir la réputation de ce célebre historien. En qualité de Béotien, il ne pouvoit lui pardonner d'avoir transmis à la postérité le détail des liaisons que ceux de Thèbes prirent avec Xerxès et ses généraux contre les autres peuples de la Grece, armés pour le maintien de la liberté commune. N'osant s'ériger en apologiste des Thébains ; parce que le fait étoit trop connu, il s'est rejeté sur l'écrivain trop sincere, dont le récit imprimoit à la mémoire de ses compatriotes une tache ineffaçable.

Hérodote

Hérodote méritoit de trouver des défenseurs : M. l'abbé Gemioz s'est chargé de sa justification ; elle est l'objet de plusieurs mémoires qu'il nous a communiqués, et dont on trouvera le premier dans un des volumes qui suivent immédiatement celui-ci (1). Sans prétendre aller sur ses brisées, M. Fréret a relevé, dans quelques observations, des erreurs chronologiques, où l'envie de contredire Hérodote a fait tomber Plutarque.

En général il faut convenir que cet auteur n'est pas grand chronologiste ; les morceaux d'histoire que nous lui devons ne tirent point leur principal mérite de l'exactitude : philosophe moral, il a plutôt eu pour objet de peindre que de raconter. Ses vies des hommes illustres sont des tableaux de leur caractere, exécutés par un grand maître, qui joint la force des traits à la beauté du coloris ; mais les faits n'y sont presque jamais rangés dans leur ordre na-

1 Mém. de l'acad. t. XIX, p. 115.

turel. Plutarque ne paroît pas avoir beaucoup prisé la science des temps; quoique essentielle à l'histoire, quoique propre à l'éclairer, quoique fondée sur des principes généraux dont la certitude, la justesse et l'étendue sont incontestables, malgré l'abus qu'on en fait souvent par de fausses applications. Loin de rendre justice à cette étude importante, il épie l'occasion de la décrier, et déclame incessamment contre les chronologistes. Quelquefois néanmoins il veut s'en appuyer, dans la vue d'établir ou de combattre certains faits : mais pour peu que des lecteurs, instruits des élémens de cette science, examinent avec attention ses calculs ou ses raisonnemens chronologistes, ils le trouveront presque toujours en faute. Entre plusieurs événenemens, sur la date desquels on peut lui reprocher de s'être mépris, M. Fréret cite les célebres batailles de Marathon et de Platée. Examinons dans cet article ce qui concerne la premiere.

Hérodote, en faisant le récit de ce combat, où les Athéniens et les Platéens seuls défirent l'armée de Darius, dit, que les Lacédémoniens ne purent joindre leurs troupes à celles d'Athènes, parce qu'un motif de religion ne leur avoit pas permis de partir avant la pleine lune; et qu'elles n'arriverent que quelques jours après la victoire. Plutarque prétend que le fait est absolument faux, parce que, selon lui, la bataille se donna le six du mois *Boëdromion*; jour qui, répondant au cinquieme de la lune, précédoit la pleine lune de dix jours entiers. Il en donne pour preuve, que le sacrifice d'actions de graces, offert depuis tous les ans au temple de Diane ou d'*Hécaté Agrotera*, se faisoit le six de *Boëdromion*. Cette preuve suppose que le premier de ces sacrifices anniversaires s'offrit le jour de la bataille de Marathon: mais on va voir, par les récits d Hérodote et de Plutarque même, qu'il se passa plusieurs jours

entre ces deux *événemens* ; et que si le sacrifice s'est offert le six de *Boëdromion*, la bataille doit être de la lune précédente.

La flotte Persanne fit d'abord une descente dans l'île d Eubée : Erétrie, capitale de cette île, avoit secouru les Ioniens, révoltés contre Darius ; elle fut prise et rasée, ses habitans mis aux fers, et transportés ensuite dans la Susiane. Après cette expédition, la flotte fit voile sur la côte opposée : Datis, général des Perses, y débarqua sans obstacle, et vint se camper dans la plaine de Marathon. Les Athéniens à cette nouvelle prirent les armes, nommerent dix généraux, et prêts à se mettre en marche, ils dépêcherent le courier Phidippide à Sparte, pour instruire les Lacédémoniens du péril de la Grece. Phidippide sortit d Athènes avant le départ des généraux, et arriva le neuvieme de la lune à Sparte.

Le conseil des Ephores sentit la néces-

sité d'un prompt secours : mais une loi religieuse, et dont l'infraction eût attiré la colere des dieux, défendoit de commencer une entreprise militaire avant la pleine lune, qui ne devoit arriver que dans six jours ; c'est-à-dire, le 15 du même mois. On se crut donc obligé d'attendre ce jour-là, pour faire partir les troupes. Nous avons peine à comprendre aujourd'hui que de pareils scrupules aient arrêté des hommes sensés dans une telle occasion : cependant l'histoire nous fournit de semblables traits dans tous les siecles et dans tous les pays.

Les Athéniens ne crurent pas devoir attendre la jonction des Spartiates ; ils jugerent plus à propos de profiter de la situation des Perses, alors resserrés par la mer, par une montagne et par le marais de Marathon, qui ne leur permettoit, ni de s'étendre, ni de faire agir leur cavalerie. Ainsi dès qu'ils eurent reçu le renfort qui leur venoit de Platée, ils s'avancerent par le flanc de la

montagne, et prirent poste à la vue des Perses. Miltiade, qui craignoit les intrigues des Pisistratides et du vieil Hippias, proposa de brusquer l'attaque : plusieurs de ses collegues lui céderent leur jour de commandement; il attendit néanmoins pour donner le combat, que le sien fût arrivé. La victoire fut complette; et l'armée Persanne, contrainte de se rembarquer, abandonna ses équipages, en laissant huit mille trois cens hommes sur-le-champ de bataille; sans parler d'un plus grand nombre de fuyards qui périrent dans le marais. Les Athéniens poursuivirent les vaincus jusqu'aux bords de la mer, leur prirent six vaisseaux, et en brûlerent plusieurs.

Cependant la flotte Persanne ayant pris le large, fit voile vers le midi, comme pour doubler le cap *Sunium* : l'intention de Datis étoit de tomber sur Athènes, alors dépourvue de garnison. Miltiade le devina; et laissant Aristide

avec quelques troupes à la garde du butin, il prit sur-le-champ la route d'Athènes, où il arriva le lendemain. La flotte ennemie parut le même jour à la hauteur de Phalère : heureusement pour la Grece, une violente tempête en dispersa les bâtimens. Datis forcé de renoncer au projet d'une nouvelle descente, se hâta de regagner les côtes de l'Asie mineure. L'éloignement de la flotte dissipa l'alarme des Athéniens : mais il étoit à craindre que ce départ ne fût pas sans retour; parce que les Perses pouvoient avoir relâché derriere les îles voisines, pour y attendre une nouvelle occasion. Ce ne fut qu'au bout de quelques jours, que la sécurité se rétablit dans l'Attique.

Cependant les Spartiates se mirent en marche aussi-tôt après la pleine lune; et leur diligence fut si grande que le troisieme jour de leur départ, et par conséquent le dix-huit de la lune, ils entrerent dans le territoire d'Athènes.

Quoique la défaite des barbares eut rendu leur secours inutile, ils allerent sur le champ de bataille pour y voir, du moins après leur mort, ces Perses si fameux par la conquête de l'Asie. Hérodote termine au retour des Lacédémoniens à Sparte, le récit des suites de la bataille; il ne parle point du sacrifice offert par les Athéniens, et Plutarque lui reproche cette omission comme une négligence : voici ce que lui-même nous en apprend.

Les Athéniens avoient promis d'immoler à Diane autant de chevres sauvages qu'ils auroient tué de Perses dans le combat. L'accomplissement littéral de ce voeu leur parut impossible après la victoire : le nombre des morts étoit trop considérable et, de plus, incertain. Après une mûre délibération, ils prirent le parti de regarder le voeu comme une dette dont il falloit payer l'intérêt, puisque le capital étoit trop fort pour être acquitté. L'intérêt ordinaire se

trouvoit alors sur le pied de douze pour cent : ainsi c'étoit 996 victimes à rassembler, en ne comptant que les morts trouvés sur le champ de bataille. Cependant on se contenta de 500 victimes ; ce n'étoit environ que six pour cent d'intérêt. Un décret solennel ordonna que tous les ans les députés d'Athenes, joints à ceux de Platée, se rendroient en pompe au bourg d'Agra, le six du mois *Boëdromion*, pour y offrir le sacrifice d'actions de graces en mémoire de la journée de Marathon. Plutarque assure que cet usage religieux s'observoit encore de son tems.

Le décret ne put se faire que dans la ville d'Athenes, lorsqu'on y fut pleinement assuré que les Perses ne tenteroient plus de nouvelles descentes : ensuite il fallut rassembler les cinq cents victimes ; ce préliminaire, et les autres préparatifs de la fête, demandoient encore quelques jours. Toutes ces circonstances montrent que le sacrifice fut

postérieur à la bataille, et détruisent absolument la preuve alléguée par Plutarque, contre le témoignage d'Hérodote.

Le critique ajoute que l'Historien s'est trompé, au sujet de la loi qui défendoit aux Spartiates d'entreprendre une expédition militaire avant la pleine lune; il prétend qu'on a des preuves que Lacédémone ne se croyoit pas astreinte à cette loi bizarre : mais il ne cite aucun exemple qui justifie son assertion. D'ailleurs, ce que dit Herodote ne tombe point en général sur toutes les lunes de l'année; on ne doit l'appliquer qu'aux six jours compris depuis le neuf de la lune dont il s'agit, jusqu'au quinze. Si le combat de Marathon s'est donné vers le temps de la pleine lune qui précéda le six du mois *Boëdromion*, comme il résulte du détail rapporté par Plutarque, il faut que l'arrivée du courier Phidippide à Sparte, le neuf de la lune, soit du tems même de la célébration des *Carnia*. Selon Démétrius de Scepsis, cité par

Athénée (1), cette fête qui duroit neuf jours, commençoit le sept de la lune. Or, nous savons que c'est précisément dans le cours de cette solemnité, que Lacédémone avoit la superstition de ne rien entreprendre. En 480, c'est-à-dire, dix ans après le combat de Marathon, les Spartiates attendirent que le temps des *Carnia* fût écoulé, pour envoyer un renfort aux troupes qui défendoient le défilé des Thermopyles avec Léonidas; ce second fait explique et confirme le premier. Le mois *Carnius* de Sparte et des autres Doriens du Péloponnèse, répondoit au mois Attique *Métagéitnion*. La pleine lune de ce mois, le second de l'année Athénienne, tomboit en 490, vers le 4 de septembre. Le jour du sacrifice d'actions de graces étant le cinquieme de la lune suivante, selon Plutarque, a dû répondre au 23 ou 24 de septembre.

On voit par-là que la victoire de Ma-

1 Athenée, IV, p. 141.

rathon est du mois Métagéitnion : mais Plutarque vouloit que ce mois eut de tout tems été fatal aux Grecs ; et voilà sans doute quelle fut sa raison pour n'y pas placer un avantage si glorieux : il aima mieux le renvoyer au mois suivant, qu'il regardoit au contraire comme ayant toujours été favorable à sa nation.

« Quoique cet écrivain affecte une » certaine force d'esprit dans plusieurs en- » droits des ses ouvrages, quiconque les » lira, dit M. Fréret, dans la même dis- » position que ceux d'un moderne, trou- » vera que la philosophie ne l'avoit pas » guéri de diverses opinions superstitieu- » ses, sur lesquelles il fonde quelquefois » ses jugemens ».

SUR LA DATE DE LA BATAILLE DE PLATÉE.

PLUTARQUE n'est pas plus heureux sur la date de la bataille de Platée, que sur celle de la victoire remportée par les Grecs à Marathon. Dans la vie d'Aristide il fixe ce second exploit au quatre du mois *boëdromion*; il l'avance d'un jour dans la vie de Camille, et dans sa dissertation sur les sources de la gloire d'Athènes. C'est une différence qui mérite à peine d'être relevée; peut-être même vient-elle de ce que l'action commencée dès le matin, continua dans la nuit, et ne cessa qu'après que les vainqueurs eurent forcé le camp des Perses. Les Grecs suivoient alors l'usage général

des peuples qui emploient les mois lunaires; ils comptoient à six heures du soir la premiere heure de la révolution diurne, mais ce qui mérite une attention particuliere, c'est ce qu'ajoute Plutarque, que ce jour du combat de Platée, le quatrieme du mois boëdromion à Athènes étoit le 27 du mois *panemus*, suivant la maniere de compter des Béotiens. La preuve qu'il en donne, c'est que de son tems les députés de la Grece s'assembloient encore à Platée le 27 du mois *panemus*, pour offrir, en mémoire de cette éclatante journée, un sacrifice solemnel à *Jupiter libérateur*. « Qu'on » ne s'étonne pas, ajoute-t-il, d'une telle » irrégularité dans les calendriers de ce » tems-là; la science de l'astronomie est » à présent mieux cultivée qu'elle ne » l'étoit alors. Nous voyons que le com- » mencement des mois des différentes » villes ne se rapporte en aucune façon, » et que ces mois enjambent les uns » dans les autres ». A cela M. Fréret

répond par les deux observations suivantes.

1o. Selon lui, Plutarque n'auroit pu justifier son assertion par aucun exemple; à moins qu'il ne les eut pris dans quelques calendriers d'un tems postérieur à l'année Julienne. Les peuples de la Grece et de l'Asie mineure, en adoptant la forme du calendrier romain, avoient conservé les noms de leurs anciens mois, substitués à ceux des mois de l'année Julienne. Or ce changement ne se fit pas en même tems par-tout: et comme d'une année à l'autre, le rapport de ces mois lunaires employés par les Grecs, avec les mois juliens, n'étoit plus le même; les premiers jours des mois de l'année Grecque, devenue Romaine, se trouvoient répondre à différens jours des mois juliens. A cette premiere source de variétés, qui dépendoit, comme l'on voit, du tems où l'année romaine fut reçue par chacune des villes Grecques, se joignoient encore plusieurs

causes, dont la recherche nous meneroit ici trop loin.

2°. M. Fréret détruit la raison sur laquelle Plutarque s'est fondé, pour avancer que le calendrier d'Athènes et celui de Thèbes différoient entre eux de vingt-trois jours, dans la maniere de compter la nouvelle et la pleine lune. Sa méprise à cet égard a la même source que l'erreur dans laquelle il est tombé sur la bâtaille de Marathon; il a faussement supposé que le sacrifice d'actions de graces, offert à l'occasion de cette seconde victoire, étoit du même jour que le combat même. Or on peut démontrer, par le détail de ce qui se passa entre la bataille et le sacrifice, qu'un intervalle assez considérable les a séparés.

Mardonius, général des troupes de Xerxès, ayant été tué, les Perses se retirerent en désordre dans leurs retranchements sur les bords de l'Asopus; les Athéniens les y forcerent, et de deux cent soixante mille hommes qui s'étoient

réfugiés dans ce camp, à peine, dit Hérodote, trente mille échaperent à l'épée du vainqueur. Cependant Artabase, voyant la déroute générale, fit sa retraite à la tête d'un corps de quarante mille hommes, et gagna les montagnes de la Phocide pour se conserver le passage des Thermopyles. Les Mantinéens arrivés après le combat, s'offrirent à le poursuivre, afin de s'assurer que cette retraite n'étoit pas une feinte.

On s'occupa d'abord à rassembler les dépouilles des Perses. Le butin étoit immense; les dieux en eurent la dixme, et le reste fut distribué sur-le-champ entre les confédérés. Chaque nation éleva des tombeaux à ceux qu'elle avoit perdus dans la bataille. Celles même qui n'avoient point combattu (car toute l'armée ne donna pas) dressèrent des cénotaphes, se flattant de partager un jour, aux yeux de la postérité, l'honneur d'une si glorieuse défense. La cérémonie de l'inhumation fut suivie d'un conseil gé-

ral, dans lequel on résolut de punir la trahison des Thébains et des autres peuples de la Béotie, qui s'étoient ligués avec les Perses. *Le onzieme jour après le combat* l'armée grecque mit le siege devant Thebes, et neuf jours après cette ville se rendit en livrant les auteurs de la révolte. Si la bataille s'est donnée le trois du mois Boëdromion, ainsi que l'atteste Plutarque, Thebes capitula le vingt-trois du même mois; et ce fut alors seulement que les Grecs, regardant la guerre comme finie, songerent au sacrifice d'actions de graces.

On ne savoit, ajoute l'écrivain, auquel des dieux on l'offriroit; l'oracle de Delphes fixa cette incertitude; il indiqua *Jupiter le libérateur*, en prescrivant toutefois un préliminaire essentiel. C'étoit de purifier tout le pays dont les Perses avoient été maîtres; d'éteindre, dans cette vue, tous les feux que leur culte avoit souillés, et de les rallumer avec un feu pur, pris sur l'autel commun

de Delphes. Les Grecs obéirent à l'oracle ; ils envoyerent par-tout éteindre même les feux domestiques ; Euchidas de Platée se chargea d'aller prendre le feu sacré sur l'autel d'Apollon. Il partit et revint le même jour, quoique la course fut de mille stades, et peu de moments après il expira de fatigue et d'épuisement.

La prise de Thebes dut précéder l'exécution des ordres de l'oracle. Cette ville, où les chefs de l'armée persanne avoient passé l'hiver, n'étoit qu'à soixante-dix stades de Platée. Comme la lustration du pays occupé par les Perses se fit nécessairement avant le sacrifice, on ne put en conséquence l'offrir qu'après le vingt-troisieme jour du mois *Boëdromion*. Il est donc évident que Plutarque s'est trompé, lorsqu'il a fait répondre le vingt-sept du mois Béotien, au troisieme ou quatrieme du mois Athénien.

Cet auteur nous apprend que, dans la premiere assemblée générale de la Grece qui se tint après le sacrifice, Aris-

tide fit ordonner que toutes les années, à pareil jour, on en offriroit un semblable, et que, de quatre en quatre ans, on célébreroit des jeux sous le nom d'*Eleutheria* ou de délivrance. Les Platéens ajouterent un sacrifice funebre en l'honneur des Grecs tués dans le combat : Plutarque en décrit les cérémonies, et le détail qu'il en fait est très-important, parce qu'il nous montre en quoi les sacrifices héroïques différoient de ceux qui s'offroient aux dieux. Les premiers se nommoient Ἐναγισμὸς ou Ἐνάγισμα, *vénération, respect*; quelquefois Αἱμακουρία, *saturatio sanguinis*; et les derniers Θυσία, de la racine Θύω, qui ne s'employoit dans l'origine que pour les sacrifices offerts aux dieux supérieurs.

SUR LA DATE DE LA PRISE D'ATHENES PAR L. CORNELIUS SYLLA.

LA plupart des chronologistes, et tous ceux de nos modernes qui ont publié des histoires Romaines, ont placé la prise d'Athènes par Sylla, sous l'an 86 avant l'ère chrétienne. Dodwel est le seul qui rapporte cet événement à l'année précédente. Si les questions de ce genre se décidoient par l'autorité des critiques, Dodwel, quoique seul, mériteroit d'être cru sur sa parole ; parce qu'il avoit examiné ce fait particulier, peu capable de fixer l'attention des autres écrivains, occupés du système entier d'une chronologie universelle ou d'une histoire générale. Mais ce n'est pas le

nom d'un auteur qui doit nous décider en faveur de son opinion, ce sont les motifs qui l'ont déterminé.

M. Fréret fixe, ainsi que Dodwel, la prise d'Athènes à l'année 87; mais par des raisons différentes de celles du savant Anglois. C'est dans son mémoire sur l'*époque de l'inscription grecque apportée de Tripoli*, que M. Fréret adopte cette date, sans s'arrêter à la prouver; parce que les discussions que la preuve eût entraînées, auroient fait perdre de vue l'objet principal. Mais les difficultés que M. de la Nauze a proposées contre son sentiment, l'ont obligé de s'expliquer en détail; et c'est ce qu'il a fait dans la dissertation dont nous allons donner l'extrait: on ne doit le lire qu'après les deux mémoires opposés sur l'inscription de Bérénice. Il éclaircit l'un et répond à l'autre.

On convient unanimement que la prise d'Athènes par Sylla est du premier mars de l'année Romaine d'alors. Ce

premier mars étoit aussi le premier de la lune *Anthestérion*, ou de celle qui, dans le calendrier Athénien, étoit la seconde après la lune du solstice d'hiver, nommée *Posidæon*. M. Fréret observe qu'un tel concours donneroit, par le calcul astronomique, le jour précis de cét événement, du moins dans l'année Julienne anticipée, si la date en étoit connue par les consulats : mais on n'a pour cette partie de l'histoire Romaine, que des abrégés peu méthodiques, où les consulats sont rarement marqués; ainsi ce n'est que par voie de raisonnement et de conjecture qu'on peut déterminer bien des époques avec précision.

Celle de la prise d'Athènes est du nombre. Doit-on la rapporter au consulat de Cn. Octavius Nepos, et de L. Cornelius Cinna, c'est-à-dire, à l'an 87 avant J. C? Est-elle de l'année suivante ou du septieme consulat de Marius et du second de Cinna? En ce cas comme elle tombe au premier mars, elle seroit

postérieure à la mort de Marius qui arriva le 13 janvier 86.

La question ne peut être décidée que par la comparaison des circonstances connues de ce fait particulier, avec la suite de l'histoire générale : il faut donc s'attendre à des détails ; mais ces détails sont liés à des événemens curieux, et qui, selon la remarque de M. Fréret, mériteroient d'être mieux approfondis qu'ils ne l'ont encore été.

On sait que les exploits brillans de Sylla dans sa jeunesse, furent le principe de l'animosité de Marius contre lui. Ce vieillard aussi jaloux qu'ambitieux, détestoit un rival de gloire et de puissance ; et dès l'an 91 avant J. C, les partisans de l'un et de l'autre avoient été sur le point d'en venir aux mains, à l'occasion du monument que Bocchus, roi de Mauritanie, envoyoit pour être placé dans le capitole, en mémoire de la prise de Jugurtha par Sylla, simple questeur de Marius. La guerre sociale

qui

qui éclata peu après, suspendit les divisions particulieres. Sylla s'y fit un grand nom : il eut tout l'honneur de la défaite des Marses ; et malgré les efforts de la faction contraire, il obtint le consulat pour l'année 88. Dès le commencement de cette année il fut chargé de la guerre contre Mithridate, commission importante à laquelle Marius aspiroit malgré son âge et ses infirmités. Sylla devoit achever de soumettre le reste des alliés rebelles ; et, sans attendre la fin de son consulat, partir ensuite pour la Grèce, où Mithridate avoit une armée puissante, et comptoit parmi les villes de son parti, Thèbes, Athènes et Lacédémone.

En conséquence Sylla partit de Rome et mit le siege devant Nôle en Campanie. Sulpitius, tribun du peuple, gagné par Marius, profita de son absence pour faire passer une loi contraire aux intérêts de la faction patricienne. Elle auroit été reçue sans obstacles malgré

le consul Pompéius et tous les bons citoyens, si Sylla n'eut quitté Nôle pour voler au secours de son collegue et de la république. A son arrivée les deux consuls rendirent une ordonnance qui suspendoit toute délibération : mais pendant qu'il haranguoit le peuple, Sulpitius, à la tête d'une troupe de satellites armés, qu'il appeloit le *contre-senat*, fondit sur eux. Pompéius prit la fuite; son fils, gendre de Sylla, périt dans la mêlée; et Sylla lui-même, enveloppé par les séditieux, fut conduit chez Marius, où Sulpitius le contraignit de souscrire à tout. En conséquence le tribun fit passer sa loi, fit casser l'ordonnance qui chargeoit Sylla de la guerre contre Mithridate, et lui substitua Marius auquel on donna le commandement des troupes de Sylla même. On auroit voulu faire déclarer ce dernier, ennemi de la république, et comme tel le dégrader du consulat; mais il avoit trop d'amis; ce fut Pompéius sur qui tomberent les

coups des factieux. Sylla rejoignit son armée : ses soldats l'aimoient trop pour l'abandonner ; et quand il leur vint des officiers de la part de Marius, ils les massacrerent. Celui-ci s'en vengea sur les amis de Sylla qui étoient à Rome. Sylla prit la route de Rome à la tête de ses troupes, força les portes, réduisit Marius et Sulpitius à prendre la fuite ; et dans une assemblée du Sénat qu'il tint aussi-tôt après, il fit casser tout ce qu'avoit fait le peuple. Les deux Marius pere et fils, Sulpitius et neuf de leurs principaux partisans furent déclarés à leur tour ennemis de l'état, et l'on mit leur tête à prix.

Cependant Sylla, rétabli dans tous ses droits par le dernier Senatus-consulte, ainsi que Q. Pompéius, ne perdoit point de vue la guerre contre Mithridate. Il ne songeoit qu'à se mettre en état de la commencer ; mais comme Pompéius devoit aussi quitter Rome pour aller soumettre le Picentin, *où fu-*

moient encore les derniers feux rallumés par la liberté mourante de l'Italie, Rome seroit démeurée sans Magistrats.

Pour prévenir cet inconvénient, Sylla fit élire les consuls de l'année suivante 87 ; le choix tomba sur L. Cornelius Cinna son parent, mais ami de Marius ; et sur C. Octavius Nepos, homme vertueux, mais trop foible pour des temps si orageux.

Plutarque et le fragment de Dion disent que Cinna *fut à peine en place*, qu'il fit intenter une accusation contre Sylla, par le tribun Virginius ; mais celui-ci n'en tint aucun compte, et partit pour la guerre contre Mithridate.

C'est ici que commence la discussion chronologique. L'accusation du tribun est-elle de l'année 88, et du consulat même de Sylla qui, quoique consul en place, n'étoit pas à l'abri de ces sortes de poursuites, comme on le prouveroit par des exemples ? Est-elle de l'année sui-

vante 87, et lorsqu'il n'étoit plus que proconsul?

M. Fréret pense que l'expression de Plutarque et de Dion, *παραλαβὼν τὴν ἀρχὴν*, est susceptible des deux sens, et qu'elle peut également s'entendre de Cinna, consul en exercice, et de Cinna, consul désigné, mais faisant d'avance les fonctions du consulat après le départ des deux consuls. Ainsi pour préférer l'une de ces interprétations à l'autre, il faut expliquer le passage par ceux de quelque autre écrivain.

Le texte d'Eutrope détermine M. Fréret en faveur de la derniere. Voici les termes de cet abréviateur. (1) *Sylla consul ayant été chargé de la guerre*

1 Cum Sylla consul contra Mithridatem gesturus bellum mitteretur, isque exercitum in Campania paulisper teneret, ut belli socialis . . . reliquiæ tollerentur, Marius affectavit, ut ipse ad bellum Mithridaticum mitteretur. Quâ re Sylla commotus cum exercitu ad urbem venit: illic contra Marium et Sulpitium dimicavit, primus urbem Romam armatus ingressus est; Sulpitium interfecit, Marium fugavit; atque ita consulibus ordinatis in futurum annum Cnæo Octavio et L. Cornelio Cinna, ad Asiam profectus est. *Eutrop. liv. V.*

contre Mithridate, et s'étant arrêté quelque tems avec ses troupes en Campanie, pour achever d'éteindre les restes de la guerre sociale, Marius fit des brigues pour être envoyé contre le roi de Pont. Sylla voulant rompre ce projet, vint à Rome à la tête de son armée, combattit Marius et Sulpitius (tribun du peuple)...... Sulpitius fut tué, Marius réduit à prendre la fuite. Après ce succès, Sylla fit désigner Octavius et Cinna consuls pour l'année suivante, et prit la route de l'Asie. A la tête de cet article Eutrope avoit dit que l'année même où commença la guerre civile entre Marius et Sylla, fut celle où commença la guerre contre Mithridate : cette année est sans contredit l'année 88.

Dans le récit qu'il fait ensuite de cette dernière expédition, il observe que Marius revint à Rome dans le temps des deux victoires remportées par Sylla sur les généraux de Mithridate : or il est

certain que Marius ne revint à Rome que dans l'année 87, à la fin de l'été ou en automne, et qu'il mourut le 13 janvier 86. Donc Eutrope (1) met la défaite des généraux de Mithridate en 87 : cette défaite est postérieure à la prise d'Athènes ; donc le premier mars, jour de la prise d'Athènes, est celui de l'année 87.

Premiere preuve ; elle n'est pas la seule. M. Fréret montrera dans un moment que le récit du siege d'Athènes, fait par Appien, suppose la même chronologie. Mais avant que de passer à ce second argument, il prouve que le consul Q. Pompéius avoit, aussi-bien que Sylla,

1 Quoiqu'Eutrope n'ait écrit que sous l'empire de Valens, ce n'est point un écrivain méprisable ; lui-même déclare qu'il s'est attaché scrupuleusement à l'ordre chronologique. Sigonius regarde son ouvrage comme un précis de Tite-Live et de Saluste ; madame Dacier le loue pour l'ordre méthodique dans lequel il rapporte les faits, et pour son exactitude dans les dates. Au reste M. Fréret n'oppose point Eutrope à des historiens plus anciens que lui, mais à des conséquences qu'on tire d'expressions équivoques. La conséquence tirée d'un passage par voie de raisonnement, n'a pas la même autorité qu'un passage formel : cependant on les confond presque toujours.

quitté Rome dans le courant de l'année 88 : fait qu'il doit établir, pour ne laisser aucun doute, sur le pouvoir qu'avoit Cinna d'agir dès l'année 88 en qualité de consul.

Or la preuve de ce fait est simple et sans replique. L'épitome de Tite-Live, Velléius Paterculus, et Valère Maxime(1), en nous apprenant que Q. Pompéius fut massacré par ses soldats dans le Picentin, remarquent qu'il étoit encore consul; et les deux derniers ajoutent que les soldats Romains se souillerent alors pour la premiere fois du sang d'un consul, *hoc primum anno, sanguine consulis, Romani militis imbutæ manus sunt.*

Plutarque ne fait aucune mention de cet événement dans la vie de Sylla; l'histoire ne nous dit point qu'il ait pris aucune mesure pour punir un attentat dont l'exemple étoit si dangereux. M. Fréret explique ce silence, en disant

1 T. Liv. epit. l. LXVII. Velleius, II, 20. Val. Max. IX, 7.

que Sylla pour lors étoit dans la Grece occupé de ses préparatifs pour le siege d'Athènes.

L'armée de ce général, quoique composée du fonds de cinq légions et de quelques cohortes, ne faisoit guère plus de quinze mille hommes de pied et quinze cents chevaux. En débarquant il prit le chemin de l'Attique; et par-tout sur son passage les villes et les forteresses se déclarerent pour les Romains; Athènes seul et le Pirée resterent à Mithridate. Athènes étoit alors entre les mains du tyran Aristion et de ses satellites: Archelaüs, le plus habile des généraux de Mithridate, occupoit les forts du Pirée et Munychium; il étoit maître de la mer, il avoit dans le golfe une flotte qui lui fournissoit des munitions et des recrues.

Dès que Sylla eut mis le pied dans l'Attique il partagea ses troupes en deux corps, envoya l'un bloquer Athénes et conduisit l'autre au Pirée, qu'il comp-

toit emporter d'emblée malgré la hauteur des murailles ; il manqua son coup, et se vit contraint d'assiéger la place dans les formes. Après cet échec il se campa sous Éleusis, éloignée de cinq lieues environ d'Athènes et du Pirée. C'est dans ce camp, défendu du côté des ennemis par un fossé qui descendoit jusqu'à la mer, qu'il prépara les machines dont il avoit besoin pour le siége ; et comme le bois est rare dans l'Attique, il fit couper les arbres de l'académie. Il tira de Thèbes le fer et les cordages nécessaires ; la démolition des longues murailles qui joignoient Athènes au Pirée lui fournit les poutres et les pierres pour élever ses cavaliers. Quand tout fut prêt, malgré l'hiver qui commençoit alors, suivant la remarque d'Appien, il remit le siége devant cette forteresse. La défense fut si opiniâtre que Sylla prit enfin le parti de changer ce siége en blocus, et vint se mettre à la tête des troupes qui formoient celui d'Athènes. Cette

ville en proie au tyran qui s'étoit emparé des vivres, éprouvoit les horreurs de la plus cruelle famine : elle résista néanmoins ; mais les Romains reconnurent un endroit accessible et mal gardé par lequel ils pénétrerent dans la ville, qui bientôt fut inondée du sang de ses citoyens : le tyran réfugié dans la citadelle s'y maintint jusqu'à ce que la disette d'eau l'eût forcé de se rendre.

Sylla revint sur le champ au siége de Pirée, qu'Archelaüs ne put disputer à des troupes victorieuses et réunies : il se rembarqua ; et le général romain, maître par sa retraite des deux forteresses de Munychium et du Pirée, les démolit.

Ces deux siéges avoient commencé avant l'hiver, c'est-à-dire avant le 23 octobre de l'année romaine. Athènes ne fut prise que le premier mars ; le Pirée et la citadelle tinrent quelque temps : ainsi, malgré la diligence de Sylla, qui, pressé de terminer la guerre, suivant Plutarque, n'épargnoit ni combats ni

dépenses, voilà près de six mois consumés en deux siéges.

Sylla n'avoit point de flotte, et l'Attique naturellement stérile étoit ruinée par la guerre : l'armée Romaine alla chercher des subsistances dans la Béotie, où devoit se faire la jonction d'Hortensius avec Sylla ; elle se fit sans qu'Archelaüs, qui campoit auprès des Thermopyles, songeât à l'empêcher. Dès qu'il eut été joint de son côté par divers renforts qu'il attendoit, il descendit en Béotie à la tête de cent vingt mille hommes. Malgré la disproportion du nombre, les Romains le défirent auprès de Chéronée : victoire éclatante et complette, qu'ils dûrent à leur courage, à la conduite, et sur-tout au bonheur de leur général. Archelaüs ayant reçu de nouveaux secours par mer, voulut dans la même campagne réparer la honte de sa défaite : mais il perdit encore cette bataille, qui se donna près d'Orchomènes, et fut trop heureux de pouvoir regagner l'île d'Eu-

bée avec une poignée de soldats échappés au fer des Romains. Sylla prit ses quartiers d'hiver en Thessalie.

Appien, dont M. Freret a tiré la plupart de ces détails, nous apprend quelle date il donnoit à ces événemens, lorsqu'il ajoute que, tandis que Sylla faisoit ainsi triompher les armes romaines, Marius et Cinna le faisoient déclarer à Rome, ennemi de la république. Les victoires de Sylla ont donc la même époque que le retour de Marius, et la prise de Rome par Cinna, qui sont, sans contredit, de l'année 87. Ces deux victoires ont suivi de plusieurs mois la prise d'Atéhnes, arrivée le premier mars : donc ce premier mars est celui de l'année 87; donc la chronologie d'Appien est la même que celle d'Eutrope. La date du décret rendu contre Sylla étoit constante par les noms des consuls; et c'est sans doute là-dessus qu'Appien s'étoit réglé : son témoignage est préférable à des conjectures fondées sur les expressions équivoques d'un écri-

vain aussi peu méthodique que Plutarque, qu'il est souvent difficile d'accorder avec lui-même.

Sylla, dans ses mémoires, avoit marqué que le jour des calendes de mars, auquel il prit Athènes, tomboit au 1er. anthestérion, c'est-à-dire au 1er. jour de la seconde lune après le solstice d'hiver. On sait avec certitude, par ce calcul, que la lune solstitiale de cette année athénienne, dut commencer le 16 décembre julien de l'anné 88, et la lune *anthestérion*, le 13 février aussi julien. Le 1er. mars de l'année d'alors, précéda donc de quinze jours le 1er. mars de l'année julienne anticipée 87. Si l'on retarde la prise d'Athènes jusqu'au 1er. mars 86, et que ce 1er. mars ait répondu au 1er. de la lune *anthestérion* athénienne, le même jour aura répondu au 2 février.

Dans le premier cas, le premier mars romain de l'année 87, n'aura précédé le premier mars julien, que de treize jours; ce qui ne suppose aucun dérangement

extraordinaire dans le calendrier; mais simplement que cette année étoit une année commune. Dans le second cas, la différence auroit été de 27 jours, ce qui seroit trop fort.

Ainsi le calcul, les mémoires de Sylla, le récit détaillé d'Appien et d'Eutrope, tout concourt à fixer la prise d'Athènes au premier mars de l'année 87.

Mais, dira-t-on, Plutarque avoit entre les mains les mémoires de Sylla; c'est sur ces mémoires qu'il a composé sa vie. M. Fréret en convient; cependant il ne croit pas que Plutarque en soit plus croyable, parce que, indépendamment de son inexactitude chronologique, dont les exemples sont si fréquens, on peut le mettre en contradiction avec lui-même sur le fait dont il s'agit.

En voici la preuve. *Il arriva*, dit Plutarque, dans la vie de Marius, *des nouvelles que Sylla, vainqueur de Mithridate, revenoit à Rome avec une grosse armée . . . . on étoit dans*

l'attente d'une guerre furieuse, et cette crainte fit nommer Marius consul pour la septieme fois : ce septieme consulat de Marius est de l'année 86. *Marius*, ajoute l'historien, *étoit occupé de la pensée que Sylla venoit le combattre, Sylla qu'il avoit chassé de Rome, et qui, par ses victoires, venoit de confiner Mithridate dans les rives du Pont-Euxin. . . . . Ce fut pour se délivrer de ces pensées affligeantes, que Marius se mit à s'enivrer tous les soirs. . . . Enfin sur quelques nouvelles qu'il reçut du côté de la mer, et qui lui apprenoient sans doute l'approche de Sylla, ses alarmes redoublerent.* Marius mourut le 15 janvier romain de l'an 86, le dix-septieme jour de son consulat; ce qui montre qu'il étoit entré en charge, le 28 décembre ancien.

Ce passage de Plutarque suppose, comme il est aisé de le voir, que la prise d'Athènes, et les deux victoires qui la suivirent, sont de l'année 87, et qu'on

reçut à Rome, sur la fin de l'automne, la nouvelle du traité qui termina la guerre ; ce qui s'accorde avec ce que nous apprennent Appien et Eutrope.

Mais dans la vie de Sylla, ce n'est plus la même chronologie : il y a plus, Plutarque y suppose dans une seule page deux systêmes différens. Voici le premier passage : *Les jeux célébrés à Thebes, après la victoire de Chéronnée, étoient à peine finis, qu'on apprit à Sylla que Valérius avoit été nommé consul, et traversoit la mer d'Ionie, avec une armée, en apparence destinée contre Mithridate, mais en effet contre lui-même.* Valérius fut subrogé à Marius, mort le 13 janvier 86 ; Appien suppose que ce fut pendant son consulat qu'il vint dans la Grece, et les termes de Plutarque donnent la même date à son passage ; donc, selon cet endroit de Plutarque, la prise d'Athènes et la bataille de Chéronnée ne sont plus de l'année 87 ; elles sont de l'année suivante 88.

Mais quelques lignes plus bas il donne une autre époque aux mêmes événements ; après avoir rapporté en détail la seconde défaite d'Archelaüs, il ajoute : *voilà comment les choses se passerent à Chéronnée et à Orchomènes : cependant Cinna et Carbon traitoient à Rome les plus honnêtes gens avec toutes sortes d'injustices et de cruautés ; la plupart, pour fuir ces tyrans, se retirerent dans le camp de Sylla.... Sa femme Métella, s'étant derobée avec peine avec ses enfants, vint lui annoncer que ses ennemis avoient brûlé sa maison et ses terres, etc.* Cinna et Carbon furent consuls en 85 ; ainsi, voilà l'année 85 donnée pour date aux victoires d'Orchomènes et de Chéronnée, conséquemment à la prise d'Athènes, puisque ce sont trois événements de la même campagne.

A laquelle de ces trois dates, données toutes trois par Plutarque, s'en tiendra-t-on ? Athènes aura-t-elle été prise en

87, en 86 ou en 85 ; il faut choisir ; ne sera-ce pas par la chronologie des écrivains qui ont détaillé la suite de cette histoire qu'il faudra se déterminer ? En un mot préférera-t-on Plutarque seul, et se contredisant lui-même dans la vie de Sylla, à Plutarque dans la vie de Marius, où il s'accorde avec Appien, Eutrope, et d'autres anciens dont il seroit aisé, mais inutile, d'accumuler ici les passages ?

M. Fréret prend le second parti ; il conclut pour l'année 87 : « l'opinion » contraire n'est, dit-il, fondée que sur » le sens qu'on donne à une expression » de Plutarque ; et ce qu'on vient de » voir des contradictions chronologiques » où il tombe dans la vie d'un même » homme, montre qu'il n'avoit sur cette » matiere aucune idée déterminée, et » qu'on ne peut rien établir sur son » seul témoignage, puisqu'il rapporte » le même événement à trois années » différentes ».

Nous finirons par une réflexion. Cet

article est long, et peut-être trop pour l'objet qu'on y traite ; mais comme il offre un exemple frappant du peu d'exactitude de Plutarque, le lecteur en peut tirer un avantage ; c'est de ne pas croire sur sa parole cet historien, d'ailleurs très-estimable, mais auquel on attribue trop souvent une autorité qu'il ne mérite pas. Rien n'est plus contraire à la saine critique que ce respect superstitieux pour un écrivain, quelque mérite qu'il ait à certains égards.

SUR L'EXPÉDITION DE TRAJAN DANS LES INDES,

Supposée par Eutrope et par Sextus Rufus.

Le regne de Trajan est l'époque à laquelle on doit fixer la plus grande

étendue de l'empire romain. Ce prince vainquit les Parthes, il triompha des Daces, il porta ses armes dans des pays inconnus jusqu'alors, et fit au-delà du Danube et du Tigre des établissemens, abandonnés depuis par son successeur. On a prétendu même qu'il avoit pénétré jusque dans les Indes : Eutrope l'insinue (1), Sextus Rufus l'avance (2) en termes précis, et quelques modernes les ont crus sur leur parole.

La plupart des critiques traitent cette expédition d'imaginaire; mais ils l'ont rejettée sans rendre compte des raisons qui les y déterminoient : M. Fréret est de leur avis; et l'examen qu'il a fait par lui-même de ce point d'histoire, l'ayant mis en état de suppléer à leur silence, il a cru devoir exposer les

1 *Anthemusium, magnam Persidis regionem, Seleuciam & Ctesiphontem, Babylonem & Edessios vicit ac tenuit.* Usque ad Indiæ fines & mare rubrum accessit ; *atque ibi tres provincias fecit, Armeniam, Assiriam, Mesopotamiam, cum his gentibus quæ Macedoniam attingunt.* Eutrop. l. VIII.

2 *Usque ad Indiæ fines post Alexandrum accessit.* Sext. Ruf. Breviar. Imper.

motifs d'une opinion qui leur est commune avec lui. Peut-être trouvera-t on que c'est faire trop de cas du témoignage de deux écrivains superficiels, que d'entreprendre contre eux une semblable discussion : aussi M. Fréret se la seroit-il épargnée, s'ils n'avoient point eu des partisans, si d'ailleurs quelques monumens ne paroissoient pas être d'accord avec eux : enfin si le caractere de Trajan, si son goût pour la gloire et les conquêtes n'autorisoient pas en quelque sorte une pareille assertion. C'est à l'espece de vraisemblance résultante de ces probabilités réunies que M. Fréret oppose les preuves du sentiment contraire ; elles sont simples et renfermées dans le récit abregé de la guerre de Trajan contre les Parthes. Le détail de cette expédition et le peu de temps qu'elle a duré feront voir que Trajan n'a point été dans les Indes sur les pas d'Alexandre, comme l'assure Sextus Rufus.

I. La puissance des Parthes étoit la seule qui balançât dans l'orient celle des Romains ; et les contrées voisines des deux Empires avoient été souvent l'occasion et le théâtre de la guerre entre les empereurs et les Arsacides. L'Arménie avoit ses rois particuliers, Arsacides (1), comme les rois Parthes, mais vassaux et tributaires des empereurs, de la main desquels ils recevoient le diadême. Les conquêtes de Corbulon et divers traités mettoient Rome en droit de regarder ce pays comme une de ses dépendances. Exédarès, qui régnoit alors, avoit fait hommage de sa couronne à Trajan. Chosroès, roi des Parthes, le dépouilla de ses états pour les donner à Parthamasiris (2), fils de Pacorus son frere :

1 L'histoire d'Arménie, composée par Moyse de Khorène, vers le milieu du cinquieme siecle, nous apprend que les souverains de ce pays étoient Arsacides, & que cette branche de la famille d'Arsace subsistoit encore après l'expulsion des Parthes ; le même auteur reconnoît que les rois d'Arménie étoient tributaires des Romains.

2 Le nom de *Parthamasiris* donné par Dion au roi d'Ar-

le nouveau roi prit le sceptre des mains de son oncle; et Rome n'eut aucune part à cette révolution, qu'elle prit pour un outrage et pour une atteinte formelle aux traités. Tel fut le motif, ou du moins le prétexte de l'expédition de Trajan contre les Parthes.

ménie, neveu de Chosroès & dépouillé par Trajan, est un nom pris de la langue arménienne ; mais on ne le trouve point dans la suite des rois de ce pays, donnée par Moyse de Khorène. M. de la Croze, dans ses notes sur cet auteur, conjecture que c'étoit moins un nom propre qu'une épithete injurieuse, p r laquelle les Arméniens du parti d'Exédarès, désignoient ce prince rival de leur maître. Le mot phar-ta-ma-ser signifie en Arménien *divitiarum cupidus*, un homme avare. *Voy. Moys. de Kh. histor. Armen. pag.* 170. Au reste il est singulier que dans cet ouvrage il ne soit parlé ni d'Exédarès détrôné par les Parthes, ni du prince qu'ils lui substituerent, et que Trajan força d'abdiquer : on y parle seulement 1.° des divisions allumées entre les enfans d'Artazès, fils de Sanatrouk et descendu d'Arsace ; 2.° des soumissions que cet Artazès fit à Trajan, qu'il alla trouver avec des présens & les arrérages du tribut qu'il s'étoit dispensé de payer depuis quelque tems ; 3.° des mouvemens inutiles que se donna Mazan, l'un des fils d'Artazès, pour rendre ses freres suspects aux Romains. Dans un fragment de Dion, tiré de l'extrait de Théodose, il est fait mention d'un *Manus*, prince voisin de l'Adiabène, & dont Trajan refusa d'écouter les ambassadeurs, par ce qu'il avoit fourni des troupes contre les Romains à Mébar-

Ce

Ce prince quitta Rome au mois d'octobre de l'année 112 de l'ère chrétienne, et prit la route de l'Orient; il fit un assez long séjour en Grece, où les ambassadeurs du roi des Parthes vinrent le trouver, pour justifier auprès de lui la déposition d'Exédarès et le rendre favorable à Parthamasiris, au nom duquel ils lui demanderent le diadême, dans la vue, disoient-ils, de réparer, par cette seconde inauguration, les irrégularités de la premiere.

Mais Trajan avoit trop à cœur de

sapès, gouverneur de l'Adiabène pour les Parthes) Ce *Manus* ressemble fort au *Mazan* de Moyse de Khorène, lequel étoit prêtre du dieu *Aramazde*, & comme tel, gouverneur d'un canton de l'Arménie. Cette observation de M. Fréret sur Mazan, a échappé aux éditeurs de Moyse, & même à Bayer; celui-ci, dans son histoire de l'Osrhoène, *liv. III*, *p.* 149, semble confondre le *Manus* de Dion avec un Maanoubar-maanou, qui monta sur le trône d'Edesse, l'an 116 de J. C., ou même avec son pere, sans penser que ces rois d'Edesse, connus des Romains sous le nom d'Abgare, sont très-différens des princes qui régnoient au-delà du Tigre, & dans un pays voisin de l'Adiabène. En géneral, la diversité des noms donnés dans les diverses langues aux mêmes personnages, est une des principales causes de la confusion qui regne dans certaines parties de l'histoire.

mesurer ses forces contre les seuls ennemis qu'il jugea dignes de Rome, et trop d'espérance de les vaincre, pour se prêter à cet accommodement, injurieux en effet à la majesté de l'Empire. Il renvoya sa réponse au temps de son arrivée sur les lieux, et marcha vers Antioche, où il étoit au mois de janvier de l'an 114. C'étoit le rendez-vous général de l'armée Romaine : elle en partit sous ses ordres, s'avança jusqu'aux bords de l'Euphrate, soumit Abgarus, roi d'Édesse, et côtoyant le fleuve, elle vint occuper les territoires de *Satala et* d'*Elegia*, deux villes situées sur les frontieres de la Cappadoce, du Pont et de l'Arménie.

C'est là que Parthamasiris, après diverses négociations infructueuses, vint trouver Trajan pour lui rendre hommage; l'empereur le reçut sur son tribunal, au milieu de ses légions sous les armes. L'Arsacide déposa le diadême à ses pieds : il se flattoit que l'empereur

le lui remettroit sur le champ, comme Néron l'avoit remis à Tiridate; mais il fut trompé dans son attente. Malgré ses représentations, l'empereur déclara l'Arménie province Romaine, lui commanda d'en sortir avec sa suite, et le fit conduire sur la frontière par un corps de cavalerie.

Trajan prit des mesures pour assurer sa conquête : il mit garnison dans toutes les places importantes; il régla la forme du nouveau gouvernement; et ce ne fut qu'après avoir donné le temps nécessaire à ces dispositions, qu'il passa dans l'Osrhoène, et de l'Osrhoène dans la Mésopotamie. Batnes, Nisibe et Sangara, villes de cette province, appartenantes aux Parthes, se soumirent à lui, et leur soumission ouvrit aux Romains tout le pays jusqu'au Tigre. L'empereur voulant faire construire un pont de bateaux sur ce fleuve, ordonna de couper des bois dans les montagnes de Nisibe, et reprit ensuite la route d'Ar-

tioche dans le dessein d'y passer l'hiver : c'étoit celui de l'an 115 ; il fut remarquable par un furieux tremblement de terre (1), où périt le consul Caius Popilius Pedo.

Trajan ne partit d'Antioche qu'au mois de mars de l'année suivante. Il traversa le tigre, sur le pont qu'il avoit fait construire sous ses yeux, entra dans l'Adiabène qu'il soumit, de même que l'Assyrie orientale, où les villes de Gaugamèles et d'Arbelles étoient situées. Ces exploits le mirent en état d'assiéger Ctésiphonte et Séleucie, places considérables situées sur le Tigre qui les sépare l'une de l'autre. Chosroès ne les défendit pas ; la révolte des provinces

1 Pedo fut conful l'an 115 de J. C. felon les faftes confulaires, qui le nomment Vergilianus & non Popilius. De plus, la chronique de Malela & d'autres monuments anciens nous apprenent que la plus violente fecouffe que la terre ait effuyée pendant ce tremblement, arriva un dimanche, 23 du mois *apellaus* ou décembre ; ce qui ne peut convenir encore qu'à l'an 115. Il en réfulte que Trajan vint paffer à Antioche l'hiver de l'an 115 à l'an 116, & que tous les calculs fuivis par M. Freret, font juftes.

orientales de son empire, plus importantes à ses yeux que les succès passagers des Romains, l'occupoit alors loin des rives du Tigre. Ctésiphonte et Séleucie se rendirent : les contrées voisines abandonnées au vainqueur imiterent cet exemple ; et Trajan se flatta d'avoir acquis à l'empire une nouvelle province.

Rien ne l'arrêtoit dans sa marche : il se hâta de descendre le Tigre, prit possession de l'île Mésêné, située entre les deux bras de ce fleuve et l'Euphrate, et s'arrêta, vers le confluent des deux rivieres, dans un lieu qu'on nommoit Σπασίνȣ χάραξ, ou le retranchement de Spasinus : c'étoit une digue construite à l'embouchure du Tigre (1) aux environs de Basra.

C'est-là que ce prince séjourna pendant l'hiver de l'an 116 a l'an 117 ; il y courut risque de perdre sa flotte.

1 L'objet de cette digue étoit de mettre le plat-pays à couvert des inondations dans le tems des grandes marées, qui s'étendent extrêmement loin.

Au retour du printemps il entreprit de remonter l'Euphrate pour se rendre à Babylone, dont il visita les antiquités, et sur-tout la chambre dans laquelle Alexandre avoit rendu les derniers soupirs (1); mais il n'y put faire un long séjour. La nouvelle qu'il avoit reçue, pendant sa navigation, de la révolte des contrées soumises la campagne précédente, le rappeloit vers le Tigre. Il détacha trois corps de troupes contre les rebelles : le premier fut battu ; les deux autres, plus heureux, reprirent Nisibe, brûlerent Édesse, et forcerent Séleucie à rentrer dans l'obéissance. Trajan se rendit alors à Ctésiphonte pour la seconde fois.

L'épreuve qu'il venoit de faire de l'inconstance indocile des Parthes, et la difficulté qu'il prévoyoit de plus à vaincre

1 Alexandre paroît avoir été le héros de Trajan, comme Achille avoit été le héros d'Alexandre : Trajan ne se contenta pas de visiter la chambre où ce prince étoit mort ; il offrit en son honneur des sacrifices héroïques dans la maison même.

leur aversion naturelle pour les Romains, le déterminerent à leur donner un roi de leur nation. Son choix tomba sur *Parthamasputès* (1); et il l'établit souverain de cette partie de l'empire des Parthes, qu'il avoit soumise à la domination Romaine. L'honneur d'accroître le nombre des rois tributaires de Rome, le consola de n'avoir pu se conserver de nouveaux sujets.

Trajan revint ensuite dans la Mésopotamie pour soumettre une tribu d'A-

1 Spartien, dans la vie d'Adrien, donne à ce roi parthe, couronné par Trajan, le nom de *Parmathosiris* ou de *Parthamosiris*, nom que nous voyons être celui du neveu de Chosroès. Il seroit singulier que ces deux princes rivaux s'appelassent l'un comme l'autre, à moins qu'on ne supposât que ce nom n'étoit pas un nom appelatif, mais le titre d'une dignité; ce qui n'est pas vraisemblable. Mais ce qui le seroit encore moins, c'est de supposer que le même homme, chassé d'Arménie par Trajan, ait été choisi par ce prince pour régner sur les Parthes : il vaut mieux croire que Spartien s'est trompé. Dion nomme ce prince *Parthamasputès*, et son témoignage est préférable à tous égards; il étoit plus ancien et mieux informé que Spartien de l'histoire de Trajan : son pere Apronianus, qu'il cite nommément, *liv. LXVIII*, avoit été gouverneur de Cilicie, au temps de l'expédition de cet empereur.

rabes, qui formoit dans cette province un état indépendant. Il mit le siege devant leur capitale (1), qui se défendit. La longueur du siege, l'excès de la chaleur et la sécheresse des environs répandirent la disette et les maladies dans son camp; et lui-même ressentit alors les premieres atteintes du mal qui devoit bientôt l'enlever aux Romains. En conséquence il fallut abandonner l'entreprise; l'empereur marcha vers la mer, et s'embarqua dans un des ports de Syrie pour Retourner à Rome. Mais sa maladie devenant de jour en jour plus sérieuse, il fut obligé de prendre terre en Cilicie; il y mourut à Sélinonte dans les premiers jours du mois d'août de l'année 117 (2).

1 On croit avec assez de fondement que cette capitale étoit *Atra*, ville des Arabes de la Singarène, marquée dans les itinéraires.

2 Cette date est incontestable: on sait que la mort de Trajan, cachée pendant quelques jours, ne devint publique que le 11 août 117, ou le troisieme jour des ides, qu'Adrien célébra toujours depuis, comme l'époque de son avénement à l'empire. *Voy. Spartien dans la vie de ce prince.*

II. Cet abrégé suffit pour montrer que la guerre de Trajan contre les Parthes, commencée au printemps de l'année 114, et terminée trois ans après par sa mort, fut remplie d'événemens qui ne laissent aucun vuide où l'on puisse raisonnablement placer l'expédition, qu'Eutrope et Sextus Rufus lui font faire dans les Indes.

Une seconde preuve de la fausseté de cette expédition peut se tirer de la conduite d'Hadrien son successeur. Dès que ce prince eut été reconnu par les troupes, il se hâta de retourner à Rome. Mais il sentit que le seul moyen d'y retourner sans honte étoit de laisser l'Orient tranquille ; et l'Orient ne pouvoit l'être, tant que les pays nouvellement conquis seroient un sujet de discorde entre les Parthes, dont les divisions intestines étoient à la veille de cesser, et les Romains qui ne pouvoient se maintenir que par des troupes supérieures, dans des contrées toujours prêtes à secouer leur joug. Hadrien prit donc

le parti de renoncer à toutes les conquêtes faites au-delà du Tigre, et même de l'Euphrate ; ainsi le détail des provinces abandonnées par ce prince, donnera celui des provinces conquises par son prédécesseur. Consultons sur ce point Eutrope : *Hadrien*, dit cet auteur, *abandonna sur le champ trois provinces que Trajan avoit ajoutées à l'Empire ; il rappela ses armées d'Assyrie, de Mésopotamie et d'Arménie, et voulut que l'Euphrate bornât de ce côté la domination Romaine.* Voilà donc Eutrope en contradiction avec lui-même ; il oublie ce qu'il avoit dit plus haut de Trajan, dont il avoit porté les conquêtes jusqu'aux frontieres de l'Inde et aux bords de la mer rouge.

Au reste il suffit de lire le passage où cet auteur parle de l'expédition de Trajan, pour se convaincre de sa négligence, et de la fausse idée qu'il avoit de la situation de ces contrées. Il place en Perse un pays situé sur les bords de l'Euphrate,

au confluent de l'Arax et du Chaborras, qui se jettent dans ce fleuve en Mésopotamie : il confond les frontieres de l'Inde et les rives de la mer rouge avec cette derniere province, avec l'Assyrie et l'Arménie ; ou du moins il suppose ces différens pays voisins les uns des autres, par une erreur qu'un peu d'attention, ou quelque connoissance de la géographie lui auroient épargnée. Sextus Rufus tombe précisément dans la même faute.

Il est vrai que Trajan desiroit de porter ses armes dans les Indes. A la vue de quelques bâtimens qui faisoient voile vers ces contrées et qu'il apperçut dans le golfe Persique, il déclara que s'il avoit été plus jeune, il auroit suivi les traces d'Alexandre. Dion même ajoute que, plein de cette idée, il fit rassembler des mémoires et des instructions sur la nature du pays, sur les forces et les moeurs des habitans ; et peut-être le périple de la mer Érythréenne, qui porte

le nom d'Arrien, est-il un de ces mémoires (1). Trajan ne cessoit de vanter le bonheur qu'Alexandre avoit eu de pénétrer au-delà de l'Indus; mais il y a loin d'un pareil projet à l'exécution.

La flotte de Trajan, composée de barques et de bateaux plats, affoiblie d'ailleurs par l'échec qu'elle avoit reçu au confluent du Tigre et de l'Euphrate, n'étoit pas en état de tenir la mer. Eutrope et Sextus Rufus répondent qu'il en fit construire une autre dans un des ports de la mer rouge: mais M. Fréret réplique que les pays voisins ne fournissent point de bois propres à la construction des vaisseaux, que Trajan ne pouvoit en tirer que des montagnes de Nisibe, qu'il auroit été réduit à les faire descendre par le Tigre, opération trop longue pour le temps qu'il passa dans les environs de Mésséné, et devenue

1 Le périple de la mer Erythréenne, n'est pas, comme celui du Pont-Euxin, un routier dressé dans un seul voyage; c'est une compilation où l'on trouve des choses relatives à des temps différens.

même impossible alors par la révolte de Nisibe, de Séleucie, et des régions voisines.

Quel peut donc avoir été le fondement de cette supposition d'Eutrope et de Sextus Rufus? M. Fréret conjecture qu'ils auront été trompés l'un et l'autre par quelque relation écrite sur les fausses nouvelles qu'on débitoit à Rome des conquêtes de Trajan. Les ennemis de ce prince en imaginoient de fâcheuses pour le décrier; ses partisans, pour y répondre, exagéroient la grandeur et l'importance de ses succès. Dion nous assure que ces exagérations passoient même les bornes de la vrai-semblance; et nous en avons un exemple dans le *philopatris*, attribué communément à Lucien. Ce dialogue, composé, selon toute apparence, sous le regne de Trajan, fait mention d'une prétendue victoire remportée sur les Parthes et de la prise de Suze, dont les armées Romaines n'approcherent jamais.

Deux médailles citées par Occo semblent confirmer la prétention des deux auteurs. Sur l'une on lit S. P. Q. R. OPTIMO PRINCIPI. S. C. INDIA PRO PR ; et sur l'autre seulement IND. PR. Mais ces médailles sont-elles authentiques ? Personne ne les a vues depuis Occo : le détail que nous avons fait plus haut démontre la fausseté de l'expédition qu'elles supposent, et nous autorisent à les regarder avec Scaliger (1), comme un exemple des excès où se portoit l'adulation romaine.

Dodwel entreprend de justifier Eutrope et Sextus Rufus, et de prouver la vérité du fait marqué sur les 2 médailles (2) : mais pour y parvenir il suppose, 1°. qu'il s'agit de la conquête d'une partie de l'Éthiopie, que les écrivains chrétiens ont nommée souvent *India*. 2°. Que cette expédition est antérieure au sixieme consulat de Trajan et à l'an

1 Scalig. anim. in Euseb. chron. p. 166.

2 Prælection. in script. hist. August.

112 de J.C. Mais ces deux suppositions sont également contraires aux témoignages des écrivains que défend l'auteur anglois; puisque l'un et l'autre joignent l'expédition des Indes à la conquête de la Mésopotamie, et que le second même compare en termes exprès l'entreprise de Trajan à celle d'Alexandre, ce qui ne laisse aucun doute sur l'inde dont il s'agit ici.

D'ailleurs il faudroit admettre avec Dodwel un premier voyage en Asie, fait par Trajan plusieurs années avant celui dans lequel il mourut. C'est le sentiment de quelques critiques, et de M. de Tillemont en particulier : ils se fondent sur quelques variétés qui se trouvent au sujet des mêmes faits, dans les deux extraits que nous avons de l'histoire de Dion, l'un par Théodose, l'autre par Xiphilin; comme si deux écrivains différens pouvoient toujours être d'accord, et frappés également des mêmes circonstances. Cette hypothèse a des difficultés

insurmontables ; elle est contredite par les principaux événemens du regne. L'autre sentiment, qui ne suppose qu'un seul voyage en Orient est celui du cardinal Noris, de l'abbé de Longuerue, de Bayer (1); et M. Fréret l'adopte comme beaucoup plus probable.

Pour confirmer le sien, Dodwel ajoute que Dion parle d'une ambassade indienne reçue par Trajan après la défaite de Décébale. Mais de semblables ambassades n'étoient pas nouvelles à Rome : on en vit deux sous le regne d'Auguste, une troisieme sous celui de Claude ; et ni sous Auguste ni sous Claude les Romains n'avoient porté la guerre dans l'Inde ou dans les pays voisins. Le commerce continuel des habitans d'Alexandrie sur les côtes de l'Inde avoit fait connoître le nom et la grandeur de Rome aux rois de ces contrées ; et des motifs que nous ignorons pûrent en détermi-

1 Noris epist. cons. Annales Arsacidarum. Hist. Osrhoena p. 250.

ner quelques-uns à rechercher l'amitié des Romains. Peut-être même ces ambassades n'étoient-elles qu'une espéce de comédie jouée par des compagnies de négocians, pour s'acquérir la protection des empereurs.

L'autorité des Médailles est grande : mais c'est quand elles ont été frappées dans le temps même des événemens, quand elles l'ont été par l'autorité publique, et qu'on ne peut pas les soupçonner de flatterie; il faut enfin que le fait dont elles déposent, puisse se lier avec toute la suite des faits connus certainement, ou du moins ne la détruise pas. Ces principes sont évidens, et l'application n'en est pas favorable aux deux médailles d'Occo.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES ANCIENS PEUPLES DE L'ASIE.

Essai sur l'histoire et la chronologie des Assyriens de Ninive.

L'ANTIQUITÉ de l'empire assyrien est un des points de l'histoire sur lequel on a été le moins partagé parmi les écrivains grecs et romains. Tous s'accordent à regarder ces peuples comme les fondateurs de la plus ancienne monarchie ; et Ninus leur premier roi, comme le premier conquérant de l'univers. On voit dans tous les anciens historiens, que le prince qui bâtit Ninive, ou plutôt qui donna une grandeur

immense à cette ville, est le premier qui ait porté ses armes dans les pays éloignés de l'état qu'il avoit reçu de ses peres : tous conviennent qu'il laissa à ses descendans un empire qu'il avoit augmenté par ses (1) conquêtes.

Cette opinion n'a rien qui ne se trouve conforme au témoignage de Moyse, le plus ancien et le plus respectable de tous les écrivains : nous lisons dans ses livres, que peu de siecles après le déluge, vers le temps de la dispersion des descendans de Noé, Nemrod, petit-fils de Cham, sortant du pays (2) de Sennaar, dans la Mésopo-

1 Principio rerum.... fines imperii tueri magis quàm proferre, mos erat ; intrà suam cuique patriam regna finiebantur. Primus omnium Ninus, rex Assyriorum, veterem & quasi avitum gentibus morem novâ imperii cupiditate mutavit. Hic primus intulit bella finitimis, rudesque adhuc ad resistendum populos, terminos usque Lybyæ, perdomuit... Ninus magnitudinem quæsitæ dominationis continuâ possessione firmavit. *Just. L.* 1, *c.* 1.

2 Ce pays nommé *Synhar* ou *Syngar* dans le texte de Moyse, étoit appellé *Singara* par les Grecs, & porte aujourd'hui le nom de *Sinjar* chez les Arabes. Il comprenoit autrefois tout le pays d'entre les deux fleuves du

tamie, où il avoit bâtit Babylone, s'empara de l'Assyrie, y bâtit Ninive et quelques autres villes, pour assurer sa conquête. Nemrod est beaucoup plus ancien que le Ninus des grecs : mais c'est en cela même, que le témoignage de Moyse confirme puissamment l'opinion de ces derniers touchant l'antiquité des Assyriens de Ninive.

Dans ces derniers temps la critique s'étant perfectionnée, les savans ont cru devoir examiner de nouveau les anciennes histoires. Les lumieres de cette critique leur ayant fait appercevoir que nos peres avoient reçu trop légérement plusieurs traditions historiques, qui n'étoient pas appuyées sur des preuves assez solides, ils se firent un point d'honneur de purger l'ancienne histoire de toutes les fables qui la défiguroient : mais comme rien n'est si difficile à l'es-

Tigre & de l'Euphrate, au lieu qu'il ne s'étend guere maintenant au-delà des environs de Mosoul (bâtie sur les ruines de Ninive) & de Nisibe, c'est-à-dire, entre le Tigre & le fleuve *Chebour* ou *Haboras*.

prit humain que de se tenir dans un juste milieu, ils donnerent dans un excès contraire à celui où nos peres étoient tombés. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit sur ce sujet dans le premier mémoire de cette collection. J'y ai examiné la certitude de l'ancienne histoire, et j'ai établi les principes que je me proposois de suivre en l'étudiant; ainsi je compte qu'il suffira de prier ceux qui liront ceci, de se rappeller ce que j'y dis sur les défauts de la méthode qu'ont suivie les plus habiles critiques du siecle passé, Marsham, Usserius, Conringius, Perizonius, etc. aussi bien que sur les inconvéniens de l'amour déréglé des systêmes : je ne crois pas non plus qu'il soit nécessaire de répéter ici ce que j'ai dit pour écarter le reproche de présomption que l'on pourroit me faire, d'avoir entrepris de traiter cette partie de l'ancienne histoire, que les plus savans hommes du siecle dernier ont abandonnée comme remplie

de difficultés insurmontables, ou sur laquelle ils n'ont donné que des conjectures insuffisantes, et plus propres à obscurcir la matiere qu'ils examinoient, qu'à en éclaircir les difficultés. Nous vivons dans un siecle où l'on ne confond point avec la considération due aux grands hommes, ce respect servîle qui défend à ceux qui viennent après eux, de s'écarter de leurs opinions; et j'ai cru qu'il m'étoit permis de parcourir de nouveau les routes dans lesquelles ils avoient marché.

J'ai donc examiné les fragmens, les citations, les traditions, et tous les autres vestiges de l'ancienne histoire que nous ont conservés les écrivains postérieurs, en les séparant des interprétations et des gloses que l'on y a ajoutées, en les prenant en eux-mêmes, en ne leur faisant rien dire de plus que ce que leurs auteurs ont voulu dire, en les comparant les uns aux autres dans un esprit de conciliation, et sans aucun

préjugé pour un système plutôt que pour un autre : il m'a semblé que loin d'être opposés entr'eux, ils se réunissoient pour donner les mêmes époques et les mêmes dates, avec une précision qui passoit de beaucoup le succès que j'attendois de ce travail. J'avoue que la facilité et la simplicité des solutions que je croyois avoir trouvées, me les rendoit suspectes, et que je fus assez long temps à comprendre qu'elles eussent pu échapper à tant d'habiles gens qui avoient traité ces matieres avant moi, et auxquels je me sentois inférieur, à tous égards : mais enfin, j'ai cru devoir surmonter ce scrupule, et proposer des idées que je crois plus heureuses que celles de ces savans hommes, que parce que j'ai été instruit par leurs propres fautes. Les défauts de la méthode qu'ils ont suivie, m'ont guidé dans le choix de celle qui m'a conduit à ces découvertes.

Je commencerai par rapporter ce que nous avons de plus certain sur les prin-

cipaux points de l'histoire assyrienne : je comparerai entr'eux les divers résultats de cet examen : et j'essayerai de montrer que les témoignages que l'on a cru absolument opposés entr'eux se peuvent concilier ; pourvu que l'on ne les étende pas au-delà de ce qu'ils disent formellement ; après quoi je donnerai une espece de canon chronologique étendu de l'histoire d'Assyrie, pour faire mieux sentir la liaison de l'histoire de cette Monarchie avec celle des peuples voisins. Cette méthode que je compte suivre dans l'examen de l'ancienne histoire, m'a paru extrêmement avantageuse, en ce qu'elle mettra le lecteur en état de juger de mon travail par la lecture de l'ouvrage même, et de me réformer si je me suis trompé, ensorte que je lui serai encore utile, lors même qu'il corrigera mes fautes.

PREMIERE PARTIE.

Histoire des Assyriens de Ninive tirée de l'écriture.

Je commence par un abrégé de ce que l'écriture nous apprend au sujet des Assyriens, non-seulement parce que la religion lui donne une autorité supérieure à celle de tous les Historiens profanes, mais encore parce qu'à ne la regarder que comme un monument de l'ancienne histoire, son antiquité et le soin que l'on a eu de la conserver, lui donnent une authenticité que ne peuvent avoir les autres monumens.

Moyse nous apprend (1), comme je l'ai déja remarqué, que la ville de Ninive étoit presqu'aussi ancienne que Babylonne, et qu'elle avoit été bâtie par un des petits-fils de Noë, c'est-à-dire, par Nemrod ou par Assur : car je ne prétends point prendre de parti entre

1 Genes. X, 10, 11, 12.

les deux sentimens qui partagent les Interprétes.

La ville de Ninive semble par les paroles de Moyse (1), avoir été la capitale d'un petit état composé des villes de Ninive, de Rehobot, de Calach et de Résen : mais les rois de Ninive s'étoient contentés pendant long-temps de leur premier établissement sur les bords du Tigre; et l'Assyrie proprement dite ne s'est jamais étendue fort loin au de-là de la vallée où coule ce fleuve (2). Au temps d'Abraham, Chodorlahomor, roi d'Elam, étant joint avec le roi de Sennaar, et avec deux autres rois, porta ses armes au midi de l'Euphrate, et obligea les petits rois de Syrie et du pays de Chanaan à lui payer tribut. Ces princes étant demeurés soumis pendant douze ans, tenterent de secouer le joug la trezieme année; ce qui obligea Chodorlahomor de venir avec ses alliés dans

1 Genes. X, 11, 12.

2 Genes, XIV.

ce pays : les Chananéens furent battus ; mais Abraham étant tombé pendant la nuit sur l'armée victorieuse avec ses gens et ceux de trois de ses amis, la tailla en pieces, et reprit tout le butin que ces rois emmenoient ; ce qui montre que l'armée de ces quatre princes ligués n'étoit pas considérable. Comme dans tout le reste de la Genese il n'est plus parlé de ces rois d'Elam et de Sennaar, il y a grande apparence que la victoire remportée par Abraham leur ôta l'envie de passer davantage l'Euphrate, pour faire de nouvelles courses au midi de ce fleuve.

Il paroit même, par la facilité avec laquelle Jacob, petit-fils d'Abraham, ramena ses nombreux troupeaux du pays de Haran de Mésopotamie dans la terre de Chanaan, et par la liberté qu'il avoit de les conduire de toutes parts, dans un pays où il ne possédoit pas un pouce de terre, que ces provinces n'avoient pas encore été assujetties au roi

d'Assyrie, et qu'elles étoient dans cet état d'autonomie ou de pleine liberté, dont jouissoient les peuples avant l'établissement des monarchies. Ainsi, l'an 182 après la vocation d'Abraham, qui est celui du retour de Jacob dans la terre de Chanaan, et même l'an 215, qui est celui de son passage en Egypte, où son fils Joseph, ministre et favori de Pharaon, lui procura un établissement, les Assyriens de Ninive n'avoient pas encore porté leurs armes dans le pays de Chanaan; car c'est-là tout ce que l'on peut et ce que l'on doit conclure du silence de l'écriture.

La famille de Jacob (1) demeura pendant quatre cent trente ans en Egypte, et en sortit sous la conduite de Moyse, au nombre de six cens mille hommes en âge de porter les armes. Les Hébreux passerent quarante ans errants dans le désert; et la quarantieme année depuis leur sortie, arriva l'histoire de

1 Exod. 12, 40.

Balaam rapportée au livre des Nombres. Dans la fameuse prophétie de (1) Balaam, il est parlé des Assyriens comme d'une nation guerriere, qui faisoit des conquêtes, et Balaam déclare aux Kinéens ou Kénéens peuples de l'Arabie Pétrée, que malgré la force de leurs retraites, ils seront subjugués par les Assyriens.

Les termes de cette prophétie, *quandiù poteris permanere*, ne permettent pas d'en reculer l'exécution jusqu'au temps de Sennachérib, comme plusieurs interprétes. Je serois fort porté à regarder Chusan Résathaïm, roi de Mésopotamie ou de *Aram Naharaïm* (2), qui assujettit les Hébreux pendant huit ans, comme le général d'un armée du roi des Assyriens de Ninive; et ce fut apparemment dans cette expédition, que les Kinéens furent subjugués (3). Chusan

1 Num. XXIV. 21, 22. Robuſtum quidem eſt habitaculum tuum; ſed ſi in petra poſueris nidum tuum . . . . quandiù poteris permanere; aſſur enim capiet te.

2 Judic. 3, 8.

3 Le Paraphraſte Chaldéen les nomme *Salmas*; & ce nom

ayant été défait et tué par Othoniel, frere de Caleb (1), les Assyriens abandonnerent absolument le projet de conserver ce pays; il n'est plus parlé d'eux dans la bible jusqu'au regne d'Osias, roi de Juda, et de Manahem, roi d'Israël, vers l'an 250, après la dédicace du temple.

David et Salomon avoient assujetti plusieurs rois de Syrie, et avoient porté leurs armes jusqu'à la ville de Thapsaque, c'est-à-dire, jusque sur les bords de l'Euphrate. David avoit même battu un corps de troupes tirées de la Mésopotamie, que le roi des Ammonites avoit appellé à son secours : cependant il n'est fait aucune mention des rois d'Assyrie dans l'histoire de ce prince, ni dans celle de ses successeurs pendant plus de deux cent cinquante ans; soit que l'empire des Assyriens eut été détruit,

est celui de plusieurs peuples de l'Arabie *dans Ptolomée & dans Pline*, 6, 26.

1 Judic. 3, 9.

ou du moins affoibli par quelque révolution qui avoit favorisé la révolte des provinces méridionales; soit que la mollesse et l'incapacité des princes qui étoient sur le trône, leur fît négliger la défense de leurs frontieres. Les guerres que les rois tributaires de Mésopotamie et de Syrie avoient à soutenir contre les Juifs, n'étoient peut-être pas d'assez grande importance aux yeux de ces monarques efféminés, pour troubler le repos dont ils jouissoient à Ninive. Le silence de l'écriture sur les rois d'Assyrie prouve donc qu'ils n'ont rien eu à démêler avec les Juifs avant le temps de Manahem; et par conséquent que leur empire n'avoit plus, au temps de David, l'étendue que lui donnent Ctésias et plusieurs anciens écrivains: mais on n'en doit point conclure que cet empire n'avoit pas existé dans des temps antérieurs; une pareille conséquence seroit tirée trop légérement.

Manahem monta sur le trône d'Is-

raël la trente-neuvieme année d'Osias, roi de Juda, l'an 237 après la fondation du temple, et vers l'an 770, avant l'ère chrétienne. Il régna dix ans : au commencement de son regne Phul ou Pul, roi d'Assyrie, vint à la tête d'une armée en Syrie, et s'avança jusqu'à Samarie; mais Manahem conjura l'orage en se soumettant au roi d'Assyrie, et en lui faisant un présent de mille talents, pour l'engager à le maintenir sur le trône qu'il avoit usurpé. Phacée, fils de Romeliah, ayant poignardé le fils de Manahem, s'empara de la couronne d'Israël; ce prince régna vingt ans, qui commencerent la cinquante-deuxieme année d'Osias. La dix-septieme année de ce roi d'Israël, Achas, roi de Juda, se voyant hors d'état de résister aux rois d'Israël et de Syrie ligués ensemble contre lui, appella à son secours *Teglatphalasar*, roi d'Assyrie, et acheta sa protection par de riches présens, ayant enlevé une partie des

ornemens du temple sous ce prétexte (1). Teglatphalasar vint avec une armée formidable, s'empara de la ville de Damas, et en transporta les habitans dans le pays de Kir (2); il ravagea aussi le pays d'Israël, prit plusieurs villes, et transporta dans l'Assyrie les habitans de plusieurs cantons : ceci arriva au commencement du regne d'Achas. La douzieme année de ce prince, Osée monta sur le trône d'Israël, Salmanasar, successeur de Teglatphalasar, obligea Osée de le reconnoître, et de lui payer tribut (3) : mais ayant été instruit que ce prince songeoit à se révolter, et qu'il avoit engagé *Soüa* ou (4) *Sabacon*, roi d'Egypte, à lui donner du secours, il ne lui laissa pas le temps d'exécuter

1 L. IV, Reg. XV, 19; XVI, 7, 8, 9, 10.

2 *Cyrène*, selon la vulgate, ce pays semble être celui que les anciens nomment *Cyrhestiea*, au midi de l'Euphrate, dans le voisinage de la Comagène, aux environs d'Hiérapolis; la capitale de ce pays est nommée *Cyrrhos* dans les anci-

3 L. V, Reg. cap. XVII.

4 Ce prince étoit étiopien, et avoit envahi l'Egypte. *Vide. Herod. lib. II.*

ce projet; il marcha contre lui, et l'assiégea dans Samarie, où il le prit après un siege de trois ans, la neuvieme année du regne d'Ezéchias, et détruisit totalement le royaume d'Israël. Ayant transporté les Juifs des dix tribus dans le pays de (1) *Khalakh*, de *Khabor*, sur les bords du fleuve *Gozan*, et vers les frontieres du pays des Médes, pour ne pas laisser le royaume de Samarie sans habitans, il y fit venir des colonies tirées des autres pays de son obéissance (2).

Nous voyons par plusieurs endroits de l'écriture, que les rois de Ninive, et ceux de Babylonne employoient ces transplantations comme un moyen également propre pour châtier les pays ré-

1 *Chala* ou *Khalakh* est le pays nommé Καλαχηνη par les anciens, vers les bords du Tigre. *Khabor* est dans la Mésopotamie, proche du fleuve *Khaboras* : on ne connoît pas le fleuve Gozan, à moins que ce ne soit le *Saocoras* de Ptolémée, le long duquel étoit le pays nommé *Gausanitis*.

2 Cap. XVIII.

voltés, et pour conserver leurs nouvelles conquêtes. Les peuples ainsi transportés dans des pays inconnus, où ils étoient mêlés aux anciens habitans, étoient hors d'état de remuer, et ne pensoient qu'à s'établir dans leurs nouvelles demeures.

C'est au temps de cette transmigration totale d'Israël, que Tobie fut conduit en Assyrie avec sa femme et son fils ; ce qui arriva vers l'an 298 de la fondation du temple de Salomon, et vers l'an 730 avant l'ère chrétienne.

Huit ans après la prise de Samarie, Sennacherib (1) entreprit de pousser plus loin les conquêtes de Salmanasar : il entra dans la Judée à la tête d'une armée de deux cent mille hommes, et s'empara de toutes les villes du plat pays. Ezéchias se renferma dans Jérusalem, et envoya de riches présens à Sennacherib : mais le roi d'Assyrie rejettant toutes les propositions de ce prince, lui fit déclarer que s'il ne se soumettoit entiérement

1 L. IV, Reg. XVIII, 13. Is. XXXVI, XXXVII.

à lui, et ne se remettoit entre ses mains, il détruiroit Jérusalem de fond en comble, et en transporteroit les habitans dans un autre pays. Pendant que Sennacherib étoit occupé à faire la guerre aux Philistins, Ezéchias fortifia Jérusalem, se prépara à soutenir le siege, et se mit en état d'attendre le secours des AEthiopiens, qui étoient alors maîtres de l'Egypte. Sennacherib instruit des préparatifs que Taraca, roi d'AEthiopie faisoit contre lui, résolut de le prévenir (1): ayant pris la ville d'Azoth, il s'avança jusqu'à Péluse, mit le siege devant cette ville et ravagea la basse Egypte, sans trouver de résistance à cause de la mauvaise conduite du roi qui régnoit alors (2); (Hérodote, lib. 2, dit qu'il se nommoit Séthon). (3). Mais enfin Ta-

1 Joseph. X, 1, antiquit.

2 Isay. XX, 34.

3 *Joseph. ibid.* Je cite Josephe, parce qu'il avoit tiré ce détail des historiens assyriens et babyloniens. L'écriture n'en parle pas, mais elle le suppose; et l'on ne peut entendre son récit, sans y suppléer ces circonstances que l'on a omises.

raca s'étant avancé avec ses troupes, Sennacherib qui apprit que ce prince marchoit par le désert, le long de la mer rouge pour le prendre en queue, et le mettre entre Péluse et son armée, craignit d'être enfermé ; ainsi il leva le siege de devant Péluse, et vint camper devant Lakis, où il joignit ses troupes à celles des généraux qu'il avoit laissés en cet endroit. De-là il marcha à Lobna en s'avançant vers Jérusalem : mais, sur la nouvelle qu'il reçut que Taraca s'avançoit à la tête de son armée, il leva le siege de Lobna, et marcha à sa rencontre. Les deux armées n'en vinrent pas aux mains ; car l'ange du Seigneur, selon l'expression de l'écriture (1), ayant frappé l'armée de Sennacherib, ce prince perdit 185000 hommes en une seule nuit, et prit la fuite le lendemain avec un pe-

dans le livre des rois, qui n'est qu'un simple abrégé : au reste, ce Taraca, nommé Tharsices dans Josephe, semble être le Téarcon Ethiopien dont Strabon parle sur l'autorité des Mégasthènes. *XV, 686, 687.*

1 L. IV, Reg. XIX, 35.

tit nombre de soldats qui avoient échappé à la colere céleste. Ce merveilleux événement est aussi rapporté dans Hérodote qui l'avoit appris des Egyptiens (1). Il est vraie qu'ils y joignoient quelques circonstances puériles, et qu'ils le regardoient comme une récompense de la piété de leur roi Séthon, et comme un effet de la protection de Vulcain, dont Séthon avoit joint la sacrificature à la royauté (2).

Sennacherib (3) étant de retour à Ninive, y fut assassiné par ses deux fils aînés, Adramélech et Sarasar, qui le poignarderent dans le temple de Nesroch. Ces deux princes ne purent recueillir le fruit de leur parricide ; le peuple se révolta contre eux, ils furent chassés et obligés de chercher une retraite en Ar-

1 Herod. lib. II, cap. 141.

2 L. IV, Reg. XIX, 37. Paralip. II, XXII, 21. Isay. XXXVIII, 38.

3 Le livre de Tobie, 1, 18 et 20, nous apprend que Sennachérib fut tué 45 jours après son arrivée à Ninive, et par le détail de son expédition en Judée ; son retour tombe à l'an 18 d'Ezéchias *V. Prideaux, hist. des Juifs à cette année.*

ménie : Assarhaddon leur plus jeune frere fut mis sur le trône. Cette révolution jointe à la perte de l'armée de Sennacherib, affoiblit tellement les Assyriens de Ninive, que depuis il n'est fait mention d'aucune entreprise de ces Assyriens contre les rois de Jérusalem : il paroît seulement que, sous le regne d'Assarhaddon, les Assyriens envoyerent du secours aux colonies qu'ils avoient placées dans le royaume d'Israël ; et ces précautions marquent que l'on craignoit une invasion de la part des Juifs ou des Egyptiens. On voit dans Esdras (1), que les Samaritains demandant à Zorobabel d'être admis à sacrifier dans le temple de Jérusalem, nomment Assarhaddon le roi d'Assyrie qui les avoit établis à Samarie. Leur demande ayant été rejettée, ils écrivirent au roi de Perse pour se plaindre des Juifs de Jérusalem ; et dans cette lettre, où les noms des différents peuples transportés dans le royaume d'Israël

1 I. Esdras, IV, 2.

sont énoncés, ils nomment ce même prince *Asenaphar* ou *Osnapar*, le grand et l'illustre (1). Cette variété dans le nom du même prince doit être observée avec soin ; car elle nous apprend que les Persans, auxquels les Samaritains écrivirent cette lettre, donnoient aux rois d'Assyrie des noms différents de ceux sous lesquels les Juifs les connoissoient : ainsi l'on ne doit pas être surpris si l'on trouve si peu de rois d'Assyrie qui portent dans l'histoire profane les noms sous lesquels il en est parlé dans la bible. La plupart de ces historiens, et sur-tout Ctésias, avoient tiré le nom de ces rois des histoires persannes, où ils étoient désignés sous d'autres noms que ceux qui étoient en usage parmi les Syriens.

La plupart des chronologistes modernes (2) se sont persuadés que cet Assarhaddonne, fils de Sennacherib, est le même que le prince nommé *Assaradi-*

1 L. I, Esdras, IV, 11.

2 Usserius chronol veteris testamenti. Marsham chronicus can. Prideaux. hist. des Juifs.

nus qui régna pendant 13 ans à Babylone, et commença l'an 68 de Nabonassar, selon le canon de Ptolémée. Mais l'écriture ne dit rien de semblable; au contraire on voit dans le ve. livre des rois (1), que le roi de Babylone envoya une ambassade à Ezéchias après la retraite de Sennacherib, ou même durant son expédition; démarche qui fait voir que le roi de Babylone ne dépendoit pas du roi d'Assyrie (2). Le même livre des rois nous apprend (3) que Dieu étant irrité contre Ezéchias, lui fit déclarer par le prophéte Isaïe, que ces mêmes Babyloniens, dont il avoit reçu les ambassadeurs avec tant de faste et d'orgueil, enleveroient ses trésors, meneroient ses enfants à Babylone, et les réduiroient à faire des fonctions viles dans le palais de leurs rois. L'écriture (4) qui rapporte cette prophétie en trois endroits différents, ne permet pas de douter qu'il ne

1 Cap. XX, 12, etc.

2 II, Paralipomen. XXXII. 31, etc. Is. XXXIX.

3 Ibid.

4 Ibid.

faille l'entendre des enfants mêmes d'Ezéchias : *Vos fils qui sortiront de vous, ceux que vous aurez engendrés.* Ezéchias lui-même entend la prophétie de cette façon ; car reconnoissant sa faute, il demande à Dieu pour toute grace de ne pas être témoin des malheurs de sa famille.

(1) Nous lisons dans les Paralipoménes (2), que Manassés, fils d'Ezéchias, ayant irrité Dieu contre lui, fut attaqué par les généraux du roi d'Assyrie qui, l'ayant fait prisonnier, l'envoyerent chargé de chaînes d'airain à Babylone ; mais que ce prince ayant appaisé Dieu par son repentir, il recouvra sa liberté, et fut renvoyé a Jérusalem, où il continua de régner jusqu'à sa mort.

Les mêmes écrivains dont j'ai dejà parlé, prétendent que ce roi d'Assyrie

1 Le livre des rois qui parle des crimes de Manassès, & des menaces que Dieu fit faire à Jérusalem par ses prophetes, ne parle pas de sa captivité.

2 L. II, cap. XXXIII, 2.

étoit Assarhaddon; et comme il est dit que l'on conduisit Manassés à Babylone, ils soutiennent que cela est arrivé pendant qu'Assarhaddon régnoit à Babylone, sous le nom d'Assaradinus. Mais la prophétie d'Isaïe est absolument contraire à cette interprétation; puisque ceux qui doivent mener les enfants d'Ezéchias en Babylone, sont les mêmes peuples dont le roi (1) Mérodach avoit envoyé des ambassadeurs au roi de Juda, après la déroute de Sennacherib. Le R. P. de Tournemine (2) fait de cet Assarhaddon un conquérant qui rendit à l'empire d'Assyrie presque toute son ancienne splendeur; cependant depuis Sennacherib, il n'est plus fait mention des Assyriens de Ninive dans l'histoire des Juifs; et les monuments les plus assurés de l'histoire prophane nous montrent que ces peuples n'étoient pas en

1 Nommé *Mardokempad* dans le canon de ptolémée.

2 Dissertation imprimée à la suite du Menochius de édit. de Paris.

état de s'opposer aux Médes et aux Babyloniens qui, s'étant révoltés contr'eux, se trouverent peu après assez forts pour assujettir leurs anciens maîtres, et pour détruire leur capitale.

Il est vrai que l'auteur des Paralipoménes (1), qui est postérieur au régne de Cyrus, donne au roi de Babylone, dont parlent Isaïe et le IVe livre des rois, le titre de roi d'Assyrie : mais ce n'est pas une preuve que ce prince fut un des rois de Ninive. L'on donnoit indistinctement le nom d'Assyriens à ceux de Babylone comme à ceux de Ninive : l'écriture (2) nomme simplement *Assyriens* (3) les peuples contre lesquels marchoit Pharaon Necao, lorsque Josias fut tué à la bataille de Carchemis. Or (4) de l'aveu de tout le monde (même de ceux qui croyent que l'Assarhaddon

1 L. II, Paral. XXIII.

2 L. IV, Reg. XXIII, 19.

3 Pour les auteurs profanes, voyez la Cyropédie de Xénophon où les Babyloniens sont toujours nommés Assyriens.

4 Voyez *Marsham*, *p.* 530 & *Prideaux*, *hist. des Juifs*, *lib.* 1 *à l'an* 31 *de Josias*, &c.

fils de Sennacherib a régné à Babylone,) lors de la mort de Josias, Ninive avoit été détruite par les Babyloniens et les Médes : donc le nom d'Assyriens dans l'écriture ne désigne pas nécessairement ceux de Ninive ; et la dénomination vague de *roi d'Assyrie*, employée par l'auteur des Paralipomenes, doit être déterminée par celle de *roi de Babylone*, dont se servent le prophete Isaïe, et l'auteur du livre des rois. Le titre de *roi de Babylone* exclut celui de *Roi de Ninive*: car Ninive étoit alors beaucoup plus considérable que Babylone.

Il n'est donc plus parlé de la monarchie des Assyriens de Ninive dans les livres historiques de l'écriture, depuis la déroute de Sennacherib. Le (1) livre de Tobie qui décrit les aventures des deux Tobies sous Sennacherib et sous ses successeurs, nous apprend (2) que

1 Tob. XIV.

2 Tobie mourut, selon la Vulgate, 46 ans après l'accident qui lui avoit fait perdre la vue; la version grecque & la syriaque ont quelques différences, mais peu importantes.

Ninive subsistoit encore 45 ans après la mort de Sennacherib, environ l'an 34 du regne de Manassés, roi de Juda, c'est-à-dire, lors de la mort du vieux Tobie : en mourant il prédit la ruine de Ninive, et ordonne à son fils d'en sortir, et d'aller s'établir ailleurs. La version grecque marque que le jeune Tobie vit avant sa mort la ruine de Ninive par Nabuchodonosor et par Assuerus : cette même version donne au jeune Tobie 127 ans de vie. Il étoit déja né lors de la transmigration d'une partie des Israélites par les ordres de Salmanasar ; ainsi sa mort tombe à l'an 120 ou 125 au plus, après la quinzieme année d'Achas, c'est-à-dire, vers la cinquieme ou sixieme année de Joachim ; et dans ce temps la ruine de Ninive étoit arrivée. Suivant la Vulgate, le jeune Tobie n'ayant vécu que 99 ans, la ruine de Ninive tomberoit au plus tard à l'an 98 après la quinzieme d'Achas, c'est-à-dire, à l'an quatorzieme de Josias roi de Juda.

Nous voyons dans le prophéte Jérémie (1), que Ninive subsistoit encore l'an treizieme de Josias, et que plusieurs Juifs pensoient à faire une ligue avec les Assyriens de Ninive contre les Chaldéens: mais que ce projet ayant été renversé par quelque obstacle que le prophete n'explique point, ces mêmes Juifs avoient proposé de s'unir avec les Egyptiens (2). *Quid tibi cum viâ Assyriorum. Ab* (3) *AEgypto confunderis, sicut confusa es ab Assur.* Dans plusieurs autres endroits de ce prophéte, il est fait mention des Assyriens, et il faut l'entendre de ceux de Ninive (4): car il nomme ceux de Babylone, Chaldéens; et ce n'est qu'à la quatrieme année de Joachim, fils de Josias, à la premiere de la captivité, ou à la dix-neuvieme avant la destruction du temple, qu'il parle de la ruine totale de Ninive et de l'Empire des Assyriens, comme d'une chose ar-

1 Cap. 11, 8, 36.
2 V. 18.
3 36.
4 Vid. c. 45.

rivée : *Visitabo regem Babylonis et terram ejus, sicut visitavi regem Assur* (1).

La chronologie juive, suivie dans le *Seder-olam* (1), est conforme à cet endroit de Jerémie ; car elle met la ruine de Ninive à la premiere année de Nabuchodonosor, ou à celle qui précéda son entrée dans la Judée. Or, selon Jérémie, Joachim fils de Josias fut subjugué la quatrieme année de son regne, par Nabuchodonosor. L'on peut donc établir par la chronologie de l'écriture, la date de la prise et de la destruction de Ninive, 70 ou 71 ans avant le commencement du regne de Cyrus à Babylone, c'est-à-dire, à l'an 608 avant l'ère chrétienne, et 100 ans environ après la défaite de Sennacherib.

Il est fait mention des Assyriens dans le livre de judith : mais comme l'autorité de ce livre est controversée parmi les

2 Jerem. I. 18.

3 Seder-olam. cap. 24, 25.

chrétiens

chrétiens ; que quelques-uns des interprétes qui le reçoivent au nombre des livres canoniques, le regardent comme un ouvrage allégorique ; et que ceux qui le croyent une histoire véritable, sont partagés entr'eux sur le temps auquel il a rapport ; je crois que l'on ne peut s'en servir pour établir aucun fait historique. Je me contenterai de montrer dans la suite, quel est le temps où les événements qui y sont rapportés, ont pu arriver.

Avant que de passer à l'examen de ce que les écrivains profanes nous apprennent de l'histoire d'Assyrie, je vais réduire ce que j'en ai dit jusqu'ici, à un petit nombre de faits qui seront comme autant de points fixes, auxquels il faut que le témoignage des écrivains profanes se rapporte ; sans cela, il ne sera digne d'aucune créance, non-seulement à cause de l'autorité que la religion donne à l'écriture sainte, mais encore, parce que les livres historiques qui en font une partie, sont des ouvrages composés dans

le temps même des événements, ou du moins des abrégés (1) de ces ouvrages écrits dans un temps où les originaux étoient communs, où la mémoire des événements étoit récente, et près d'un siecle avant les premiers historiens grecs. On doit donc regarder les faits suivants comme la base de l'histoire Assyrienne.

1°. Ninive, quoique très-ancienne, l'étoit moins que Babylone.

2°. Au temps d'Abraham, il n'y avoit pas encore d'empire d'Assyrie, puisque le roi Sinhar ou de la Mésopotamie étoit vassal du roi d'Elam, et que ce dernier avoit rendu tout le pays de Chanaan tributaire.

3°. Qu'au temps de l'exode la puissance des Assyriens étoit redoutable dans l'Orient, puisqu'un prophéte menace des peuples de l'Arabie Pétrée, des armes des Assyriens : ainsi on peut regarder comme un roi d'Assyrie, ou comme un général de ses armées, le Chusan, roi de la Mésopotamie, qui réduisit les Hébreux en

1 Ceci se rapporte aux livres des rois & des paralipomènes, qui renvoyent à chaque page à ces originaux.